



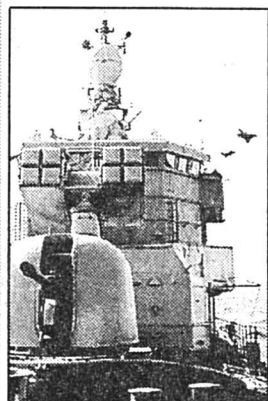
MERCREDI 31 JANVIER 1996

No 36176 - 116e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00
(TVA incluse)
Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Rocher désertique dans la mer Egée

La Grèce mobilise!



L'îlot désertique d'Imia continue à provoquer des remous. La Grèce a mobilisé hier ses forces armées pour défendre ce rocher (photo Keystone-EPA). Elle estime qu'il lui appartient, alors que la Turquie le revendique. Du côté d'Ankara, les autorités ont affirmé qu'elles n'accepteraient pas ce «fait accompli». Cette crise entre les deux pays est la plus grave depuis des années.

Page 2

Arrêt des essais nucléaires français en Polynésie

Planète satisfaite

La communauté internationale a exprimé sa satisfaction après l'annonce lundi par Jacques Chirac de l'arrêt définitif des essais nucléaires français.

En France, l'annonce de la fin des essais a été en général accueillie avec soulagement par la classe politique. Les Verts regrettent toutefois que les essais nucléaires se poursuivent grâce à la simulation. Celle-ci permettra, soulignent-ils, le maintien d'une «arme de destruction massive qui continue de menacer d'holocauste l'ensemble de l'humanité».

Les autorités de Polynésie française ont salué lundi l'émergence d'une ère nouvelle. Paris versera chaque année pendant dix ans 990 millions de FF à la Polynésie (235 millions de francs suisses), a annoncé hier Gaston Flosse, président de l'Assemblée territoriale. Ces fonds sont destinés à compenser la fermeture du centre d'expérimentations du Pacifique (CEP) où avaient lieu les essais nucléaires français.

Mitterrand gouvernait en dissimulant! Chirac gouverne en simulant!



Le premier ministre australien Paul Keating a accueilli avec «soulagement» l'arrêt des essais nucléaires français.

Le chancelier allemand Helmut Kohl, a pour sa part, noté que «le président Chirac a tenu parole et arrêté la série de tests le plus tôt possible». Washington a salué l'annonce de l'arrêt des essais français, qui intervient à l'avant-veille d'une visite de Jacques Chirac aux Etats-Unis. Moscou a exprimé sa satisfaction et annoncé que la Russie entendait continuer à respecter le moratoire sur les essais nucléaires. Le Japon a pris acte de l'annonce de l'arrêt définitif des essais. Il a qualifié «d'extrêmement regrettable» le fait que la France ait poursuivi cette campagne d'essais «en dépit des appels répétés de la communauté internationale» à y mettre fin.

ISOLEMENT

La Chine est désormais la seule puissance nucléaire à n'avoir pas encore mis un terme aux essais souterrains. Elle a pris note hier de l'arrêt du programme français et a annoncé qu'elle poursuivait son propre programme d'expérimentations jusqu'à l'entrée en vigueur du traité d'interdiction globale des essais (CTBT).

Quant à la Suisse, elle a salué hier la décision de Jacques Chirac. Elle y voit un «signe encourageant» pour l'interdiction complète des tests.

(ats, afp, reuter)

Sarajevo

Cotti optimiste

Les premières élections libres de Bosnie doivent avoir lieu cet automne, dans la mesure du possible, comme prévu par les accords de Dayton. C'est ce qu'a déclaré le conseiller fédéral Flavio Cotti, président en exercice de l'OSCE. Il a fait preuve de son optimisme après une rencontre avec le président Izetbegovic, hier lors d'une visite à Sarajevo. (ap)



Flavio Cotti

Le conseiller s'est déclaré optimiste en ce qui concerne les élections. (Keystone-AP)

Page 2

Livres

La politique suisse n'intéresse pas les Romands

Page 25

Culture

De Haydn à Bartok

Page 27

Nouveautés automobiles

Pages 28 et 29

Programmes radio-TV

Page 31

Ouvert sur...

Le gruyère conquiert l'Europe

Page 32

«UNE HONTE»

Le Forum du Pacifique-Sud a également espéré que la fin des essais nucléaires français marquait la dénucléarisation définitive de la région. «Bien sûr, il n'y aurait pas dû y avoir d'essai du tout», a dit le secrétaire général

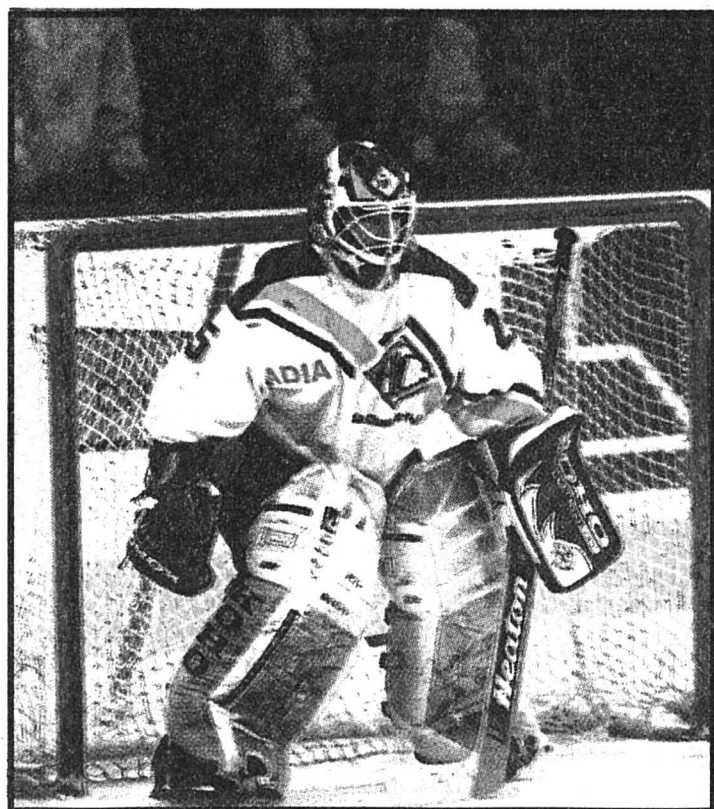
du Forum qui représente seize nations indépendantes ou autonomes de la région.

Le premier ministre néo-zélandais Jim Bolger s'est félicité de la décision de Jacques Chirac. Il a toutefois prévenu qu'il faudrait

sans doute des années avant que les nations du Pacifique ne lui fasse à nouveau confiance. Il a souhaité que la France décontamine son site d'essais situé sur l'atoll de Mururoa (Polynésie française).

Hockey sur glace - Le HCC vainqueur

Renversant!



Jean-Luc Schnegg

Un instant mené 1-4, le HCC est revenu de loin pour s'imposer 5-4 devant Thurgovie. (Impar-Galley)

Page 7

OPINION

Ben mon colon...

Que deux ou trois pourris parviennent à se faufiler jusque dans la caste pourtant rigoureuse des milliers d'officiers supérieurs n'a rien de surprenant. C'est très en dessous de la moyenne civile s'agissant des médiocrités comparables.

L'autre samedi, dans le train, j'avais un trio de cette graine hybride jacassant, fringuante sous son spaghetti de lieutenant de milice frais émoulu.

Leur «dévotion» au chef aurait fait pâlir d'envie le plus satané gourou d'une secte esclavagiste.

Ce qu'il y avait de plus navrant dans leur péroration, c'étaient les poncifs et lieux communs, chatoyant dans un conformisme épais, digne d'un vieux politicien tocand qui n'a jamais compris que son rôle était de penser et non point de bêler, sa carrière durant, un credo suranné...

Mal triés au départ, ces jeunes à qui l'on ne permet rien aspirent à tout se permettre quand leur ficelle vaudra enfin trois nouilles. Il y a la voie rude et difficile de la promotion au mérite. Il y a aussi, ô combien, celle du système de la courte échelle qui fonctionne de promotion en promotion: tu me pousses j'te tire, tu me hisses, je te lisse etc. et, ainsi, on passe entre les mailles du filet et du tri nécessaire.

Le conformisme est dangereux car, élevé dans son creuset, devenu un lingot pure forme mais de piètre carat, le sot en vient à confondre devoir et pouvoir. Et, le protectionnisme de la caste aidant, la défense de ses intérêts passe avant celle de la patrie à qui il doit tout.

Cette alchimie est subtile et la cornue doit être bien surveillée dans laquelle s'opère la transmutation de l'âme du futur tricheur.

Un colonel à la retraite, partiellement gracié d'une première faute, en aurait commis une plus grosse. Et pourquoi pas, dès lors que le filtre n'a pas fonctionné de prime abord. Ce qui est gênant dans cette affaire qui enfle à vue d'œil, c'est qu'elle est dénoncée par une instance civile: le Parquet fédéral, Mme Carla del Ponte aux accents de «mani pulite»!

Autant que les malpropretés de l'ex-officier, c'est ce manque de contrôle qui, démocratiquement, donne de l'urticaire.

Bref, l'affaire est en mains des z'autorités judiciaires civiles à moins... à moins que l'on soulève un lièvre gris-vert qui justifie une procédure uniquement militaire, donc secrète et à huis clos, au nom de la sécurité de l'Etat.

Plus tard, beaucoup plus tard, quand nous aurons tous trois pieds de terre de la mère patrie sur le ventre, on pourra comparer ce dossier avec celui du lampiste Jeanmaire au chapitre de la divulgation de documents classés «top secret».

Fichtre, voici ce malheureux Adolf Ogi transporté au DMF qui se retrouve avec une bien grosse casserole attachée à ses basques. Cela ne l'empêche pas d'être grandiloquent: «Il y aura des conséquences dures et il n'y aura pas de pitié vis-à-vis des personnes qui sont engagées.»

Diable, alors il va s'en prendre au système, à moins que le système ne s'en prenne à lui avant!

Gil BAILLOD

PERFORM 96 Entrée libre

PERFORM 96

Le 1er salon régional des métiers et de la formation

La Chaux-de-Fonds du 1er au 5 février 1996



Bosnie: l'OSCE à pied d'œuvre pour les élections

Flavio Cotti confiant

Flavio Cotti a présenté hier à Sarajevo la commission électorale provisoire (CEP) en Bosnie. Elle devra juger le moment venu si les conditions à la tenue des élections prévues avant la mi-septembre seront remplies. Donné par les accords de Dayton, ce délai pourra être respecté à condition de ne pas faire du «perfectionnisme», a dit le conseiller fédéral.

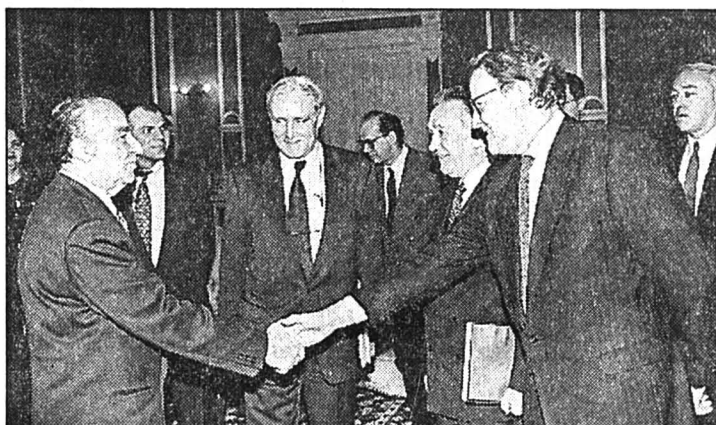
Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), Flavio Cotti a expliqué les conditions à la tenue du scrutin dont la responsabilité a été confiée à l'OSCE: droit de vote des réfugiés, égalité de traitement et liberté de campagne électorale pour les candidats, enregistrement des partis, presse «libérale et ouverte», liberté de déplacement, respect des droits de l'homme.

Le vote des réfugiés constitue un des principaux soucis de l'OSCE, a souligné le conseiller fédéral. Au moment des élections, des dizaines de milliers de personnes déplacées ne seront pas rentrées chez elles. Il faut qu'elles puissent voter à l'étranger. En Suisse, cette question risque de concerner une partie des 12.000 Bosniaques dont Berner souhaite le retour au pays. Le chef du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) n'a toutefois pas «directement évoqué» leur sort

dans son entretien avec le président Alija Izetbegovic.

Interrogé sur la justesse du délai (neuf mois) pour organiser le scrutin, Flavio Cotti a estimé que des élections «justes» ne devaient pas forcément s'effectuer dans des conditions «parfaites». Toute la «troïka» de l'OSCE s'est retrouvée à Sarajevo pour discuter avec les différentes parties: Flavio Cotti, son prédécesseur hongrois Laszlo Kovacs et le ministre des Affaires étrangères danois Niels Helveg Petersen. Le vice-président serbo-bosniaque Nicola Koljevic, l'adjoint de Radovan Karadzic, en a profité pour venir à Sarajevo pour la première fois depuis quatre ans. M. Cotti y a vu un signe de l'actuel «esprit de dialogue» après «quatre ans de haine».

Dirigée par l'ambassadeur américain Robert Frowick, chef de mission de l'OSCE en Bosnie, la CEP comprend le diplomate britannique Sir Kenneth Scott, le professeur de droit et ancien conseiller à la présidence bosniaque Kasim Begic, le juriste serbo-bosniaque Slobodan Kovac, le ministre de la justice de la



Sarajevo

Flavio Cotti a présenté la commission électorale de l'OSCE au président Izetbegovic. (Keystone-AP)

Fédération croato-musulmane Mate Tadic. En font également partie l'Allemand Michael Steiner, principal adjoint du haut-représentant civil Carl Bildt, ainsi que l'expert électoral canadien John Reid.

RETOUR EN SUISSE

Le voyage de M. Cotti en ex-Yougoslavie avait débuté lundi

à Zagreb et Belgrade. Il a obtenu du président Franjo Tudjman l'accord pour une mission préparatoire de l'OSCE en Croatie. Elle doit définir les buts, champs d'action et modalités d'une mission à long terme de l'OSCE, qui observera entre autres le respect des droits de l'homme. Zagreb souhaiterait que la mission de l'OSCE se concentre sur la Slavonie orientale, occupée par les Serbes croates. Or, l'organisation s'intéresse aussi à la situation en Krajina et en Slavonie occidentale, où de nombreuses exactions ont été dénoncées.

A Belgrade, le conseiller fédéral a dit au président serbe sa préoccupation devant la situation au Kosovo. Peuplée à 90% d'Albanais, cette province serbe est soumise à une sévère répression de la part de Belgrade. Flavio Cotti rentrait hier soir en Suisse. (ats)

Premier ministre nommé

A Sarajevo, le parlement bosniaque s'est choisi un nouveau gouvernement central avec à sa tête Hasan Muratovic. Ce dernier remplace Haris Silajdzic qui a démissionné il y a cinq mois. M. Silajdzic a également quitté le Parti de l'action démocratique (SDA), au pouvoir à Sarajevo. Il l'accusait de chercher à gommer les racines pluriethniques de la Bosnie. Le Parlement de la fédération croato-musulmane, l'une des deux entités internes prévues dans l'accord de paix, devait également désigner un gouvernement. (ats, afp, reuter)

Otages en Tchétchénie: négociations suspendues jusqu'à vendredi

Deux agents russes tués à Grozny

Les négociations entre les preneurs d'otages tchétchènes et les autorités daghestanaises pour la libération des douze policiers russes toujours détenus ont été suspendues jusqu'à vendredi, selon l'agence Itar-Tass. Par ailleurs, deux soldats des Services russes de sécurité (FSB, ex-KGB) sont morts lundi soir à Grozny.

Deux agents des services secrets russes ont été tués lundi soir

dans une embuscade tendue en plein centre de Grozny, la capitale régionale. Selon le chef d'état-major du Ministère tchétchène de l'intérieur mis en place par Moscou, cité par Itar-Tass, deux autres membres des forces de sécurité ont été blessés au cours du même incident. On ignore si les séparatistes ont subi des pertes.

Concernant le sort des otages, le chef de la police de Khassavouirt (Daghestan) a déclaré à

l'agence que les parties étaient parvenues à trouver un «terrain d'entente». Les prisonniers appartenaient à un groupe de 17 policiers russes de Novossibirsk (Sibérie), capturés le 10 janvier par les séparatistes tchétchènes à Pervomaïskaïa, au Daghestan. Ces derniers avaient libéré lundi sans condition cinq de leurs otages qui étaient blessés.

Quelque 300 combattants tchétchènes s'étaient emparés la veille de plusieurs centaines de

civils à Kizliar. Bloqués par les troupes fédérales dans ce village proche de la frontière tchétchène, ils avaient subi un siège de plusieurs jours. La plupart d'entre eux étaient cependant parvenus à s'échapper en emmenant avec eux 42 civils daghestanais et les 17 policiers sibériens.

Les civils ont été libérés mercredi en échange des dépouilles de 42 séparatistes tués au cours du siège. (ats, reuter, afp)

Costa Rica

Ravisseur arrêté

Le chef présumé des ravisseurs de la Suisse et de la touriste allemande, enlevées le 1er janvier dernier au Costa Rica, a été arrêté. Le DFAE ne disposait pour l'instant d'aucune information supplémentaire sur le sort des deux personnes kidnappées.

Teodoro Amador Perez a été placé en détention préventive et va être interrogé, a indiqué hier un porte-parole de la police. Il a été interpellé dimanche soir dans un village du nord du pays, non loin de la frontière avec le Nicaragua. Il passe pour être l'un des meneurs du groupe de rebelles Comando Viviana Gallardo, qui a revendiqué l'enlèvement de l'Allemande de 24 ans Nicola Fleuchaus et de la Suisse de 53 ans Regula Siegfried.

La police costaricaine pense que neuf hommes et une femme font partie de la bande de ravisseurs. Il s'agit vraisemblablement d'anciens rebelles de la «Contra» antisandiniste et de criminels costaricains. (ap)

Israël

Le Likoud résigné

En Israël, après deux années d'opposition farouche, le Likoud (droite) s'est dit prêt hier à accepter, bon gré, mal gré, le passage sous autorité palestinienne de la Cisjordanie et de Gaza.

Plusieurs anciens «faucons» du parti ont récemment demandé au chef du Likoud, Benjamin Netanyahu, de s'engager à poursuivre les négociations avec Yasser Arafat si le parti remportait les prochaines élections législatives (en juin ou en octobre). Ce dernier a lui-même reconnu hier lors d'un meeting à Jérusalem qu'il fallait faire face à la réalité du processus de paix.

À LA TRAÎNE

Cette modification de la ligne du Likoud s'explique également par le fait que le parti conservateur est à la traîne dans les sondages. (ap)

Economie allemande

Un plan de relance

L'année 1996 ne s'annonçant désormais plus sous les meilleurs auspices, Bonn a dévoilé hier un plan très attendu de relance de l'économie qui prévoit à la fois une large réforme fiscale et une diminution de la fonction publique fédérale.

Le ministre des Finances, Theo Waigel, a souligné que ce «programme d'action» avait été évoqué avec la France lundi, la France et l'Allemagne s'étant engagées à travailler de concert pour revivifier des économies anémiées.

Bien que la croissance soit languissante depuis deux ans, une tendance qui devrait se poursuivre cette année, le ministre de l'Economie, Gunter Rexrodt, a souligné pour sa part que l'Allemagne n'était pas pour autant en récession. «Mais, a-t-il ajouté, avec un taux de chômage à environ dix pour cent, il est clair aussi que le chômage est et demeure notre plus gros problème en 1996». (ap)

Italie

Un mercredi crucial

Le président italien Oscar Luigi Scalfaro a engagé hier d'ultimes consultations pour résoudre la crise gouvernementale. Les discussions dureront deux jours.

Le Parti démocratique de la gauche (PDS, ex-communiste) a déjà annoncé sa préférence pour des élections anticipées en cas de blocage de la droite.

Ces nouvelles consultations visent à régler la crise politique qui s'est ouverte le 11 janvier avec la démission du président du Conseil Lamberto Dini. La journée d'aujourd'hui sera cruciale. M. Scalfaro s'entretiendra avec deux personnalités politiques de premier plan, Silvio Berlusconi pour la droite et Massimo D'Alema pour la gauche.

Demain, le président de la République pourrait annoncer sa décision: soit convoquer des élections législatives anticipées en mars ou en avril, soit charger une personnalité de former un gouvernement pour entreprendre des réformes. (ats, afp)

Grèce - Turquie

Mer Egée: l'escalade

La Grèce a mobilisé hier ses forces armées pour défendre sa souveraineté sur le rocher d'Imia, dans la mer Egée, revendiqué par la Turquie. Ankara a affirmé qu'elle n'accepterait pas ce «fait accompli». Il s'agit de la plus grave crise gréco-turque depuis des années.

Le gouvernement grec a souligné que, malgré la mobilisation de ses forces, il voulait éviter «toute escalade». Il a appelé Ankara «à faire baisser la tension» en retirant ses forces navales des abords d'Imia, l'un des îlots de l'archipel du Dodécannèse, à 4,5 milles des côtes turques. La Grèce et la Turquie s'opposent depuis des décennies en mer Egée.

Selon le ministre grec de la Défense, Gérasimos Arsenis, les forces turques présentes dans la zone mardi en début d'après-midi étaient composées de six bâtiments. La présence grecque était «un peu plus forte» tandis que l'îlot «est gardé par des forces de sécurité intérieures», a précisé le ministre.

«Imia est grec historiquement et notre devoir est de le défendre», a dit M. Arsenis. «La responsabilité de l'incident incombe à la Turquie. Il n'est pas question de discuter de nos droits souverains» avec Ankara, a-t-il souligné.

REFUS

L'armée turque a pour sa part rejeté hier les accusations d'Athènes selon lesquelles elle a violé les espaces aérien et maritime grecs. Elle ne se trouve pas en état d'alerte mais «a intensifié sa vigilance» dans la région. Ankara a réitéré «l'appartenance à la Turquie» de cet îlot et demandé le retrait des bâtiments de guerre grecs «dans les eaux de l'îlot de Kardak» (Imia pour les Grecs).

«La Turquie n'autorise pas un autre drapeau sur son territoire», a déclaré Mme Tanu Ciller, le premier ministre turc. «Ce drapeau sera abaissé et les soldats grecs partiront», a-t-elle ajouté. Elle a réaffirmé que la Turquie ne permettrait pas «un fait accompli» de la part de la Grèce à propos de ce rocher.

DES DRAPEAUX

La «guerre des drapeaux» a débuté jeudi après que les couleurs grecques eurent été hissées sur Imia, un rocher inhabité de quelques centaines de mètres carrés, par le maire de l'île grecque toute proche de Kalymnos. Quelques heures plus tard, deux journalistes du quotidien nationaliste turc «Hürriyet» se sont rendus sur Imia en hélicoptère et ont remplacé le drapeau grec par un drapeau turc. La Grèce a alors envoyé un navire de guerre pour réinstaller le drapeau hellène sur l'îlot.

Selon Athènes, Imia lui a été cédé par l'Italie avec les autres îles du Dodécannèse en vertu des traités de paix de Paris en 1947. Selon Ankara, l'îlot - qu'ils appellent Kardak - appartient à la Turquie en vertu d'un accord signé en 1932 avec l'Italie stipulant que les îlots situés à moins de 12 milles des côtes appartiennent au pays le plus proche.

Il faut remonter à mars 1987 pour retrouver un incident de cet ampleur entre les deux frères ennemis. La Grèce et la Turquie avaient frôlé l'affrontement direct à propos d'un litige sur le contrôle des ressources minières de la mer Egée.

(ats, afp, reuter)

31 janvier 1953 - La ville de Quinhon, important port situé à 450 km au nord-est de Saïgon, a été occupée par des forces franco-vietnamiennes. Il s'agit d'une opération de diversion sur les arrières des unités du Viet-Minh. Les Français ont recouru à neuf bâtiments, dont le porte-avions «Arromanches» et à un appui massif de l'aviation. C'est le premier débarquement franco-vietnamien depuis 1945 dans cette région.

BRÈVES

Kaboul

Pont aérien

Kaboul vit dans l'horreur. Le froid, le blocus des routes, les obus qui tombent au hasard, l'absence d'eau, d'électricité, de vivres plongent la capitale afghane dans une tragédie sans précédent. Face au désastre, le CICR a annoncé hier à Genève l'organisation d'un pont aérien.

Niger

Premier ministre nommé

Le Conseil de Salut national, instance militaire suprême au pouvoir depuis samedi à Niamey, a nommé hier par décret Boukari Adjji au poste de premier ministre, a annoncé la radio nationale. M. Adjji occupe actuellement les fonctions de vice-gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et réside à Dakar, siège de la banque.

Nigeria

Opposant arrêté

L'avocat Gani Fawehinmi, dirigeant de la formation politique radicale Conscience nationale (NC, opposition) a été arrêté hier à Lagos, ont annoncé des responsables de la NC. Des agents des services de sécurité nigériens ont fait irruption à son domicile et l'ont emmené vers une destination inconnue.

Rôle de l'Etat

Impar... donnable

Deux fâcheuses erreurs se sont glissées dans l'article «Quel est le rôle de l'Etat, paru mardi 30 janvier sous la signature de Jean-Didier Bauer, dans notre rubrique «Ouvert sur...».

Ainsi, après l'intertitre «Les Romands ont-ils mal travaillé», il fallait lire «La défaillance des économies romandes n'est pas due à un manque de savoir-faire ou d'ardeur au travail, ni à un manque d'imagination ou de créativité industrielle. Elle a été causée en première ligne par un manque d'ouverture sur nos voisins européens comme aussi, sinon plus, sur nos Confédérés...».

Par ailleurs, à propos du canal Rhin-Main-Danube, il est question d'une «artère de communication mise en œuvre il y a aujourd'hui plus de trente ans, et non mise en service comme écrit par erreur. (Imp)

OFFRES D'EMPLOI



Le centre professionnel
«LES PERCE-NEIGE»
 des Hauts-Geneveys
 cherche

un(e) physiothérapeute

à temps partiel (environ 6 heures par semaine).
 Entrée en fonction: tout de suite.
 Les offres, accompagnées d'un curriculum vitae,
 sont à adresser à la direction du
Centre «Les Perce-Neige»
 2208 Les Hauts-Geneveys.

28-40536

**Société italienne spécialisée dans les
 bracelets de montre métalliques**, bien
 implantée sur le marché suisse recherche un

**collaborateur
 technico-
 commercial**

connaissant la branche, parlant italien et
 disponible pour de fréquents déplacements.
 Lieu de travail: La Chaux-de-Fonds.
 Ambiance de travail dynamique, salaire adapté
 aux capacités.
 Faire offre sous chiffre **M 14-780114 à Publi-
 citas, case postale 248, 2800 Delémont 1.**

14-780114

SCHAUBLIN

Nous sommes une entreprise mondialement connue
 dans le domaine des outillages de haute précision et
 cherchons pour notre département achats

**un(e)
 acheteur(euse)**

de formation technique ou commerciale avec de
 bonnes connaissances de l'autre domaine, de langue
 maternelle allemande ou française, capable de tra-
 vailler de manière indépendante et d'assumer le
 contact avec nos fournisseurs.

Nous demandons:
 - CFC ou équivalent;
 - quelques années de pratique dans un service
 d'achats;
 - le(la) candidat(e) devra être bilingue (F/A).
Nous offrons:
 - travail intéressant et varié;
 - prestations sociales d'une entreprise moderne.
Date d'entrée: mars 1996 ou à convenir.
 Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur
 offre manuscrite, accompagnée des documents
 usuels à **SCHAUBLIN SA**, service du personnel,
 Blancherie 9, 2800 Delémont.

14-780188

PARTNER



*A la hauteur
 de vos ambitions*

Spécialisée dans le recrutement, le conseil et le placement
 de personnel stable et temporaire, notre société est active
 sur l'ensemble de l'Arc jurassien.

Dans le cadre du développement de nos activités, nous
 recherchons un

**Conseiller en personnel
 au département Industrie**

Nous vous offrons une activité qui vous permet d'être le
 partenaire commercial privilégié des entreprises et de leurs
 futurs collaborateurs; un travail susceptible de développe-
 ment, une formation approfondie, une introduction soignée
 ainsi que d'excellentes conditions d'engagement.

Vous êtes de formation technique niveau CFC, ET ou ETS,
 âgé de 26 à 35 ans, au bénéfice d'une première expérience
 de vente.

**Alors n'hésitez pas à adresser votre offre de services
 complète avec photographie et copies de certificats**
 sous réf. 96.01/52.



Av. Léopold-Robert 47/49
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039 / 23 22 88

132-782371

**Temporaire
 et stable**

Publicité intensive, Publicité par annonces

ENSEIGNEMENT

ANGLAIS À LONDRES

SÉJOUR LINGUISTIQUE À L'ANGLO-SCHOOL
 Cours intensifs Cours de vacances
 Cours d'exames Cambridge Proficiency, CAE,
 First Certificate, TOEFL

Renseignements et documentation:
ANGLOSTUDY, Hofgutweg 3d
 3400 Berthoud BE
 Tél.+Fax 034 22 29 22
 dès 9.11.96: 034 422 29 22

291-24194/ROC

OFFRES D'EMPLOI

Restaurant de La Chaux-de-Fonds
 cherche

CUISINIER

☎ 039/28 57 98 132-782247

PARTNER



*A la hauteur
 de vos ambitions*

A la hauteur de vos exigences

Mandatés par l'un de nos clients, nous
 recherchons un

Chef d'atelier

- apte à prendre la responsabilité d'un
**département de montage de boîtes
 de montres;**
 - maîtrisant ce domaine particulier,
 possédant une expérience dans la
 conduite de personnel et l'organisation
 de production.

Intéressé, curieux?

N'hésitez pas à contacter M. Dougoud
 pour de plus amples renseignements.

Av. Léopold-Robert 47/49
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039 / 23 22 88

132-782372

**Temporaire
 et stable**

SCHIESS

Electricité - Téléphone

cherchons:

1 apprenti monteur-électricien

engagement début août

1 jeune monteur-électricien

1 monteur-électricien ou

contrôleur

Votre travail:

- développement du secteur cou-
 rant fort

- devis, facturation

- dépannage

- gestion chantier

- formation apprentis

Envoyer curriculum vitae et

prétentions de salaire à:

F. Schiess, Avenir 13,

2400 Le Locle.

132-782272

ECCO

POSTES FIXES

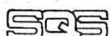
Nous cherchons pour entrée rapide
 ou à convenir,

OUVRIÈRES

expérimentées dans le secteur
 horlogerie.

Contactez **Frédéric CHUARD** pour de
 plus amples informations

Tél. 038/25 40 50



ECCO S.A.

Grand-Rue 1a

2000 Neuchâtel

système de Qualité certifié
 ISO 9002 / EN 29002
 Reg. No. 11105

● Membre de la FSEPT

132-782265

**NOUS
 RECHERCHONS**

**Pour
 immeuble
 locatif à
 La Chaux-de-Fonds**

**CONCIERGE
 À TEMPS COMPLET**

(appartement de fonction à disposition)

● sérieux et de caractère agréable

● sachant travailler de façon indépen-
 dante

● ayant une expérience dans la concier-
 gerie ou une profession dans le do-
 maine du bâtiment.

Date d'entrée en fonction: 1er mai 1996
 ou à convenir.

Faire offre écrite avec documents
 usuels à l'attention de M. Spart.



GECO GÉRANCE ET
 COURTAGES SA

75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 039/23 26 55-56



**Croyez-en
 nos prix!**

Jusqu'au 3.2
**Filet d'agneau
 frais**

de Nouvelle-
 Zélande

32.!

le kg

au lieu de 39.-

Jusqu'au 3.2
**Truites
 entières**

fraîches,
 blanches,
 importées

9 50

le kg

au lieu de 13.50

Jusqu'au 3.2
Choux chinois

1 90

le kg

**L'ACTUALITÉ
 FRAÎCHEUR**

MIGROS
 NEUCHÂTEL - FRIBOURG

28-40459

Universités: durcissement des conditions d'études Recul du nombre d'étudiants

Selon les données des universités et des hautes écoles, plus de 88.500 personnes étudient actuellement en Suisse, soit près de 1000 de moins qu'en 1994/1995. Les diverses mesures administratives adoptées par les établissements sont à l'origine de ce recul. La tendance ne devrait toutefois pas se confirmer à long terme.

Le nombre d'étudiants a de nouveau reculé, après avoir suivi la pente ascendante pendant les 30 dernières années (1960: 21.300, 1990: 86.000, 1993: 91.000). Il est resté en deçà de la barre des 90.000 l'an dernier et se situe aux alentours des 88.539 pour le semestre d'hiver 1995/1996, selon les données provisoires communiquées par les douze universités et hautes écoles de Suisse.

PAS DE CHANGEMENT

En 1993, l'Office fédéral de la statistique (OFS) estimait que le nombre d'étudiants allait grimper jusqu'à près de 110.000 d'ici à l'an 2000. Il s'agit maintenant

de déterminer si la baisse enregistrée au milieu des années 90 marque le début d'un revirement de tendance.

Nivardo Ischi, secrétaire général de la Conférence universitaire suisse, ainsi que Katrin Holenstein, de l'OFS, mettent en garde contre toute conclusion hâtive. Selon eux, le recul des effectifs à l'Université de Zurich est à l'origine du retournement de situation signalé aux alentours de 1993.

L'établissement zurichois a augmenté les taxes d'inscription et supprimé des privilèges en matière d'assurance-maladie. Ce qui a poussé de nombreux étudiants, notamment les étudiants «éternels» et les étudiants en doctorat, à s'exmatriquer.

Les conditions d'admission et les règlements d'études ont été renforcés dans d'autres institutions également. Il y a deux ans, Genève a durci sa position par rapport aux titulaires de baccalauréat français. L'introduction d'une limite maximum de semestres passés sur les bancs de l'uni ou des examens intermédiaires ont aussi contribué à mettre un frein à la surpopulation dans certaines universités, souligne Nivardo Ischi.



1000 de moins en 1994/95

La tendance ne devrait toutefois pas se confirmer à long terme. (Keystone-a)

NOUVEAUX ÉTUDIANTS

A long terme, la tendance haussière devrait reprendre le dessus. En effet, les titulaires de maturité sont en augmentation, et il est établi depuis quelque temps que près de 80 % d'entre eux entreprennent des études.

Pour Nivardo Ischi, les chiffres concernant les étudiants dé-

butants permettent d'établir un pronostic pour l'avenir. Depuis le début des années 90, ceux-ci se maintiennent aux alentours de 16.000 par an, selon l'OFS. Les données les plus récentes des universités et des hautes écoles montrent que la proportion de nouveaux devrait demeurer à peu près la même. (ats)

Recherche

Crédits et concours

Les deux programmes prioritaires de recherche MINAST et Optique II devraient pouvoir démarrer intégralement en septembre. Le secrétaire d'Etat Heinrich Ursprung, directeur du Groupement de la science et de la recherche, a ratifié hier les plans d'exécution de ces deux nouveaux programmes. Les dernières mises au concours sont attendues en mars.

Après de longues et pénibles incertitudes, le montant définitif du crédit octroyé par la Confédération à ces programmes a été approuvé par le Parlement en décembre. Pour MINAST (technologie des micro et nanosystèmes), 85% du crédit devrait aller aux 110 instituts et entreprises suisses et étrangères (dont 14 dans le canton de Neuchâtel) dont les projets ont déjà été approuvés.

La mise au concours qui doit s'ouvrir en mars ne concerne que les nouveaux projets. Parmi eux, ceux qui s'inscrivent dans le cadre de MINAST bénéficieront de 15% du crédit prévu pour l'ensemble de ce programme. Les groupes d'experts examineront ces projets avant l'été, de manière à leur permettre de démarrer le 1er septembre. (fn)

BRÈVES

UDC bernoise

Crise d'identité

La section bernoise de l'UDC ne se considère pas comme une filiale de son homologue zurichoise présidée par Christoph Blocher, a déclaré mardi à Belp (BE) le président de la section Albrecht Rychen, devant 350 délégués du parti. Cela ne sert à rien de toujours dénigrer «une UE bureaucratique et centralisatrice», a-t-il notamment déclaré.

Corruption au DMF

Commission politique

L'affaire de corruption au DMF n'occupe pas que la justice. Les autorités politiques s'en saisissent de plus en plus. Lors de sa prochaine séance, la commission de politique de sécurité du Conseil national va examiner cette affaire.

Balance commerciale

Positive en 1995

Pour la troisième année consécutive, la balance commerciale de la Suisse a bouclé par un excédent l'an dernier. Le commerce extérieur a toutefois perdu de son dynamisme par rapport à 1994 et la croissance des importations a été plus forte que celle des exportations, a indiqué mardi l'Administration fédérale des douanes.

Lucerne

Revenu minimum refusé

Le Grand Conseil lucernois ne veut pas inscrire dans la loi le droit à un revenu minimum pour les chômeurs ayant épuisé leurs indemnités.

Saint-Gall

Tamoul arrêté pour meurtre

La police a arrêté un Tamoul de 27 ans pour le meurtre présumé d'un compatriote dont le corps avait été retrouvé mercredi dernier dans un bois près de Niederhelfenschwil (SG). Les mobiles du crime sont inconnus pour l'instant.

«Gang des chambres à coucher»

Lourdes condamnations

Le Tribunal criminel de Payerne, siégeant à Lausanne, a prononcé mardi des peines s'échelonnant entre sept ans et demi et douze ans de réclusion contre les membres du «gang des chambres à coucher». Les trois condamnés répondaient de brigandages accompagnés de violences commis entre 1991 et 1994.

Etat social: l'USS rencontre le président Delamuraz Adapter sans chambouler

L'Union syndicale suisse (USS) a fait part hier au président de la Confédération Jean-Pascal Delamuraz de son inquiétude à propos de la dégradation des relations entre partenaires sociaux. Elle attend de lui qu'il s'engage en faveur de mesures étatiques destinées à soutenir les conventions collectives de travail (CCT). Elle souhaite aussi que la Banque nationale mène une politique apte à renforcer la compétitivité de l'économie.

Le chef du Département fédéral de l'économie publique a invité hier l'USS et d'autres syndicats. L'USS a indiqué qu'elle avait attiré l'attention de Jean-Pascal Delamuraz sur le fait que, l'an

passé, 50% seulement des salariés étaient encore soumis à une CCT.

Elle considère que le «sapelement sournois» des CCT auquel on assiste actuellement constitue une évolution inquiétante qui traduit «l'arrogance» d'une partie du patronat.

L'USS attend du ministre de l'Economie qu'il s'engage en faveur de mesures de l'Etat destinées à soutenir les CCT, par exemple en facilitant leur déclaration d'extension.

La délégation de l'USS a aussi demandé à Jean-Pascal Delamuraz de s'engager pour que la Banque nationale mène une politique monétaire apte à renforcer la compétitivité de l'économie suisse. (ap)

Horaire parlant et Internet pour les CFF

La révolution informatique

Première mondiale pour les CFF: un numéro de téléphone à péage de 36 centimes la minute va permettre d'interroger un «horaire parlant».

Programmé pour la reconnaissance vocale, l'ordinateur puisera ensuite dans sa banque de données pour fournir au demandeur, sous forme d'horaire, une réponse à sa question. Pour l'heure le système ne fonctionne qu'en allemand. Une version en français est en préparation, ont annoncé hier les CFF lors d'une

conférence de presse. Le système est en mesure de fournir des horaires entre quelque 1500 gares.

Outre les aspects techniques, les CFF entendent également étudier les réactions des clients. La capacité de reconnaissance des ordres vocaux est d'environ de 90%, selon les CFF.

SUR INTERNET

Première compagnie européenne de chemin de fer à franchir le pas, les CFF se sont lancés sur le réseau Internet. Le serveur, à l'adresse «http://www/-

sbb.ch/», fournit dès maintenant un accès à l'horaire électronique, une boîte aux lettres pour la messagerie électronique, des offres pour les trafic des voyageurs et des renseignements sur l'entreprise. La plupart des informations sont proposées en français, en allemand, italien et anglais. La régie a également renouvelé son système informatique d'émission des billets. Les billets seront désormais imprimés sur un papier devant interdire les falsifications par photocopie. (ap)

Office fédérale de la statistique

Le prix des aliments en baisse

Le prix des denrées alimentaires a baissé de 0,9% de mai 1993 à fin 1995. Pendant ce temps, le coût de la vie a augmenté de 3,4%. Les consommateurs ont économisé en 1995 quelque 760 millions de francs. La part des denrées alimentaires dans le budget des ménages est tombée depuis 1993 de 17,9 à 17,4%.

L'an dernier, les Suisses ont dépensé quelque 36,6 milliards de francs en denrées alimentaires. Si le prix de celles-ci avait suivi l'inflation, les consommateurs auraient dépensé 37,36 milliards, a indiqué hier le service d'information agricole alémanique LID dans un communiqué basé sur les données de l'Office

fédéral de la statistique (OFS). Cette baisse se répercute sur le revenu des paysans.

Selon le LID, celui-ci ne présente dans les régions de plaine que 46% du revenu d'un salarié de situation comparable et 61% dans les régions de montagne, paiements directs inclus. (ats)

Télévision régionale alémanique Züri 1 jette l'éponge

La télévision régionale zurichoise Züri 1 a cessé d'émettre hier à 16 heures, dix mois après son lancement. Constatant que les buts fixés n'ont pas été atteints, le conseil d'administration s'est résolu à jeter l'éponge. Il s'écoulerait trop de temps avant que l'équilibre financier puisse être réalisé.

Malgré de nombreux contacts ces dernières semaines, les responsables de la chaîne n'ont pas trouvé de partenaires ou de solutions à même d'assurer l'avenir de l'entreprise, relève un communiqué.

La cessation d'activités touche dix collaborateurs à plein temps, auxquels s'ajoutent les emplois au sein des sociétés de production partenaires. Au total, la chaîne occupait entre 80 et 90 personnes, la grande majorité à temps partiel.

Les actionnaires de Züri 1 vont aider les employés à trouver de nouvelles places de travail. Ils s'efforceront dans la me-

sure du possible d'«éviter les cas difficiles». Selon le président du conseil d'administration de la chaîne Willy Haderer, interrogé sur Radio Z, les promoteurs de Züri 1 ne pouvaient plus se permettre d'investir en l'absence de perspectives satisfaisantes à court ou moyen terme.

ROGER SCHAWINSKI

Pour le responsable de TeleZüri Roger Schawinski, l'échec de Züri 1 résulte d'erreurs de programmation et des mauvaises conditions cadre offertes aux télévisions locales. L'expérience enseigne qu'un émetteur local n'est viable que s'il se concentre sur l'information.

Cet échec devrait inciter l'Office fédéral de la communication à réfléchir, selon M. Schawinski. La SSR jouit en effet des mêmes droits en matière de sponsoring et de publicité que les stations privées, tout en profitant des taxes de concession. (ats)

Résultats du compte routier 1993

Meilleurs que prévu

Le compte routier 1993 a bouclé sur un résultat meilleur que ne le laissaient prévoir les chiffres provisoires publiés en mai par l'Office fédéral de la statistique (OFS) et revus aujourd'hui à la hausse. Ainsi, par rapport à 1992, la hausse des carburants de mars 1993 a entraîné une nette amélioration du degré d'équilibre financier du compte routier. L'insuffisance de couverture s'est réduite de 981 millions en 1993 pour atteindre 177 millions.

Le degré de couverture des coûts occasionnés par les routes en Suisse s'est monté à 97,2% en 1993 contre 84,1% en 1992, a indiqué hier l'OFS. Le trafic lourd, soit les camions, les cars et les tracteurs, ont couvert leurs coûts directs à raison de 104%. Ce groupe présente donc un léger excédent de 36,5 millions.

Par contre, les voitures ne couvrent pas encore les coûts qu'elles occasionnent. Avec un taux d'équilibre de 96,9%, le déficit se monte pour les voitures à 150,1 millions. En fait, le degré

de couverture des coûts atteint 106,5% pour le trafic marchandises et 95% pour le trafic individuel.

Suite à l'augmentation de 20 centimes du litre d'essence intervenue en mars 1993, les recettes du compte routier sont passées de 5,197 milliards en 1992 à 6,064 milliards en 1993. Les droits d'entrée sur l'essence et le diesel représentent environ 67% de ces recettes.

La récession économique et les difficultés budgétaires des collectivités publiques se sont également répercutées sur les dépenses routières. En 1993, les communes ont dépensé 1,85 milliard pour les routes, soit 118 millions de moins que l'année précédente. Les dépenses routières nettes des cantons se sont réduites de 125 millions pour s'établir à 1,83 milliard. Enfin, les dépenses pour les routes nationales ont atteint 2,42 milliards, soit le niveau le plus élevé jamais atteint. (ap)

Maison du Peuple
Jeudi
1er février 1996
à 20 heures

GRAND MATCH AU LOTO

Ensemble vocal **Domenica**, Chœur d'hommes **La Pensée**

Abonnement à Fr. 18.- pour 40 tours avec 6 cartons.
 Carte supplémentaires: 50 centimes
 Tout le match se joue en bons d'achat
 1 tour gratuit se jouera pendant la soirée.
 Admis dès 16 ans

132-782029

IMMOBILIER

A louer pour le 1er mars à La Ferrière
appartement 3 pièces
 Fr. 1100.- charges comprises
 Contacter le 032/97 11 33
 F. Paratte
 132-782183

Gérance libre PETIT HÔTEL CAFÉ RESTAURANT
 Zone touristique/VS
 Tél. 038/24 05 29
 28-40474

A louer rue Jacob-Brandt 6 à La Chaux-de-Fonds
Grand 3½ pièces entièrement rénové, cuisine agencée, 2 salles d'eau. Libre tout de suite.
 Fr. 900.- + charges.
 Gérance Peruccio Mlle Grün
 ☎ 039/31 16 16
 241-67104

L'annonce, reflet vivant du marché

A louer
bel appartement 5 pièces (130 m²)
 3e étage, avenue Léopold-Robert 35, remis à neuf, tout confort, dégagement (jardin). Fr. 1500.- + charges. Libre.
 ☎ 039/23 83 20, heures des repas.
 132-782353

Tout de suite ou date à convenir
Rue Fritz-Courvoisier La Chaux-de-Fonds
À LOUER
Appartement 3 pièces
 Cuisine agencée, tout confort.
 Fr. 790.- + charges.
 ☎ 038/24 22 45
 28-39118

À VENDRE à La Chaux-de-Fonds
 Quartier de l'Abeille
IMMEUBLE
 Composé de:
 7 appartements actuellement loués, locaux commerciaux et industriels disponibles.
 Pour renseignements et notice, sans engagement, s'adresser à:
GÉRANCE CHARLES BERSET S.A.
 Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 78 33 - Fax 039/23 77 42
 132-781689

28-39893
CASTEL REGIE
 A louer à La Chaux-de-Fonds
 Rue de la Balance 6
APPARTEMENT DE 3½ PIÈCES
 Cuisine agencée, lave-vaisselle.
 Loyer: Fr. 830.- plus charges.
 Libre tout de suite.
 2034 Peseux 038/31 78 03

À LOUER POUR DATE À CONVENIR
Rentenanstalt Swiss Life
LA CHAUX-DE-FONDS
MAGNIFIQUES APPARTEMENTS
 de 2½ à 5½ pièces, dans quartier tranquille et ensoleillé à l'Est de la ville, grand confort.
LOGEMENT
 de 3 pièces, chauffage central, salle de bains, balcon, rue du Parc.
LE LOCLE APPARTEMENTS
 de 2, 2½ et 3 pièces, tout confort, rue des Cardamines.
POUR ÉTUDIANT
 studio, avec coin cuisine agencée de frigo et cuisinière. Loyer de Fr. 259.- charges comprises.
GÉRANCE CHARLES BERSET SA LA CHAUX-DE-FONDS
 ☎ 039/23 78 33
 Fax 039/23 77 42
 241-67198

GÉRANCE CHARLES BERSET SA LA CHAUX-DE-FONDS
 ☎ 039/23 78 33
 Fax 039/23 77 42
POUR DATE À CONVENIR À LOUER AU CŒUR DE NOTRE VILLE BEAUX APPARTEMENTS
 de 4½ pièces, 115 m², doubles sanitaires, cuisines agencées, ascenseur. Plusieurs cabinets médicaux dans l'immeuble. L'emplacement est de tout premier ordre. Pourraient également convenir pour profession libérale.
 132-782161

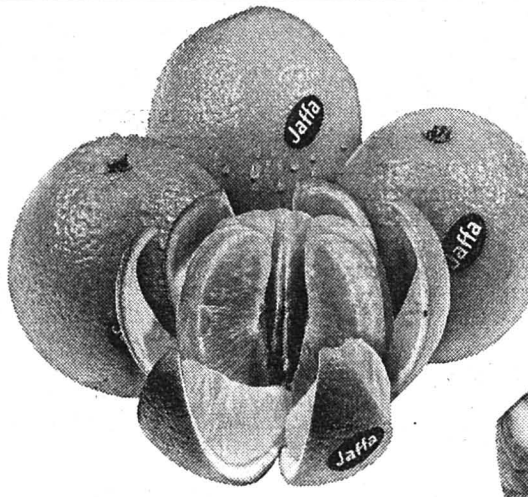
Nous cherchons pour date à convenir
Ferme, ferme, dans les Franches-Montagnes
 Nous attendons volontiers votre offre!
 Sous chiffre X 6-102207 à Publicitas, case postale 1155, 2501 Biel/Bienne 1. 6-102207

À LOUER Billodes 73 au Locle
Appartements 3 et 4 pièces
 dans un petit immeuble de 2 étages, quartier tranquille, balcons, petit jardin et potagers à disposition.
Loyer: dès Fr. 550.- + charges
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
 75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 039/23 26 55-56
 UNPI

A vendre à La Chaux-de-Fonds
2 SUPERBES ATTIKES NEUFS
 de 300m² dont 130m² en terrasse entourant toute l'habitation !!!
 - Très grand séjour avec cheminée centrale
 - Pièces lumineuses et modulables à choix
 - Fr. 485'000.- soit Fr. 1'485.- mens. + ch.
 ... **UNE VÉRITABLE VILLA SUR LE TOIT !!**
 Construction 1996 **Tél. 039 / 200.222**

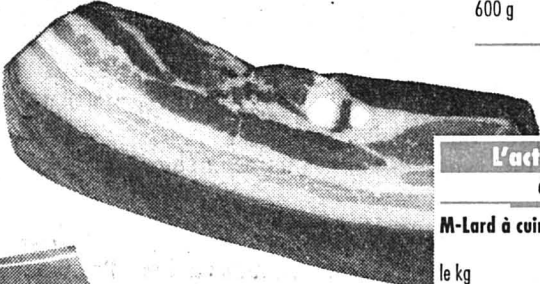
PROCITÉ
 Numa-Droz 114 2300 La Chaux-de-Fonds
 132-782404

LA QUALITÉ EN ACTION



L'action-fraicheur
 du 31.1 au 3.2
Oranges shamouti «Jaffa» d'Israël
 en filet, le kg **170**
 en cabas, le kg **160**

L'action-fraicheur
 du 31.1 au 6.2
Fondue moitié-moitié
 400 g ~~9.90~~ **7.90** (100 g 1.98)
Mélange spécial pour fondue
 400 g ~~8.90~~ **7.20** (100 g 1.80)
 600 g ~~13.30~~ **10.80** (100 g 1.78)

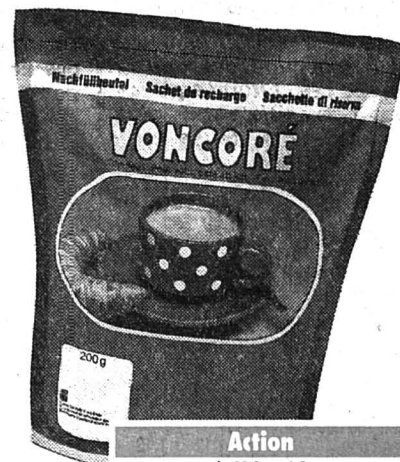


L'action-fraicheur
 du 31.1 au 6.2
M-lard à cuire fumé
 le kg ~~18.-~~ **13.-**

L'action-fraicheur
 du 31.1 au 3.2
Pain bis
 500 g ~~1.60~~ **1.20** (100 g -24)



L'action-fraicheur
 au 3.2
Tulipes
 10 pièces **4.80**



Action
 du 31.1 au 6.2
Tous les cafés instantanés
 en sachet de recharge
 100 g -80 de moins
 200 g 1.60 de moins
 Exemple:
 Voncore 200 g ~~4.40~~ **4.40** (100 g 2.20)

Action
 MULTIPACK du 31.1 au 6.2
Toutes les nouilles
 500 g -30 de moins
 Exemple:
 Nouilles fines maison «Tipo M» 500 g ~~1.60~~ **1.30**
 A partir de 2 paquets au choix (100 g -26)



Actions
 du 31.1 au 3.2
Fenouil d'Italie
 de la production Migros-Sano le kg **1.90**

du 31.1 au 6.2
Haricots verts fins surgelés
 500 g **2.30** au lieu de 2.90 (100 g -46)

du 31.1 au 6.2
Têtes choco mousse blanche
 chocolat au lait ou noir l'emballage de 20 pièces
 460 g **3.80** au lieu de 4.80 (100 g -83)

Petits pois du jardin surgelés
 500 g **2.50** au lieu de 3.10 (100 g -50)

Pommes Chips Nature et Paprika
 le sachet de 175 g -90 de moins
 Exemple:
 Paprika 175 g **2.30** au lieu de 3.20 (100 g 1.31)

Beurres de choix et de fromagerie
 100 g -30 de moins
 200 g -60 de moins
 Exemple:
 M-Floralp 200 g **2.40** au lieu de 3.- (100 g 1.20)

Macarons aux noisettes
 195 g **2.10** au lieu de 2.70 (100 g 1.08)

Parmesan «Grana Padano» râpé,
 en sachet de 120 g **2.-** au lieu de 2.50 (100 g 1.67)
 le kg **15.50** au lieu de 19.30

Jus et nectars «Del Monte»
 1 litre -50 de moins
 Exemple:
 Jus d'orange 1 litre **2.30** au lieu de 2.80 (+ dépôt -50)

Produit prétraitant M-Net
 500 ml **4.20** au lieu de 5.- (100 ml -84)
 en sachet de recharge 500 ml **3.40** au lieu de 4.20 (100 ml -68)

Miel de France
 500 g **3.60** au lieu de 4.50 (100 g -72)

Détachant et renforteur de lavage M-Net
 750 g **3.10** au lieu de 3.90 (100 g -41)
 2 x 750 g, 1,5 kg **6.40** au lieu de 7.20 (1 kg 4.27)



Action
 MULTIPACK du 31.1 au 13.2
Tout l'assortiment Curl
 (sauf Curl-Color) -60 de moins
 Exemple:
 Hairspray Curl 400 ml ~~3.40~~ **2.80**
 A partir de 2 produits au choix (100 ml -70)



Action
 MULTIPACK du 31.1 au 13.2
Elan fraicheur fleurie/vitale et Elan color fleurie/vitale
 2 kg ~~9.50~~ **5.50**
 A partir de 2 produits au choix (1 kg 2.75)



Action
 MULTIPACK du 31.1 au 13.2
Collant de dames «Fashion Brilliant»
 à reflets brillants ~~5.50~~ **4.-**
 A partir de 2 emballages au choix

MIGROS

144-739284/4x4

Théâtre pris dans un gigantesque incendie à Venise L'Opéra «La Fenice» détruit

Le maire de Venise a promis hier que le théâtre de l'Opéra «La Fenice» serait reconstruit après le violent incendie qui l'a presque complètement détruit lundi soir. Seuls la façade du XVIIIe siècle et quatre murs sont encore debout. Le gouvernement va débiter des fonds pour sa reconstruction.

Un court-circuit pourrait avoir provoqué l'incendie, a-t-on appris hier auprès des enquêteurs chargés d'établir les causes du sinistre. Les pompiers appelés en grand nombre ont mis cinq heures à maîtriser le sinistre, qui menaçait d'autres bâtiments. Ils n'ont rien pu faire pour sauver l'intérieur du théâtre, l'incendie se propageant à grande vitesse sur ses structures en bois. Seul un pompier a été blessé, atteint à la tête alors qu'il se trouvait dans l'édifice.

PROMESSE

Le maire de la cité des Doges, Massimo Cacciari, a indiqué que le Conseil municipal se réunirait prochainement pour prendre des mesures pour la reconstruction de l'opéra, situé à quelques centaines de mètres de la place Saint-Marc. Le théâtre était fermé pour travaux de ré-

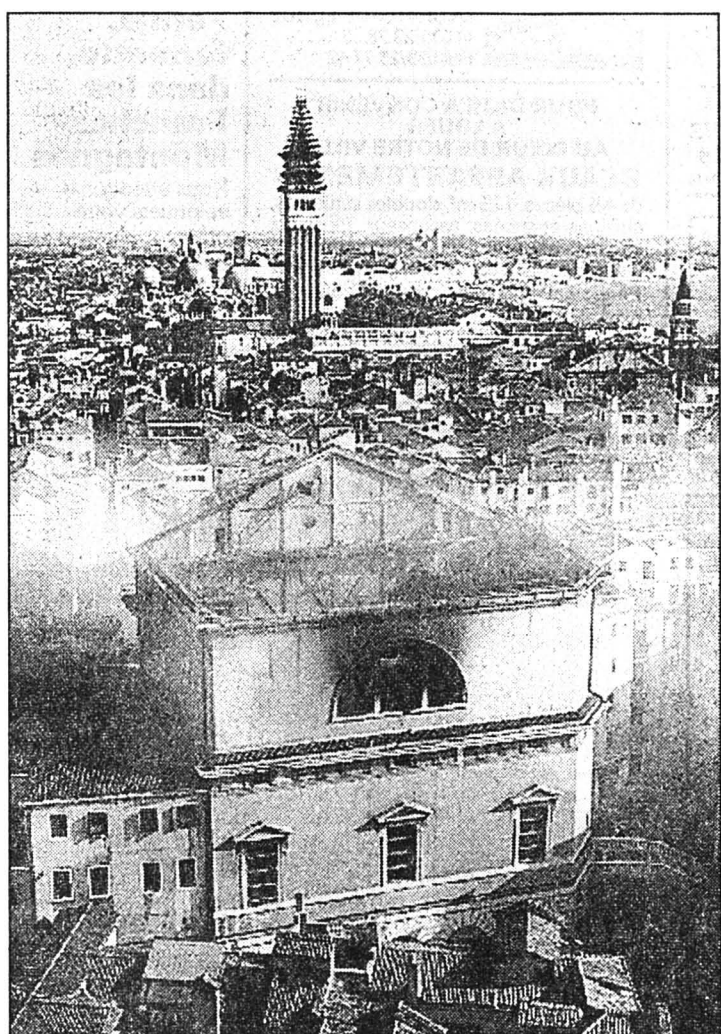
novation et devait rouvrir ses portes dans un mois.

Le ministre du Patrimoine, Antonio Paolucci, a annoncé que le gouvernement prendrait des mesures d'urgence pour aider à reconstruire «le dernier cadeau de la République de Venise au monde». Un montant initial de 20 milliards de francs (15 millions de francs) serait attribué à cet effet, déclare-t-on de sources gouvernementales. Selon une première estimation, les dégâts sont estimés à environ 500 milliards de francs (375 millions de francs).

LE «PHÉNIX»

Oeuvre de Gian Antonio Selva, le théâtre de La Fenice a été inauguré en 1792. Ce nom - «La Fenice» (le Phénix) - lui avait été donné parce qu'il remplaçait un précédent théâtre qui avait brûlé en 1774. Le Fenice sera à son tour victime d'un premier incendie en 1836.

C'est au début du XIXe siècle que le théâtre devient un des hauts lieux de l'art lyrique en Europe. Rossini y crée trois œuvres, Bellini et Donizetti y produisent leurs créations. «Hernani» de Verdi est créé à La Fenice, comme le seront «Rigoletto» et «La Traviata». Les grands noms de l'art lyrique se sont produits sur cette scène, comme Enrico Caruso, Renata Tebaldi ou Luciano Pavarotti.



Venise
Théâtre de l'Opéra «La Fenice»: seuls la façade du XVIIIe siècle et quatre murs sont encore debout. (Keystone-AP)

France - Hérault Plan Orsec maintenu

Le plan Orsec a été maintenu hier matin dans le département de l'Hérault à la suite des inondations qui ont provoqué la mort de quatre personnes. Près de 500 secouristes poursuivaient leurs opérations de secours aux sinistrés dans les villages de Puisserguier et Sérignan, ainsi que dans les faubourgs de Béziers.

A Puisserguier, où trois personnes, dont deux enfants, ont trouvé la mort dimanche soir, les habitants, aidés par des secouristes et des bénévoles venus de toute la région, ont entamé avec la fin des pluies les travaux de déblaiement.

Malgré une légère décrue dans la nuit de lundi à mardi des deux cours d'eau principaux traversant cette zone, l'Orb et le Libron, plusieurs autres villages étaient toujours inondés, parfois par près d'un mètre d'eau. La persistance d'une pluie fine, et surtout d'un fort vent marin qui empêchait les eaux de ruissellement de se déverser dans la Méditerranée, a considérablement ralenti la décrue.

SITUATION STABILISÉE

«La situation est désormais stabilisée. Tous les secouristes restent en alerte sur la zone mais nous prévoyons un retour à la normale dans la journée de mardi (ndlr: hier)», ont déclaré les responsables de la cellule de crise installée près de Béziers.

31 janvier 1803 - Célèbre tragédienne, Mlle Clairon, née Claire Joséphe Loris, meurt à Paris. Jouant des rôles de soubrette à 13 ans à la Comédie italienne, elle interprète Phèdre au Théâtre français en 1743. Comme c'était l'usage, elle déclamaient la tragédie d'un ton solennel et pompeux, ce qui lui valut d'être adulée par le public. En 1765, elle quitta le théâtre. Elle écrivit ses mémoires en 1799.

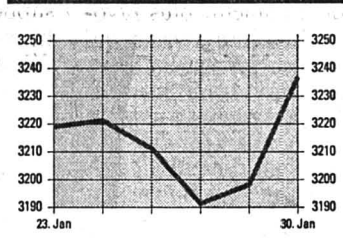
Chicago

Enfants condamnés

Un juge de Chicago a ordonné l'incarcération pour meurtre de deux enfants de 12 et 13 ans. Le 13 octobre 1994, ceux-ci avaient lâché dans le vide, depuis le quatrième étage d'un immeuble, un bambin de cinq ans, Eric Morse, qui avait refusé de voler des bonbons pour eux. Leurs avocats demandaient qu'ils soient envoyés dans un centre de soins privé spécialisé dans le traitement des enfants agressifs.



Swiss Market Index

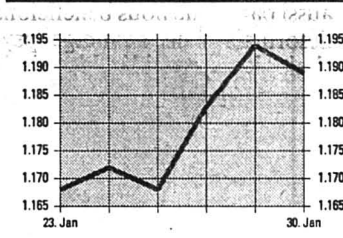


Indices

	29/01	30/01
SPI	2093.71	2115.35
SMI	3198.20	3236.80
Dow Jones	5304.98	5364.23
DAX	2446.05	2435.79
CAC 40	1980.68	2003.13
Nikkei	20589.20	20722.40



Dollar US



Billets

	Achat	Vente
USA	1.16	1.25
Angleterre	1.76	1.88
Allemagne	80.25	82.75
France	23	24.3
Belgique	3.86	4.06
Hollande	71.25	74.25
Italie	0.073	0.078

Taux d'intérêt suisses

	3 mois	6 mois	12 mois
Crédit Suisse			
Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.-	1.12	1.12	1.12
Oblig. de caisse	2.50	3.25	3.75

Taux Lombard

Banque Nationale Suisse	4.13	4.21
Rendement moyen des obligations de la Confédération	3.62	3.87

Taux d'intérêt étrangers

Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.-

	3 mois	6 mois	12 mois
CHF/Sfr	1.68	1.68	1.68
USD/US\$	5.25	5.18	5.00
DEM/DM	3.25	3.18	3.18
GBP/E	6.09	5.94	5.96
NLG/HLG	2.87	2.87	2.87
JPY/YEN	0.49	0.43	0.55
CAD/CS	5.12	5.19	5.19
XEU/ECU	4.56	4.50	4.46

Bourse suisse

	29/01	30/01
Adia p	207	208
Agie n	79.5	79
Alusuisse p	925	936
Alusuisse n	921	937
Amgold C.S.	126.5	127.75
Ares Sersono	865	850
Ascom p	1160	1165
Attisolz n	615	620
Banque Coop	890d	890d
Bâloise n	2400	2410
Baer Holding p	1224	1230
BB Biotech	3140	3150
BBC p	1367	1390
Bernoise Ass. n	1225	1225
BK Vision p	1468	1500
Bobst p	1850d	1900
Buehrle p	108	109
Bucher Holding p	780	780t
CFN	530d	540
Ciba-Gaigy n	1015	1018
Ciba-Gaigy p	1012	1011
Clariant n	385	390
Cortatiod p	540	580
CS Holding n	110.75	112
Electrowatt p	420	421
Elco Loser n	507	491
Fischer p	1450	1460
Fischer n	280	285t
Forbo n	490	492
Fotolabo n	500	513
Galencia n	368	360d
Hero p	550	550t
Hero n	132a	135
Hilti bp	900	900
Holderbank p	870	858
Immuno	650	655
Interdiscount p	86.5	91
Jelmoli p	522	515
Kaba Hold. n	551	550
Kuoni N	1960	1980
Landis & Gyr n	945d	945
Lindt Sprüngli p	19600	19400
Logitech n	118t	118
Mercure n	264	262
Michelin	535	535
Motor Col.	2170t	2150
Mövenpick p	410	410
Nestlé n	1256	1262
Pargesa Holding	1440d	1470
Pharmavision p	5930	5980
Phonak	1020	1045
Pirelli p	131	136
Publicitas bp	1050d	1010
Publicitas n	1085	1085
Rentch Walter	185a	184
Réassurance n	1195	1237
Richemont	2035	2100
Rieter n	365	365

Indices

	29/01	30/01
Roche bp	8695	8810
Roche p	16000	16050
Rorento C.S.	70	69.75
Royal Dutch C.S.	166.25	165.75
Sandoz n	1040	1050
Sandoz p	1042	1060
Saurer n	490	490
SBSI bp	370d	370d
SBS n	212.5	214.5t
SBS p	425	428
Schindler n	1310d	1300
Schindler bp	1295	1305
Sibra n	191	189d
SIG P	2570	2550
Sika n	276	274
Sika p	46	46
SMH p	695	697
SMH n	155t	155
Sulzer bp	715	713
Sulzer n	755	756
Surveillance n	430d	430d
Surveillance p	2290	2300
Swissair n	970	985
Swissair bj	140d	140d
UBS n	266	269
UBS p	1239	1271
Tege Montreux	50	48t
Von Roll p	23	22.75
Winterthur n	756	767
Winterthur p	759	767
Zurich n	316	323

Londres (ESTG)

	29/01	30/01
Amgold	68.5	70.625
Anglo AM	49.375	49.25
B.A.T.	5.695	5.77
British Petrol.	5.25	5.28
British Telecom.	3.52	3.535
BTR	3.25	3.36
Cable & Wir.	4.32	4.35
Cadbury	5.35	5.45
De Beers P	22.3125	-
Glaxo	9.132	9.34
Grand Metrop.	4.49	4.5
Hanson	2.045	2.15
ICI	8	8.04

Frankfurt (DM)

	29/01	30/01
AEG	164.7d	166
Allianz N	2885	2860
BASF	349.5	347.5
Bay. Vereinsbk.	44.35	44.2
Bay	439.8	435
BMW	839.5	840
Commerzbank	345.5	344.2
Daimler Benz	819	824.5
Degussa	535	535
Deutsche Bank	73.4	73.35
Dresdner Bank	39.35	39.33
Hoechst	429.5	431
MAN	435.5	435
Mannesmann	517	510.5
Siemens	839.5	838.8
VEBA I	65.4	65.28
VW	532	528.5

Paris (FF)

	29/01	30/01
AGF	143.3	146.9
Alcatel	440.6	456.5
BSN	801	800
CCF	65.2	65.8
Euro Disneyland	13.15	13
Eurotunnel	6.25	6.1
Gener. des Eaux	557	556
L'Oréal	1410	1429
Lafarge	333.7	342.5
Total	351.7	346.3

New York (SUS)

	29/01	30/01
Abbot	40.25	42.125
Am Medical	29.875	29.875
Amexco	43.5	44.25
Amoco	70.75	70
Apple Computer	29.125	27

Fonds de placements

	29/01	30/01
Atlantic Richfield	114.5	113.25
ATT	65.75	66
Avon	77.5	78.375
Baxter	44.5	45.375
Black & Decker	30.75	31.625
Boeing	77.125	77.875
Bristol-Myers	87.25	88.25
Can Pacific	18.875	19.375
Caterpillar	63.875	64.375
Chase Manh.	68.125	68.625
Chevron Corp.	52.625	51.75
Citicorp	71.75	72.875
Coca-Cola	74.25	75
Colgate	71.75	72.875
Compaq Comput	46.375	47.5
Data General	15.75	15.75
Digital	71.75	73
Dow Chemical	71.75	73.5
Dupont	75	76.625
Eastman Kodak	71.125	73.125
Exxon	79.25	78.25
Fluor	67	66.75
Ford	29.125	29.625
Gen. Motors	52.375	54.25
General Electric	74.875	75.375
Gillette	53.125	53.5
Goodyear	46.5	47.375
Hewl.-Packard	83.375	84.375
Homestake	19.125	18.875
Honeywell	48.125	48.625
IBM	106.5	107.625
Intern. Paper	39.75	40.375
ITT	25.875	25.75
Johns. & Johns.	94.25	95
Kellon	76.25	76.75
Lilly Eli	53.5	54.875
Merck	68.875	70
Merrill Lynch	54.625	57
MMM	65.125	64.125
Mobil Corp.	110.875	109.875
Motorola	53	53.75
Pacific Gas & El.	27.625	27.5
Pepsico	60.125	60
Philip Morris	93	94.875
Procter & Gamb.	85.375	85.625
Ralston Purina	62	63.25
Saralee	33.125	33.625
Schlumberger	68.375	70.25
Scott Paper	-	-
Sears Roebuck	40.75	40.125
Texasco	80.125	79.75
Times Instr.	46.75	46.875
Time Warner	40.75	40.375
UAL	156.5	158
Unisys	7.375	7.375
Walt Disney	61.75	62.875
WMX	29.25	29.25
Westinghouse	19.625	20.125
Woolworthouse	10.875	11.125
Xerox	119.875	123.375
Zenith		

Hockey sur glace - LNB: le HCC revient de loin en Thurgovie

Un retour décoiffant

● THURGOVIE -
LA CHAUX-DE-FONDS
4-5 a.p. (1-0 2-0 1-4 0-1)

Incroyable mais vrai! Méconnaissable, dominé pendant deux tiers-temps, le HCC a réalisé un retour décoiffant hier soir à Weinfelden. En arrachant littéralement ces deux points, les Chaux-de-Fonniers ont du même coup, pratiquement, assuré leur deuxième place. Mais Dieu que ce succès est tiré par les cheveux et inespéré. A vous couper le souffle!

Weinfelden
Julian CERVINO

qu'ils ont longtemps dû penser qu'ils étaient enfin parvenus à prendre la mesure des Chaux-de-Fonniers. Mais c'était mal connaître ces derniers, qui n'ont jamais baissé les bras malgré leur manque de réussite dû à la prestation extraordinaire d'un certain Martin.

«En fait, pendant les deux premiers tiers-temps, nous avons eu autant d'occasions qu'eux» soulignait Riccardo Fuhrer. Seulement, Jean-Luc Schnegg ne soutint pas la comparaison avec son vis-à-vis lui qui fut, aussi, moins bien soutenu par ses coéquipiers. Mais, qu'à cela ne tienne, le HCC n'abdiquait pas.

«Au début du troisième tiers-temps, j'ai décidé d'aligner mes meilleurs éléments en leur demandant de tout donner, de mettre la pression sur notre adversaire» indiquait Riccardo Fuhrer. A l'image du revenant Bourquin, Shirajev - qui nie tout contact avec Davos - Bozon, Oppliger, Stehlin, G. Dubois, Leimgruber, Pont, D. Ott et D. Dubois appliquaient les consignes de leur boss à la lettre et donnaient le ton à des Thurgoviens soudain désespérés. Et ce n'est pas le quatrième but local, inscrit par Daoust, qui eut raison de la volonté des Chaux-de-Fonniers.

Gilles Dubois parvenait ainsi à réduire à nouveau l'écart à deux longueurs, avant que l'inéprouvable Bozon ramène ladite différence à une longueur. Douze secondes plus tard (58'14"), alors que Fuhrer s'apprêtait à faire sortir son gardien, Stehlin trouvait à nouveau la



Laurent Stehlin

Le HCC a pratiquement assuré sa deuxième place.

(Impar-Galley)

faillie et on pouvait tout recommencer. La décision faillit même tomber avant le coup de sirène final, mais Oppliger se heurta encore à Martin.

Ce n'était que partie remise car le HCC ne désarma pas et le pauvre portier thurgovien venait de s'interposer devant Bourquin et Shirajev, finit par tirer sa révérence sur un envoi vicieux de Bozon (63e). C'était du délire sur le banc chaux-de-fonnier, alors qu'un silence de mort envahit le glacial Günttingersreuti. Les rares et courageux supporters chaux-de-fonniers, eux, n'en croyaient pas leurs yeux.

«Nous avons mérité cette victoire, soutenait Riccardo Fuhrer. Thurgovie a été inexistant durant tout le dernier «vingt». Mes gars ont poussé sans arrêt et ont obtenu la récompense de leur travail. En tous les cas, il ne faut pas venir me parler de fatigue quand on voit ça.» Il est vrai que les joueurs des Mèlèzes n'ont surtout pas paru à court de condition physique hier soir.

«J'AIMERAIS RESTER»

Désormais, les Chaux-de-Fonniers, au bénéfice d'une meilleure différence de buts qui leur octroie quasiment une unité supplémentaire d'avance et bénéficiant par ailleurs d'un calendrier, apparemment, plus favorable que les Thurgoviens qui affronteront Herisau, Grasshopper et Coire pendant que le HCC se frottera à Coire, GE Servette et Olten, ne devraient

plus quitter cette deuxième position au classement qui leur va si bien.

Indéniablement, cette formidable victoire est à même de remettre en selle une formation qui venait de s'incliner à deux reprises et qui aurait pu être habitée par le doute. Maintenant, il serait d'ailleurs bienvenu que les dirigeants clarifient la situation de leur entraîneur Riccardo Fuhrer. «Nous avons discuté hier matin avec lui, indique Jean-Claude Wyssmüller, le directeur technique. Chacun doit maintenant réfléchir de son côté et prendre une décision.»

«Moi, j'aimerais bien rester» dira un Riccardo Fuhrer rayonnant qui attend, comme tous les supporters des Mèlèzes, impatiemment le 17 février, date du début des play-off. Il est vrai qu'après la victoire d'hier soir tous les espoirs sont, à nouveau, permis. J.C.

AUTRES PATINOIRES

● GRASSHOPPER - COIRE
3-2 (1-1 1-1 0-0)

Neudorf: 397 spectateurs.
Arbitres: MM. Hugentobler, Pfrunder et Jau.
Buts: 3e Rosenast (Rieder) 0-1. 3e Paterlini (Niemenin) 1-1. 23e Rosenast (Schneider, Gazzaroli) 1-2. 26e Schlagenhaut (Schenkel) 2-2. 42e Schlagenhaut (Schenkel, à 4 contre 4) 3-2.
Pénalités: 5 x 2' contre chaque équipe.

● LANGNAU - OLTEN 10-2
(2-0 6-1 2-1)

Ifis: 3566 spectateurs.
Arbitres: MM. Schottrov, Chiappini et Simmen.
Buts: 14e Lambert (Glowa, Gerber) 1-0. 18e Friedrich (Badertscher) 2-0. 24e Fischer (Siegwart, Lüthy) 2-1. 25e Horak (Beutler, Nusspliger) 3-1. 25e Gerber (Lambert) 4-1. 26e Lambert (Gerber, Stoller) 5-1. 27e Beutler (Nusspliger, Horak) 6-1. 32e Lambert (Glowa, à 5 contre 4) 7-1. 40e Glowa (Gerber, Lambert) 8-1. 42e Beutler (Horak) 9-1. 44e Lambert (Stoller) 10-1. 44e Gasser (Weber, Ackermann) 10-2.
Pénalités: 4 x 2' contre Langnau, 4 x 2' plus 10' (Aebi) contre Olten.

● GE SERVETTE -
MARTIGNY-VALAIS 2-7
(1-2 1-3 0-2)

Vernets: 2190 spectateurs.
Arbitres: MM. Schmid, Dolder et Schmid.
Buts: 2e Moret (Jelmini) 0-1. 7e Ecoeur (à 5 contre 4) 1-1. 14. Bonito (Fedulov, à 5 contre 4) 1-2. 21e Rosol (Bonito, Fedulov) 1-3. 25e Rosol 1-4. 37e Kertudo (Serena, Cloux) 2-4. 39e Fedulov (Rosol, à 4 contre 5) 2-5. 52e Bonito (Fedulov) 2-6. 56e Darbellay (Nussberger, Neukom) 2-7.
Pénalités: 7 x 2' plus 10' et pénalité disciplinaire de match (Stastny) contre GE Servette, 5 x 2' contre Martigny-Valais.

CLASSEMENT

1. Grasshopp.	33	26	2	5	156-89	54
2. Chx-de-Fds	33	22	5	6	155-100	49
3. Thurgovie	33	20	4	9	134-95	44
4. Langnau	33	19	2	12	144-101	40
5. Herisau	33	16	5	12	134-102	37
6. Martigny	33	14	5	14	129-145	33
7. Bienne	33	9	3	21	124-160	21
8. GE Serv.	33	8	4	21	86-135	20
9. Olten	33	6	5	22	88-162	17
10. Coire	33	6	3	24	102-163	15

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 3 février. 20 h: Bienne - Martigny-Valais. Coire - La Chaux-de-Fonds. GE Servette - Langnau. Grasshopper - Olten. Herisau - Thurgovie.

DEUXIÈME LIGUE

Prilly - Ajoie II 4-4

CLASSEMENT

1. Tramelan	15	13	0	2	62-35	26
2. Franches-M.	15	10	1	4	76-45	21
3. Université	15	8	3	4	58-54	19
4. St-Imier	15	6	3	6	57-52	15
5. Sarine	15	7	0	8	63-67	14
6. Le Locle	15	4	5	6	63-65	13
7. La Brévine	15	5	2	8	63-70	12
8. Ajoie II	15	5	2	8	49-62	12
9. Court	15	3	3	9	47-60	9
10. Prilly	15	3	3	9	47-75	9

Bienne confirme son redressement

L'enfer avant la fête

● BIENNE - HERISAU 5-2
(2-2 1-0 2-0)

La chance demeure fidèle au HC Bienne en cette fin du tour qualificatif. En ayant remporté son duel face à Herisau, son objectif de se placer au-dessus de la barre se précise. On ne retiendra pourtant que la victoire, la manière quant à elle...

La formation seelandaise a trouvé ses marques. C'est désormais lorsqu'on commence à peindre le diable sur la muraille, qu'elle réagit sereinement. Face à des Appenzellois qui n'ont jamais pu déployer leur jeu, les Biennois se montrèrent au fil des minutes de plus en plus performants. Pourtant, à part les épisodes qui valurent à Kwartalnov trois réussites et à Wahl quelques prouesses répétées, personne n'eut l'envie de sortir les mains de ses poches. A part ça, la défense seelandaise qui commit d'énormes bévues en début de rencontre émergea par la suite de la grisaille, mais ne sera guère plus convaincante. Mais, attention, le regain de

forme de la formation de Ramseier est réel. Martigny-Valais s'en apercevra samedi...

Stade de glace: 2744 spectateurs.
Arbitres: MM. Simic, Kützel, Küng.

Buts: 2e Fust (Guay, Kraps) 0-1. 9e Kwartalnov (Cattaruzza, à 5 contre 4) 1-1. 10e Schümperli (Schneider, S. Dick) 2-1. 12e Vilgrain (Germann, Nater) 2-2. 34e Kwartalnov (Pfsi) 3-2. 57e Kwartalnov (Riesen, S. Dick, à 5 contre 4) 4-2. 60e Malgin (Kwartalnov) 5-2.
Pénalités: 3 x 2' plus 1 x 10' (Pfsi) contre Bienne, 6 x 2' contre Herisau.

Bienne: Wahl; Pfsi, Ghillioni; Cattaruzza, Schmid; S. Dick, Schneider; Burillo, De Ritz, Müller; Pasche, Malgin, Grogg; Schümperli, Kwartalnov, Riesen; M. Dick, Tschumi.

Herisau: Rüeger; Balzarek, Freitag; M. Knecht, Derungs; Knopf; Nater, Vilgrain, Seeholzer; D. Knecht, Guay, Cantoni; Germann, Weibel, Fust; Tanner. (rp)

Günttingersreuti: 1949 spectateurs.

Arbitres: MM. Stalder, Oberli et Eichmann.

Buts: 19e Laczko (Pasma, Daoust, à 5 contre 4) 1-0. 27e Daoust (Wiesmann, à 4 contre 5) 2-0. 28e Goumaz (Slehofer, Schrepfer) 3-0. 48e G. Dubois (Leimgruber) 3-1. 52e Daoust (Seitz) 4-1. 56e G. Dubois (Pont, D. Ott) 4-2. 59e Bozon (Stehlin, Oppliger) 4-3. 59e Stehlin (Oppliger) 4-4. 63e Bozon (Shirajev, Oppliger) 4-5.
Pénalités: 5 x 2' contre Thurgovie, 4 x 2' contre La Chaux-de-Fonds.

Thurgovie: Martin; Pasma,

Wiesmann; Goumaz, Gränicher; R. Ott; Stüssi, Lauber, Keller; Seitz, Daoust, Weisser; Othmann, Slehofer, Schrepfer; Laczko.

La Chaux-de-Fonds: Schnegg; Shirajev, Reber; D. Dubois, D. Ott; Murisier, Bourquin; Bozon, Oppliger, Stehlin; Köhler, Elsener, G. Dubois; Chappot, Pont, Leimgruber; Brunner.

Notes: Thurgovie joue sans Henry, Winkler (blessés) ni Hugentobler (malade). La Chaux-de-Fonds sans Bizzozero (blessé). Tirs sur les montants de Pont (9e) et Laczko (34e).

En car avec le Fan's-Club

Le Fan's-Club du HCC organise un déplacement en car à Coire, le samedi 3 février. Prix du déplacement: 50 francs pour les membres, 55 francs pour les non-membres, sans entrée. Le départ est fixé à 14 h - soirée fondue oblige! - à la patinoire des Mèlèzes.
Inscriptions au 038 45 11 61 jusqu'à vendredi 2 février à 18 h 30. Des billets d'entrée gratuits seront tirés au sort dans le car. (Imp)

LNB 1995/96		Bienne	Coire	GE Servette	Grasshopper	Herisau	Langnau	Martigny	Olten	Thurgovie
A l'extérieur ▶	HCC									
▼ A domicile	HCC									
HCC		8-2	4-1	4-3	5-4	4-4	3-4	6-1	6-1	6-2
Bienne			7-2	7-3	1-5	2-4	3-6	5-3	6-1	2-5
Coire				6-2	5-4	1-7	4-5	5-5	8-3	3-5
GE Servette					2-4	8-4	4-1	1-2	2-2	0-2
Grasshopper						4-2	5-3	7-1	8-1	1-4
Herisau							3-1	2-0	13.02	03.02
Langnau								2-7	4-1	7-6
Martigny									2-7	4-1
Olten										7-6
Thurgovie										
HCC		7-4	10-2	06.02	3-4	7-5	5-4	7-3	8-4	2-2
Bienne		4-4			4-7	5-2	4-6	03.02	3-3	2-4
Coire		2-4	1-3		2-3	1-6	4-5	3-5	3-1	5-3
GE Servette		1-3	5-3	5-1		2-4	8-4	4-1	1-2	2-2
Grasshopper		6-2	6-5	5-2	3-3		4-2	5-3	7-1	8-1
Herisau		3-0	3-4	7-3	4-3	0-2		1-4	11-1	2-2
Langnau		2-4	7-3	7-1	3-3	7-5		13.02	3-3	8-1
Martigny		3-7	7-3	6-1	7-2	1-3	2-1		1-3	2-1
Olten		3-5	06.02	10-3	11-1	3-4	2-5		5-2	10-2
Thurgovie		3-3	8-5	9-6	5-2	3-4	4-4	4-3		4-4
HCC		5-4	5-3	5-7	4-1	5-8	06.02	4-8		4-2
Bienne		0-3	5-4	5-4	3-0	5-5	6-7	4-5	1-7	
Coire		13.02	5-4	06.02	4-2	2-4	0-2	1-6	4-3	
GE Servette		1-1	8-0	6-4	2-1	1-6	6-1	3-3	8-1	6-2
Grasshopper		4-5	5-4	2-1	6-1	06.02	3-2	4-2	6-7	10-3

Exposition
Bâtiment
Rénovation
Construction

Artibat 96

du 1er au 5 février 1996
à Polyexpo, La Chaux-de-Fonds

René Aubry/Electricité des Hêtres, Téléphone & Electricité
Bertrand Cuche, entreprise de maçonnerie
Facetec SA, revêtement de façades
Heimo & Fils SA, revêtement de sols
Insta-Rex, sanitaire-ferblanterie
Jost, vitrerie
Netto Sablage S.à r.l., construction nettoyage
Portabri, portes et portails
Roland Parel, clôtures
Sapac/Thomas Miserez, pompes à chaleur et chauffage
R. Simonin, élagage d'arbres
Obriest & Co, tubage et construction de canaux de cheminées

Baticar SA, peinture et vernis
Communauté Lignum, promotion du bois
ECAI Etablissement Cantonal d'assurance immobilière
HK Haefliger & Kaeser SA, matériaux de construction
Jallut SA, peinture et vernis
L'Impartial, journal
F. Nussbaum & Fils, ferblanterie, couverture, échafaudages
Promobat, maisons familiales
Bernard Rössli, plâtrerie-peinture
Securiton SA, sécurité
Smart Cut AG, outils de coupe
BuroConcept, mobilier de bureau
Béguin Vitraux, vitraux

Bernard Ducommun et Fils SA, menuiserie-ébénisterie
Concierge Service, nettoyages
Hans Hassler SA, décoration d'intérieur, revêtement de sols
Hostettler, piscines, créations et entretien de jardins
Jean-Claude Audemars, enseignes, sérigraphie
Matériaux SA Cressier, matériaux de construction
Ottavio Panzera, jardinier-paysagiste
R. Tanner & Fils, service multibennes
SWE Sun Wood Energy S.à r.l., énergies alternatives
Service communal de l'énergie
Service cantonal de l'énergie
Wolf Stores, stores et volets
Tschäppät, remorques et chasse-neige

Entrée libre

Horaires:

Judi 1er février 1996, de 16 à 21 heures
Vendredi 2 février 1996, de 14 à 21 heures
Samedi 3 février 1996, de 10 à 19 heures
Dimanche 4 février 1996, de 10 à 19 heures
Lundi 5 février 1996, de 14 à 19 heures

Entrée libre

Remplacement des fenêtres



De bonnes fenêtres permettent d'économiser une part non négligeable de la consommation de combustible de la maison.

Pour plus d'informations

Artibat 96



Service de l'énergie
Rue du Collège 31 d
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/276 678

Service cantonal de
l'ÉNERGIE
NEUCHÂTEL

132-782344

L'exposition
du bâtiment,
de la rénovation
et de la construction

TÉLÉPHONER, C'EST TOUT VERRE!

- Construction techniverrière
- Miroirs sur mesure
- Installation tout verre
- Verres de sécurité
- Polissage et sablage
- Fermeture balcons

J VITRERIE
MIROITERIE
Jost
Numa-Droz 185
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/26 40 77
Fax 039/26 91 00

132-782206

Judi
1er
février

Journée
officielle
du bois



ÉNERGIE ET CONSTRUCTION

Judi 1er février 1996, de 18 à 20 heures
sur notre stand à Artibat 96

séances de signatures

avec les joueurs de football des SR Delémont entraînés par Roger Läubli, seront présents:

Istvan VARGA, Miroslav VUKIC,
Romain CREVOISIER, Yann POULARD,
Gaby MARCHAND et Eric BOUDOUMA

HK

HAEFLIGER & KAESER SA

Neuchâtel ☎ 038/277 377
La Chaux-de-Fonds ☎ 039/26 47 47
Fleurier ☎ 038/61 17 80

132-782194

Jallut PEINTURES

Jaquet-Droz 22 à La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 17 10

Rue des Sablons 43 à Neuchâtel
☎ 038/24 23 00

Votre fournisseur exclusif de peintures, vernis, matériel d'application
Papiers peints, produits beaux-arts
132-781882

BATICAR SA

COULEURS & VERNIS

Rue de la Paix 70, ☎ 039/23 93 26
La Chaux-de-Fonds

BATICAR SA

la meilleure réponse aux nouvelles
réalités du bâtiment
et de la carrosserie

132-782242

CONCIERGE SERVICE

Nettoyages, conciergeries, fin de chantier

☎ 039/26 57 68

Fax 039/26 16 06

La Chaux-de-Fonds

132-782207



B. Cuche

Entreprise de maçonnerie en tout genre

Montagne 20, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 14 75

132-782402

Entrepreneurs,
peintres,
jardiniers,
couvreur,
ferblantiers



Notre camion à nacelle d'une hauteur de 18 m est à votre disposition. Location par heure, par jour, par semaine, etc.



PLÂTRERIE - PEINTURE

Chape liquide, plafonds suspendus

Bernard Rössli &

2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/26 54 54

Bureau: Cernil-Antoine 14 Fax 039/26 50 20

132-782007

Judi
1er février
à 18 h 30

Conférence
ARDéBAT

Expositions permanentes

Salles de bains
Carrelages
Cuisines

Ouvert Lundi - Vendredi de 7h30 à 11h30 et
de 14h00 à 17h00 / Jeudi jusqu'à 21h00



DuBois Jeanrenaud

Matériaux SA

28-40477

Allée du Quartz 3

La Chaux-de-Fonds

Tél. 039 26 43 23

28-40603

Cyclisme - Tony Rominger axe sa saison sur le Tour de France

Un objectif prioritaire

Tony Rominger s'est fixé un objectif prioritaire cette saison: le Tour de France. Le Zougois l'a confirmé à Milan lors de la présentation de l'équipe Mapei-GB. Le propriétaire de la formation italienne, Giorgio Squinzi adhère sans retenue au programme de Rominger.

Malgré le record de l'heure, le triomphe dans le Giro et le titre mondial décroché par Abrahamo Olano, Giorgio Squinzi n'est pas entièrement satisfait: «Il nous manque encore un grand succès.»

L'Italien évoque, bien sûr, le Tour de France. Il veut que Tony Rominger se concentre en priorité sur la Grande Boucle. Toute sa saison a été construite pour qu'il arrive en pleine possession de ses moyens au départ du Tour.

La saison dernière a démontré, dans le cas de Tony Rominger, que le cyclisme moderne se pré-

sentait mal à la participation à deux grands Tours, si l'on veut lutter pour la victoire. C'est pourquoi le Zougois a prévu une première moitié de saison très calme pour parvenir à sa meilleure forme au début du mois de juillet.

Sera-t-il capable d'empêcher Indurain de fêter un sixième succès consécutif dans le Tour? Personne ne peut répondre aujourd'hui. Mais le Zougois a appris avec satisfaction la disparition du contre-la-montre par équipes, qui lui avait toujours coûté un temps précieux, sans qu'il en soit vraiment responsable...

TRIO DE VALEURS SÛRES

L'équipe italo-belge Mapei-GB sera présente sur tous les fronts cette saison. Forte de ses trente

coureurs, elle sera l'une des plus redoutables lors des cent trente jours de course qui figurent à son programme. L'équipe et Tony Rominger ont perdu un fidèle coéquipier, l'Espagnol Fernando Escartin, parti tenter sa chance comme leader dans une formation ibérique.

Rominger, le champion du monde Olano et le spécialiste des classiques Johan Museeuw sont les valeurs sûres de l'équipe, mais sept ou huit coureurs peuvent prétendre remporter des courses. Quatre nouveaux coureurs ont signé chez Mapei. Il s'agit du Belge Tom Steels, des Italiens Simone Borgheresi et des deux amateurs Giuseppe Di Grande (vainqueur du Baby-Giro) et Paolo Alberati. (si)



Tony Rominger

Le Zougois de Monaco ne désespère pas de remporter la Grande Boucle. (Lafargue)

Record absolu - Selon NBC, la chaîne qui retransmettait l'événement, le Super-Bowl de Tempe qui a permis aux Cowboys de Dallas de remporter leur cinquième titre, a été suivi par 138.488.000 spectateurs, ce qui constitue un record absolu, tous sujets confondus, dans l'histoire de la TV. (si)

PMUR

Hier à Vincennes, dans le Prix de Laval
 Tiercé: 11 - 19 - 14.
 Quarté+: 11 - 19 - 14 - 6.
 Quinté+: 11 - 19 - 14 - 6 - 5.
 Rapports pour 1 franc
 Tiercé dans l'ordre: 28.000,00 fr.
 Dans un ordre différent: 3722,60 fr.
 Quarté+ dans l'ordre: néant.
 Dans un ordre différent: 13.440,60 fr.
 Trio/Bonus (sans ordre): 660,00 fr.
 Rapports pour 2 francs
 Quinté+ dans l'ordre: tirelire.
 Dans un ordre différent: 31.885,40 fr.
 Bonus 4: 1611,40 fr.
 Bonus 3: 351,00 fr.
 Rapports pour 5 francs
 2/4: 200,00 fr.

BRÈVE

Natation
Record du monde
 Le Finlandais Jani Sievinen (21 ans) a établi un nouveau record du monde du 100 m 4 nages, en petit bassin, en 53"10, à Malmö. L'ancien record était déjà détenu par le Finlandais en 53"78.

Et le record de l'heure?

Après le Tour de France, Tony Rominger songera aux Jeux olympiques (contre-la-montre et poursuite), aux championnats du monde de Lugano et, s'il tient toujours la forme, à une nouvelle tentative contre le record de l'heure. (si)

HOCKEY SUR GLACE - LNA

● **KLOTEN - BERNE 2-3 (2-2 0-0 0-1)**
 Schluwegweg: 5854 spectateurs.
 Arbitres: MM. Kunz, Baumgartner et Nater.
 Buts: 3e Celio 1-0. 8e Voisard (Friedli) 1-1. 12e Bayer (Johansson) 2-1. 19e Vrabec (à 4 contre 5) 2-2. 47e Montandon 2-3.
 Pénalités: 5 x 2' contre Kloten, 9 x 2' plus 10' (Voisard) contre Berne.
 Kloten: Pavoni; Bayer, Klöti; Schneider, Sigg; Holzer; Hollenstein, Johansson, Wäger; Rothen, Berglund, Hoffmann; Della Rossa, Celio, Erni.
 Berne: Tosio; Haapakoski, Steinegger; Voisard, Rauch; S. Leuenberger, Langer; Friedli, Vrabec, Montandon; Trulzi, Orlando, Fuchs; Keller, Léchenne, Howald.
 ● **ZOUG - LAUSANNE 4-0 (2-0 2-0 0-0)**
 Herti: 3453 spectateurs.
 Arbitres: MM. Ballmann, Schmutz et Mandioni.
 Buts: 6e McDougall (Aebersold, Yaremchuk, à 5 contre 4) 1-0. 13e Kessler (Yaremchuk, McDougall, à 5 contre 4) 2-0. 31e Steffen (Yaremchuk) 3-0. 36e Yaremchuk (Muller) 4-0.
 Pénalités: 4 x 2' contre Zoug, 8 x 2' contre Lausanne.

Zoug: Schöpf; Schafhauser, Kessler; T. Künzi, A. Künzi; Mazzoleni, Fazio; Steffen, Yaremchuk, Muller; Aebersold, Rötheli, Giger; Antisin, McDougall, Fischer; Köppl.
 Lausanne: Andrey; Marquis, Guignard; Simonet, Gagnon; Stoffel; Lapointe, Pasquini, Taccoz; Monnier, Desjardins, Maurer; Zenhäuser, Verret, Robert; Schläpfer; Raymond, Pellet.
 ● **RAPPERSWIL - DAVOS 4-0 (3-0 1-0 0-0)**
 Lido: 5200 spectateurs.
 Arbitres: MM. Kurrmann, Huwyler et Salis.
 Buts: 3e Werder (Hofstetter, Meier) 1-0. 8e Soguel (Thöny, Camenzind) 2-0. 15e Thibaudeau (Richard) 3-0. 21e Rogenmoser (Thibaudeau, Richard) 4-0.
 Pénalités: 4 x 2' contre chaque équipe.
 Rapperswil: Bayer; Sigg, Bünzli; Capaul, Kradolfer; Rutsch, Ritsch; Rogenmoser, Richard, Thibaudeau; Camenzind, Thöny, Soguel; Rufener, M. Weber, Bachofner; Meier, Werder, Hofstetter.
 Davos: Wieser; Häller, Honegger; Equilino, Balmer; Brich, Gianola; Gazzaroli; Alston, Hodgson, LaVallee; von Arx, C. Weber, Cramer; Roth, Stürnimann, Näser; Schocher, Rühemann, Müller.

● **AMBRI-PIOTTA - LUGANO 6-2 (1-1 4-0 1-1)**
 Valascia: 6758 spectateurs.
 Arbitres: MM. Cléménçon, Hirzel et Pfister.
 Buts: 4e Peter Jaks (Wittmann) 1-0. 11e Lebeau (Ton, Bertaglia) 1-1. 23e Peter Jaks (Kvartalnov, à 5 contre 4) 2-1. 34e Chibirev (Vigano) 3-1. 34e Peter Jaks (Wittmann) 4-1. 40e Wittmann (Kvartalnov) 5-1. 47e Kvartalnov (Riva, Chibirev, à 5 contre 4) 6-1. 55e Looser (Togni) 6-2.
 Pénalités: 7 x 2' contre chaque équipe.
 Ambri-Piotta: Pauli Jaks; Reinhart, Gianini; Guyaz, Riva; B. Celio, Horak; Kvartalnov, Chibirev, Vigano; Peter Jaks, N. Celio, Wittmann; Epiney, Heldner, Baldi.
 Lugano: Weibel; Sjödin, Sutter; Bertaglia, Niederöst; Ton, Lebeau, Fair; Eberle, Aeschlimann, Jenni; Togni, Bütler, Looser.
 ● **ZURICH - FR GOTTÉRON 4-2 (1-0 1-1 2-1)**
 Hallenstadion: 8655 spectateurs.
 Arbitres: MM. Moreno, D'Ambrogio et Voelker.
 Buts: 18e Gagné (Fortier, Zehnder, à 5 contre 4) 1-0. 21e Meier (Descloux, Schaller) 1-1. 34e Gagné (Princi, Fortier) 2-1. 44e Descloux

(Schaller, à 5 contre 4) 2-2. 45e Princi (Ivankovic, Zeiter) 3-2. 48e Gagné (Fortier) 4-2.
 Pénalités: 5 x 2' plus 2 x 10' (Steck, Salis) contre Zurich, 4 x 2' contre FR Gottéron.
 Zurich: Papp; Salis, Steck; Princi, Zehnder; Kout, Hager; Micheli, Zeiter, Ivankovic; Lüber, Fortier, Gagné; Brodmann, Jeannin, Morger.
 FR Gottéron: Berger; Hofstetter, Bracey; Descloux, Bobillier; Egli, Keller; Heim, Bykov, Shamolin; Meier, Rottaris, Schaller; Aeschlimann, Lüthi, Bächler.
CLASSEMENT
 1. CP Berne 33 20 4 9 130- 89 44*
 2. Kloten 33 17 6 10 95- 78 40*
 3. Zoug 33 17 2 14 138-117 36*
 4. Rapperswil 33 16 4 13 124-119 36*
 5. Lugano 33 16 2 15 120-103 34
 6. Davos 33 13 8 12 127-116 34
 7. Zurich 33 16 2 15 111-125 34
 8. Ambri-Piotta 33 14 5 14 130-129 33
 9. FR Gottéron 33 11 7 15 105-104 29
 10. Lausanne 33 4 2 27 66-166 10
 *en play-off
PROCHAINE JOURNÉE
 Samedi 3 février. 20 h: Ambri-Piotta - Rapperswil. FR Gottéron - Lugano. Lausanne - Berne. Zoug - Davos. Zurich - Kloten.

LNB: Olten La fin?

Les jours du HC Olten semblent comptés. Ce mercredi, le club se présente devant le tribunal de première instance d'Olten/Gösgen afin de prouver qu'il peut s'acquitter de ses dettes. Les Soleurois ont besoin de 800.000 francs pour régler les créances prioritaires (salaires et assurances sociales). Si l'argent ne peut être réuni, le club devra déposer son bilan et sera fort probablement dissout à la fin de la saison, comme l'avait été le club de football de Wettingen en 1993. Le président Manfred Schmid ne veut pas donner de chiffres exacts à la veille de la séance du tribunal. Mais il ne fait preuve d'aucun optimisme. L'action de sauvetage dans la région n'a pas apporté le soutien financier escompté. La dette totale du club soleurois avoisine les quatre millions de francs. En décembre, les créanciers ont consenti à renoncer à 95% de leurs prétentions. (si)

PMUR
 Demain à Vincennes, Prix de Langeais (trot-attelé, réunion I, 5e course, 2900 m, 15 h 46).
 Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:
Restaurant Cortina
 Rue du Bois-Noir 39
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039 269 335

Seule la liste officielle du PMU fait foi.

	CHEVAL	MÈTRES	DRIVER	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.	NOTRE OPINION
1	Uranus-du-Siam	2900	J. Lizée	J.-C. Rivault	45/1	Da0a0a	1 A vu du lot, il peut reprendre le cours de ses victoires, car il est bien engagé.
2	Vic-du-Buisson	2900	P. Verva	P. Verva	28/1	6aDaDa	
3	Vernasca	2900	J.-P. Thomain	J.-P. Thomain	52/1	0a7a0a	
4	Vedite	2900	P. Billon	P. Billon	26/1	0a7a3a	13 Avec un parcours caché, il peut faire parler sa terrible pointe finale et peut inquiéter le favori.
5	Adrienne	2900	R.W. Denechere	C. Bazire	19/1	1a1aDa	
6	Azalée-du-Goglais	2900	J.-F. Popot	J.-F. Popot	15/1	0a0aDa	12 Lui aussi possède un finish hors du commun et sa régularité plaide en sa faveur.
7	Abyllie-du-Vivier	2900	A. Laurent	A. Laurent	13/1	5a3a1a	
8	Banco	2900	C. Campain	C. Campain	21/1	DaDa5a	7 Le driver ne nous fait pas souvent faux bond dans les tiercés et une place dans la combinaison finale est probable.
9	Arsenal	2900	A. Le Courtois	A. Le Courtois	12/1	0a3a1a	
10	Akarad-Boy	2900	Y. Dreux	Y. Dreux	23/1	0a5a0a	9 Il faut oublier sa dernière course et est toujours en belle forme, bien que le lot soit meilleur.
11	Baccarat-du-Pont	2900	J.-M. Bazire	A. Rayon	4/1	3a2a1a	
12	Abydos	2900	P. Vercruysse	P. Vercruysse	7/1	1a0a1a	20 Au plafond des gains, il a une belle carte à jouer même si rendre la distance n'a rien d'aisé.
13	Atome-de-Mai	2900	P. Baekaert	C. Bazire	6/1	1a2a0a	
14	Ago-du-Vivier	2900	J.-C. Hallais	J.-Y. Lecuyer	12/1	0a0a0a	18 Il sera mieux sur ce parcours et pourra se tenir en embuscade comme il l'aime.
15	Ut-du-Rieux	2900	J.-P. Bizoux	J.-P. Bizoux	20/1	0a0a0a	
16	Basic	2900	G. Verva	J.-L. Dersoir	24/1	DmDm3a	17 Il a prouvé qu'il avait les moyens de prendre une place en cette compagnie, mais l'entraînement traverse une période bien néfaste.
17	Varus-de-Courb.	2900	M. Lenoir	J.-L. Peupion	15/1	Da5a3a	
18	Venus-de-Foliot	2925	J. Raffin	J. Raffin	13/1	0a2aDa	14 Où en est-il? Car sur une ancienne valeur, il aurait ici une première chance.
19	Una-Ganga	2925	P. Levesque	J.-C. Rivault	26/1	Da0a0a	
20	Vallée-du-Loir	2925	A. Sionneau	A. Sionneau	16/1	7m5m3a	6 L'an passé, il rentrait pratiquement aux balances lors de chaque événement; s'il se retrouve, sera dangereux.

IMPAR-PRONO
 11*
 13*
 12*
 7
 9
 20
 18
 17
 *BASES

COUP DE POKER
 20
 AU 2/4
 11 - 12

AU TIERCÉ
 POUR 18 FRANCS
 11 - 13 - X

IMPAR-SURPRISE
 16
 4
 20
 3
 10
 12
 13
 17

La Boulangerie P. et A. Cattin
au Locle, Crêt-Vaillant 2, ☎ 039/31 19 83

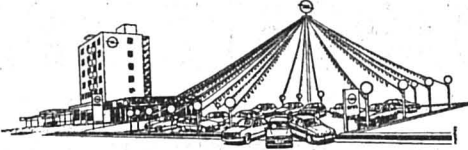
**vous avise
qu'elle reprend
la succursale Marending**

Léopold-Robert 88, au 1er février 1996
A cette occasion un croissant sera offert
aux 50 premiers clients

132-782237

SOLDÉS

Chez votre distributeur OPEL - LE LOCLE



Des voitures de qualité

	Prix net soldé	Sans reprise
Opel Astra CD 1.8i, 16V, 4 p., clim., 94	17 900.-	16 600.-
Opel Astra Sportive 1.6i, 5 p., 94	17 900.-	16 900.-
Opel Astra CD 1.6i, aut., 4 p., T.O., 94	20 800.-	19 900.-
Opel Astra Safe Tec 1.7 Turbo-diesel, 94	18 800.-	18 000.-
Opel Astra Cvan GLS 1.8i 16V, clim., 94	20 900.-	19 900.-
Opel Astra Cvan GLS 1.4i, 93	16 900.-	15 900.-
Opel Astra Cvan CD 2.0i, 93	19 500.-	18 500.-
Opel Astra Cabriolet 2.0i, 94	26 500.-	25 500.-
Opel Astra Cvan GL 1.6i, 94	17 900.-	16 900.-
Opel Vectra GT 2.0i, 5 p., 89	18 900.-	9 900.-
Opel Vectra Expression 2.0i, 5 p., 94	18 900.-	18 000.-
Opel Omega GLS 2.4i, 89	9 900.-	8 900.-
Opel Omega GL 2.0i 16 V, diff. auto.bloq., 94	26 500.-	25 000.-
Opel Omega CD 2.5i 24 V, auto., 94	29 900.-	28 000.-
Opel Omega Cvan Montana 2.4i, clim., 93	21 100.-	20 000.-
Opel Omega Cvan Montana 2.4i, 90	15 000.-	14 000.-
Opel Frontera 2.4i, 5 p., 94	28 500.-	27 000.-
Alfa Romeo 33 1.7i, 90	8 900.-	8 500.-
Chrysler Voyager LE 3.3 AWD, 94	48 600.-	41 000.-
Ford Escort XR3i, 3p., 89	7 900.-	6 900.-
Ford Sierra Break GL 2.0i, 89	6 500.-	5 900.-
Nissan Sunny GTi 2.0i 16V, 93	18 500.-	17 500.-
Pontiac Trans Sport 2.3i 16 V, 94	31 900.-	30 000.-
Seat Ibiza SXi, 3p., 93	11 900.-	10 900.-
Subaru Legacy 2.2i 4WD, 91	15 500.-	14 000.-
VW Passat Variant GL 2000, 92	19 500.-	18 500.-
VW Golf II Flasch, 88	8 500.-	7 900.-

Possibilité de garantie 1 an EUROTAX

Sur demande: Essai - Crédit

Service de ventes:

P.-A. Dumont - R. Gygax,
tél. 039/31 33 33



GARAGE DURALLE SA

132-782420

Action Spéciale
DUVETS NORDIQUES

CONTENU: PLUMETTE DUVETEUSE NEUVE
D'OIES BLANCHES

160 x 210 cm Fr. **89.-**
200 x 210 cm Fr. **149.-**
240 x 240 cm Fr. **259.-**

TÉLÉPHONEZ, FAXEZ OU ÉCRIVEZ-NOUS
LIVRAISON RAPIDE DANS TOUTE LA SUISSE
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

DUVET SHOP S.A.

8, AV. DE FRONTENEX - 1207 GENÈVE
TEL. 022 786 36 66
FAX 022 786 32 40

18-28601444

Préparation soignée:

- de mélanges de tisanes
- d'homéopathie
- d'aromathérapie
- d'oligo-éléments

pharmacie **pillonel**

Laboratoire homéopathique
Livraisons à domicile
Ouvert tous les jours
Balancier 7 et Serre 61
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 46 46/47

132-782201

OFFRES D'EMPLOI

Notre cliente, une société de construction d'installations de haute technologie de la région bernoise, employant en Suisse environ 170 collaborateurs sur deux centres autonomes (conception, vente et réalisation) et exportant 85% de ses produits dans le monde entier, recherche pour l'un de ses centres un

MANAGER TECHNIQUE

Evolution souhaitée: responsabilité complète d'un des deux centres.

- Tâches principales:**
- vous vous rapportez directement à la DG de la société;
 - coordination et gestion de tous les départements techniques, comme la logistique, le bureau technique, la production ainsi que le département de projets et développements;
 - participation à la stratégie générale d'entreprise;
 - distribution des mandats et controlling;
 - contact international avec la clientèle.

- Profil souhaité:**
- vous êtes un ingénieur hautement qualifié avec une solide expérience dans l'industrie;
 - vous avez le sens de l'organisation, un esprit de synthèse et êtes à l'aise dans les contacts humains;
 - vous savez soutenir et motiver vos collaborateurs;
 - vous avez idéalement entre 35 et 45 ans;
 - vous êtes de langue maternelle française ou allemande avec de bonnes connaissances dans l'autre langue.

- Nous offrons:**
- un travail à responsabilités diverses dans un domaine passionnant, innovatif et qui évolue vite, en collaboration directe avec la DG.

Si ce poste vous intéresse, nous vous prions d'envoyer votre dossier complet à l'attention de M. Ph. Hêche, c/o KPMG Fides, R. Hugi 3, 2502 Bienne.



06-1034990/4x4

Publicité intensive, Publicité par annonces

Quelqu'un

Quelque part
Quelques pas

[de plus]

Chaque année, en Suisse romande, des milliers de personnes entreprennent et réalisent des projets d'entraide sociale, culturels ou de recherche médicale.

En leur redistribuant l'intégralité de nos bénéfices, soit près de 60 millions de francs par an, nous soutenons plus de 2000 institutions d'utilité publique en Suisse romande...

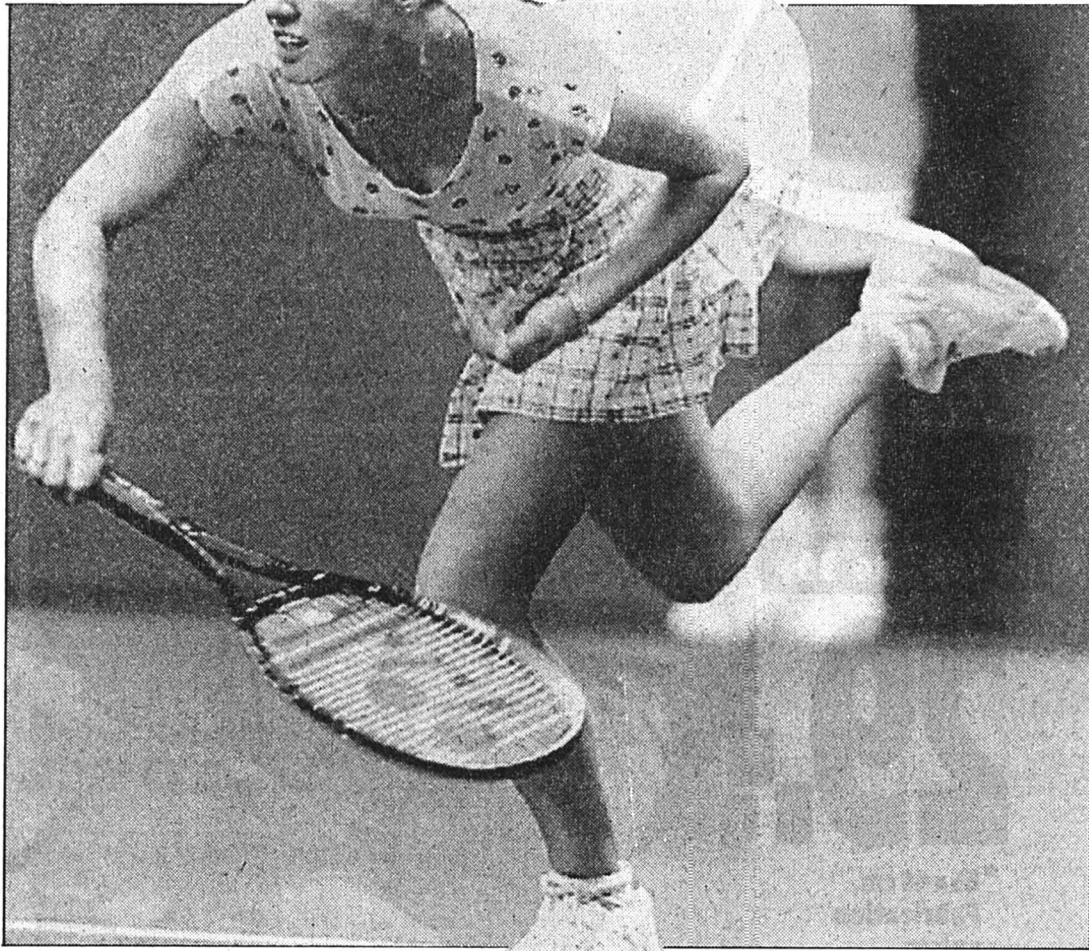
...pour quelques pas de plus.



Au profit de l'utilité publique

Tennis - Tournoi de Tokyo: Hingis s'offre Sabatini

Quatrième top-ten épinglée



Pour sa première apparition au Japon, Martina Hingis (WTA 17) a frappé très fort. Une semaine après son quart de finale à l'Open d'Australie de Melbourne, la Saint-Galloise a fêté la quatrième victoire de sa carrière sur une «top-ten» en s'imposant 6-3 6-4 face à Gabriela Sabatini (WTA 7) au premier tour du tournoi de Tokyo. Dans cette épreuve dotée de 926.000 dollars, la Suisse affrontera demain en huitième de finale la Japonaise Ai Sugiyama (WTA 39).

«Gabriela m'avait battue 6-2 6-4 en septembre dernier à l'US Open, mais j'ai su tirer les leçons de cette défaite pour prendre ma revanche, expliquait Martina Hingis. Contre elle, je dois prendre davantage de risques au filet et, surtout, m'efforcer de relancer dans les coins pour la faire bouger dès sa première frappe.»

RÉELLES AMBITIONS

Sur la moquette de Tokyo, un revêtement plus rapide que le «rebound ace» de Melbourne qui ne devait pas à priori l'avantager, Martina a manœuvré à la perfection. Elle n'a connu qu'une seule alerte, au début du second set lorsque Sabatini, victorieuse de ce tournoi en 1987, 1991 et 1992, a mené 3-1. «Je n'ai pratiquement commis aucune faute, soulignait-elle. Le fait d'être arrivée vendredi m'a permis de m'habituer aux condi-

tions de jeu avant ce premier tour.»

Avec le brio qu'elle a affiché devant la belle Argentine, Martina Hingis peut nourrir de réelles ambitions dans ce tournoi. Et rêver - pourquoi pas? - à une demi-finale contre Monica Seles. La championne d'Australie, qui a bénéficié d'un «bye» au premier tour, affronte aujourd'hui la Roumaine Irina Spîrlea (WTA 23).

Cependant, l'Américaine ne se présente pas à Tokyo au meilleur de sa forme. Elle a en effet dû déclarer forfait hier pour le premier tour du double en raison de douleurs à l'épaule.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Simple dames. Premier tour: Schultz (Ho) bat Strandlund (Su) 7-6 (7-5) 6-4. Hingis (S) bat Sabatini (Arg-6) 6-3 6-4. Bradtke (Aus) bat Zvereva (Blr) 6-2 6-3.

Double dames. Premier tour: Hingis-Majoli (S-Cro) battent Davenport-Martinez (EU-Esp-4) 6-3 6-4. (si)

Martina Hingis

La Suisse a trouvé la parade contre Gabriela Sabatini. (Keystone-AP)

La Suède sans Edberg

Le capitaine de l'équipe de Suède de Coupe Davis n'a pas retenu Stefan Edberg pour le match du premier tour du groupe mondial de la Coupe Davis, contre la Belgique, du 9 au 11 février, à Katrineholm (Suède). L'équipe suédoise, victorieuse de l'édition 1994 de la Coupe Davis, sera emmenée par Thomas Enqvist (ATP 7) et Magnus Larsson (21), épaulés par Jonas Björkman et Mikael Tillström. (si)

Basketball - NBA: retour de Magic Johnson

Le moment idéal

Du champion de tennis Arthur Ashe au champion olympique de plongeurs Greg Louganis, en passant par une génération de patineurs, le sida a laissé une empreinte indélébile dans le monde du sport. Mais c'est le basketteur Magic Johnson qui a brisé les barrières en annonçant publiquement sa séropositivité en 1991. Il s'est engagé ensuite avec courage dans la lutte contre cette maladie, puis il a lancé un défi au monde en annonçant son retour à la compétition plus de quatre ans plus tard.

«Tout le monde est mieux informé à présent, a déclaré Johnson. C'est le moment idéal. Je ne suis nullement inquiet. Ils n'ont plus à avoir des pensées folles.» En clair, personne ne mettra sa vie en danger en pratiquant son sport comme l'avaient craint certains joueurs tels Karl Malone lors d'une première tentative de retour de Johnson en 1992.

La majorité de ses pairs ont accueilli sans réserve ce retour, de Michael Jordan à Scottie Pippen en passant par Charles Barkley, Anfernee Hardaway ou Reggie Miller. Certains, comme Jayson Williams (New Jersey Nets), ont même évoqué des cas personnels. Williams a ainsi révélé que ses deux sœurs aînées avaient succombé au virus du sida. «Cela n'a jamais affecté mon amour pour elles, a-t-il déclaré. J'ai continué de boire dans les mêmes verres, à manger dans les mêmes assiettes et à dormir dans le même lit.»

PLUS QU'UN CONTACT

La NBA a innové en matière de règlement, obligeant les joueurs blessés à mettre un pansement sur leurs coupures avant de revenir sur le terrain, et en lançant une campagne d'information sur le sida auprès de ses joueurs. Vernon Maxwell (Philadelphia 76ers) fut l'un des rares à criti-

quer le retour de Magic. Mais le «mauvais garçon» de Philadelphie n'a rien à craindre durant nonante jours, ceux qu'il passera en prison pour possession de marijuana... «Peu importe, car il ne s'est jamais soucié des autres» a commenté Johnson.

Les observateurs critiques rappellent toutefois que des sports comme le tennis, le plongeon et le patinage ne sont pas des sports de contacts, contrairement au basketball. «Mais on sait désormais qu'il faut plus qu'un simple contact pour l'attraper» rétorque LaSalle Thompson, ailier des Philadelphia 76ers. «Vous avez plus de chance de gagner le gros lot à la loterie que d'attraper le sida en jouant contre Magic» renchérit pour sa part Williams.

Deux points de vue qui constituent autant de victoires pour Magic: «Pour moi, la vie continue et ce devrait être ainsi pour tout le monde.» (si)

Dette de la FSBA: prise de position de l'ACNBA

Demande de transparence

La Fédération suisse de basketball connaît une saison difficile: restructuration, frais importants et exagérés, gestion aléatoire et budget dépassé. En une saison, le trou se monte à 450.000 francs, certains allant même jusqu'à parler de 525.000, voire 600.000 francs.

Plusieurs associations cantonales, par l'intermédiaire de leur assemblée extraordinaire, demandent tout simplement la mise sous tutelle ou en faillite de la FSBA, de même que la tête de certains de ses dirigeants. A la suite de son assemblée extraor-

dinaire de samedi dernier, l'ACNBA publie le communiqué suivant:

«La FSBA a fait preuve d'un laxisme coupable quant à la gestion de ses comptes. La maladie du personnel n'explique pas la carence de certaines personnes sur la gestion du budget. La présentation actuelle est catastrophique et manque de transparence.»

«Au vu de ce qui précède, les présidents de clubs de l'ACNBA souhaitent que les responsables de la FSBA veuillent bien respecter les points suivants afin qu'ils se prononcent valablement lors de l'assemblée géné-

rale extraordinaire du 17 février prochain:

- les comptes des trois dernières saisons devront être remis à jour et contrôlés par un organisme neutre avec rapport à l'appui;

- les propositions de budget devront être présentées pour les prochaines saisons;

- une structure de comptabilité professionnelle devra être mise en place;

- des propositions concrètes et réalisables sur la gestion de la comptabilité et de la FSBA en général devront être présentées.» (sch)

Olympisme - Droits TV

Le CIO choisit l'UER

Le Comité international olympique a confié l'exclusivité des droits de diffusion pour l'Europe des Jeux olympiques jusqu'en l'an 2008 à l'Union européenne de radio-télévision (UER), qui regroupe les TV et les radios publiques d'Europe. Ainsi, le CIO a rejeté une offre concurrente d'un consortium dirigé par News Corp, le groupe du magnat d'origine australienne Rupert Murdoch.

Ces droits s'élèvent à 350 millions de dollars pour les Jeux d'été de Sydney en 2000, à 120 millions de dollars pour les Jeux d'hiver de Salt Lake City en 2002. La retransmission des Jeux de 2004 coûtera à l'UER 394 millions de dollars, les Jeux d'hiver de 2006 en coûteront 135 et ceux de 2008, 443.

Après avoir étudié attentivement des offres financièrement supérieures, le CIO a choisi de

conclure avec le partenaire qui est le sien depuis les Jeux de Rome en 1960. Outre l'importance de l'étendue de la couverture gratuite, les retransmissions offertes par l'UER sont de haute qualité, notamment en matière de production, observe le CIO.

En concluant un accord jusqu'en 2008, comme cela a été le cas avec NBC pour les droits aux Etats-Unis et la Seven Network Limited pour les droits en Australie, le CIO a choisi pour la première fois d'octroyer les droits pour des Jeux dont les villes hôtes ne sont pas encore connues.

En annonçant la nouvelle, l'UER, qui regroupe soixante-cinq chaînes de télévision réparties dans quarante-neuf pays d'Europe, a précisé que son offre, d'une valeur totale de 1,442 milliard de dollars, était inférieure aux deux milliards proposés par Rupert Murdoch. (si)

Football - Les ennus du Bayern

Kahn et Papin opérés

Le Bayern Munich traverse une période de préparation délicate. Après avoir perdu Jürgen Klinsmann, blessé à un ménisque, les Bavarois doivent renoncer à Jean-Pierre Papin et à Oliver Kahn, qui vont passer sur la table d'opération.

Jean-Pierre Papin, sera opéré samedi à Marseille de la cheville droite. L'intervention sera pratiquée par son médecin de confiance, qui doit ôter des dépôts dans l'articulation de la cheville en pratiquant une arthro-

scopie. «C'est une petite chose» a estimé le porte-parole du Bayern, sans toutefois pouvoir dire quand l'attaquant rejoindra. «Cette décision, a-t-il souligné, appartient au médecin.»

Oliver Kahn doit se soumettre à une opération de l'aîne. Sa participation au match de reprise du 11 février contre Hambourg est aussi incertaine. La saison dernière, le gardien international avait déjà été éloigné des terrains pendant cinq mois à la suite d'une déchirure des ligaments du genou. (si)

Sport-handicap - Championnats suisses

Petit: trois fois l'argent

Sonia Petit s'est distinguée à l'occasion des championnats suisses de ski de fond pour handicapés qui se sont déroulés le week-end dernier aux Diablerets.

La Chaux-de-Fonnière a en effet glané trois médailles d'argent

en terminant à la seconde place du 10 km style libre et du 5 km style classique. Et Sonia Petit a remis ça lors des 7,5 km du biathlon en se classant une nouvelle fois à la deuxième place. Respect.

(Imp)

Wilander à Dubai - Mats Wilander, accusé de dopage à la cocaïne, a annoncé qu'il participerait au tournoi de Dubai, dans deux semaines. Interrogé à son domicile de Greenwich, près de New York, le joueur s'est refusé à tout commentaire direct sur les informations selon lesquelles il a fait l'objet, avec le Tchèque Karel Novacek, d'un contrôle antidopage positif à la cocaïne lors des derniers Internationaux de France. (si)

BRÈVES

Football

Ajax éliminé

Ajax Amsterdam, champion d'Europe en titre, a été éliminé à la surprise générale de la Coupe des Pays-Bas après avoir été battu 2-0 sur le terrain de Leeuwarden, un club de deuxième division, en match en retard des huitièmes de finale.

L'OM battu

France. Coupe de la Ligue, quarts de finale: Guingamp - Marseille 1-0. Cannes - Le Havre 1-0. Metz - Niort 2-0. Lyon - Monaco 1-0. Ordre des demi-finales: Guingamp - Metz et Lyon - Cannes. Angleterre. Coupe. 4e tour: Queen's Park Rangers - Chelsea 0-1. Espagne. Coupe, quart de finale aller: Séville - Valence 1-1.

Une belle prime

La Fédération danoise de football (DBU) versera 720.000 couronnes (environ 150.000 francs) de prime à chaque joueur si le Danemark conserve son titre au Championnat d'Europe des nations en juin prochain, en Angleterre. Le montant de la prime sera fonction du niveau qu'atteindra le Danemark, mais les joueurs toucheront de toute façon 120.000 couronnes, même s'ils sont éliminés dès le premier tour. En 1992, les Danois, vainqueurs des Allemands en finale, avaient reçu 300.000 couronnes chacun.

TV-SPORTS

TSR

19.15 Tout Sport.

Suisse 4

23.05 Motorshows.

France 3

20.35 Tout le sport.

ZDF

22.15 Der Sportspiegel.

Eurosport

08.30 Patinage artistique.

10.00 Eurogoals.

11.00 International motorsports.

12.00 Euroski.

12.30 Equitation.

13.30 Football. Coupe d'Afrique des nations: Zambie - Tunisie.

15.30 Basketball.

16.00 Tennis. Tournoi de Zagreb.

18.00 Motors.

19.00 Football. Coupe d'Afrique des nations: Afrique du Sud - Ghana (direct) et Zambie - Tunisie (différé).

22.30 Motors.

00.00 Equitation.

01.00 Euroski.

Coop

VOUS INFORME:

NOUVEAU 05/96 f

au lieu de 39.-

29.-

***65 x 65 cm.
Fabrication suisse.**
Plumettes d'oie
neuves, argentées,
qualité 1a, garnis-
sage 900g,
enveloppe en couil
blanc, qualité 1a.

au lieu de 139.-

99.-

***160 x 210 cm.
Fabrication suisse.**
5% duvet de canard
neuf, argenté,
garnissage 1600g,
housse en percale
écru.

* En vente dans les
grands Centres **Coop**

NOUVEAU:

Fricadelles précuites.
Savoureuses et épicées, ces frica-
delles sont précuites et donc prêtes
en un tournemain. Prix: 3 fricadel-
les de 100g

3.60*



HIRZ LC1 de Nestlé. Le nouveau
produit laitier fermenté qui renforce vos
défenses naturelles. Aussi délicieux qu'un
bon yoghourt! Prix: 150g, vanille, moka*,
fraise*, abricot* -.90; nature

-.80



**Laque tous temps Beldam,
aérosol.** Assure le maintien de vot-
re coiffure tout en préservant la sou-
plesse naturelle de vos cheveux. Le tout
à petit prix. Prix: 300ml

2.90

**Laque tous temps Beldam,
non aérosol.** Avec vaporisateur
réutilisable (il suffit de le visser sur la
recharge). Prix: 150ml, recharge 2.70

3.60



Pancroc seigle Roland. Tranches de pain de seigle légères
et croustillantes. Délicieuses pour accompagner le fromage, les pota-
ges ou les salades. Dégustez-les également avec du beurre et de la
confiture au petit déjeuner. Prix: 125g

1.70*

* Ne se trouve pas
dans les petits
points de vente **Coop**



Aktifit plus Emmi. Chaque jour une bouteille de bien-
être: une boisson spéciale avec LGG à base de lait écrémé qui for-
tifie vos défenses naturelles et facilite la digestion. Prix de lance-
ment: 6 x 65ml

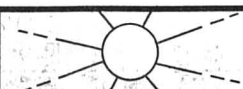
3.50*

03-335381/ROC


Coop

Mercredi 31 janvier 1996

Fête à souhaiter: Marcelle


 Lever: 8 h 00
Coucher: 17 h 32


 Lever: 14 h 10
Coucher: 4 h 42


 0°
2000 m

 Lac des Brenets
750,07 m
Lac de Neuchâtel
429,03 m


Venue du Grand Nord et observée dans l'Arc jurassien

Une chouette énigmatique

 LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE
HAUT-DOUBS
NEUCHÂTEL
VAL-DE-RUZ
VAL-DE-TRAVERS
JURA BERNOIS
JURA

Lac de Neuchâtel

Oiseaux de passage

Pour la gent ailée, le lac de Neuchâtel est un haut lieu d'hivernage. Plus de 100.000 oiseaux se sont posés en ces lieux, soit un cinquième de ceux qui passent par la Suisse. Promotion touristique efficace? Plutôt des conditions météorologiques favorables et un gardemanger bien garni.

Page 18

Moutier

Le renouveau de Tornos-Bechler

La région peut respirer, Tornos-Bechler s'est refait une santé. Le bon exercice réalisé l'année dernière a permis un assainissement financier. Et encore, son centre de formation professionnelle sera maintenu.

Page 20

Le Jura lève le pied

Conducteurs meilleurs?

Avec une réputation de conduite automobile quelque peu vive, les Jurassiens ont-ils désormais levé le pied? Les dernières statistiques de retraits de permis, en diminution, donnent à croire que la prise de conscience fait du chemin.

Page 21

Avec ses yeux d'or, ses pattes emplumées et son duvet perlé, la chouette de Tengmalm – du nom du naturaliste suédois qui l'a découverte – nous vient du Grand Nord. Chez nous, ce superbe oiseau s'est installé dans la chaîne alpine et l'Arc jurassien, à partir de 1000 mètres d'altitude. Cette chouette polaire demeure en grande partie une énigme, notamment sur ses déplacements. Du côté d'Auberson depuis 1989, du côté de La Brévine et du Peuchapatte plus récemment, des amoureux de la nature procèdent à des observations et à la pose de nichoirs. Suivons-les dans leur quête...

Daniel Béguin, 19 ans, a travaillé avec P.-A. Ravassin dans le Nord vaudois sur la chouette de Tengmalm. Il a livré le fruit de ses recherches aux naturalistes francs-montagnards.

Le terrain d'étude s'étend sur 150 km² dans la région de Sainte-Croix. La méthode repose sur le baguage (pour les déplacements), la pose de nichoirs (qui permet un comptage des petits) et l'analyse de la nourriture. Les expéditions ne sont pas de tout repos. Départ de nuit pour repérer les chanteurs (les mâles attirent ainsi les femelles près d'un nid) avec des skis munis de peau de phoque. Il faut de plus trimpler une longue échelle qui vous scie les épaules. Les nids ont été perforés par les pics dans les hêtres et se situent entre 5 et 15 mètres de hauteur! On relèvera que le pic, constructeur de HLM, fait aussi le concierge et nettoie après coup les cavités encombrées de déjections et de reste de proies...

NICHOIRS ASTUCIEUX

Sur ce territoire, les naturalistes ont posé 120 nichoirs. Ces derniers semblent convenir à la chouette de Tengmalm puisqu'elle y a pris volontiers



A peine sortie du nid.

Une jeune chouette de Tengmalm âgée de 25 jours environ.

(Privée)

Projet aux Franches-Montagnes: pose de 100 nichoirs

Dans le cadre de l'Année européenne de la conservation de la nature, les ornithologues francs-montagnards, emmenés par Martial Farine de La Chaux-de-Fonds, ont déposé un projet devisé à quelque 3000 francs.

Il s'agit de la pose d'une centaine de nichoirs pour la chouette de Tengmalm dans l'ouest des Franches-Montagnes. Le Haut-Plateau n'est pas riche en hêtres où les pics creusent des trous. Ces nichoirs sont donc autant d'habitats de substitution. Le projet a reçu le feu vert de l'Office des eaux et de protection de la nature (OEPN). Sur sept communes sollicitées, cinq ont répondu favorablement. La Chaux-des-Breuleux a refusé de

participer tandis qu'une réponse est encore attendue de la part du Peuchapatte.

Durant l'hiver 96-97, les ornithologues comptent poser de nouveaux nichoirs du côté de La Courtine cette fois et procéder à des baguages pour les premières observations. On relèvera que des projets semblables sont caressés du côté de La Brévine et dans le Dessoubre.

Relevons enfin que l'équipe de Martial Farine publie dans «Le Pèlerin» le fruit des observations faites sur les oiseaux de la région. Cet automne, 56 heures d'observation depuis les Sommètres ont permis de recenser 430 rapaces migrateurs et quelques autres oiseaux peu courants. (mgo)

ses quartiers pour pondre. Les constructeurs de nichoirs ont multiplié les prototypes afin de trouver une parade à la martre qui est un prédateur puissant. Par exemple, des plaques glissantes ont été posées en dessus du nichoir mais, comme l'arbre croissait, les plaques sautaient... Il a été imaginé, pour protéger l'entrée de la cage, des anneaux de protection ou une tôle en forme de parabole... avec des succès en demi-teinte. La martre est en effet d'une très grande habileté.

JEUNES GLOUTONS

La chouette polaire va pondre entre 4 et 12 œufs, avec deux jours d'écart entre chaque ponte. Le taux de stérilité, qui est de 20%, n'est pas expliqué. Une analyse de présence de métaux lourds n'a pas été concluant. La ponte peut varier dans la saison. C'est la présence de nourriture, essentiellement de mulots et de campagnoles, qui va dicter le rythme. A la naissance, la jeune chouette aura 10 grammes. Mais, voraces, elle attendra 120 grammes après 20 jours. C'est dire si le ravitaillement effectué par le mâle est important. Les jeunes seront au nid jusqu'à 30-32 jours avant de prendre leur envol.

UNE ÉNIGME

Une fois les petits hors de la coquille, le couple reprend sa liberté, chacun de son côté. La chouette polaire n'est pas attachée à un lieu de nidification.

Le baguage des oiseaux a permis de les suivre dans certains déplacements. Des spécimens ont été retrouvés à quelques centaines de mètres du lieu de leur naissance. Plus curieux encore: une femelle, qui avait niché du côté de Sainte-Croix, a été retrouvée dans un second nid trois mois plus tard à 180 kilomètres de là... en Allemagne. Il semble que le mâle soit plus sédentaire que la femelle. Mais rien n'est certain. Les observations en cours devraient apporter de nouvelles réponses sur cet oiseau aussi beau que fascinant. MGO

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

Prévisions jusqu'à ce soir: nord des Alpes, Valais et Grisons, stratus sur le Plateau et le Chablais, généralement persistant avec un sommet entre 1100 et 1300 mètres; au-dessus et dans les autres régions, temps ensoleillé. Température en plaine, sous le stratus, -1 degré la nuit, +1 degré l'après-midi. Dans les régions dégagées, -5 degrés à l'aube et +5 degrés l'après-midi. Bise faible à modérée sur le Plateau. Sud des Alpes: temps ensoleillé.

Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max.		min.	max.
Amsterdam Clair	-5°	-1°	Lisbonne Nuageux	7°	15°
Barcelone Pluvieux	9°	13°	Londres Nuageux	2°	4°
Beyrouth Nuageux	15°	20°	Madrid Pluvieux	6°	13°
Berlin Nuageux	-10°	-1°	Moscou Neigeux	-11°	-8°
Bogota Nuageux	3°	21°	Oslo Nuageux	-12°	-4°
Bruxelles Clair	-4°	2°	Paris Nuageux	-1°	2°
Copenhague Nuageux	-4°	-2°	Rome Clair	4°	14°
Francfort Nuageux	-1°	3°	Stockholm Nuageux	-7°	-1°
Genève Nuageux	0°	2°	Sydney Nuageux	19°	22°
Helsinki Nuageux	-6°	-3°	Varsovie Nuageux	-15°	-3°
Jérusalem Nuageux	7°	15°	Vienne Nuageux	-4°	-1°

Le temps qu'il va faire...

L'anticyclone centré sur le Danemark se maintient. Il dirige de l'air sec de l'Europe centrale aux Alpes. Evolution probable de jeudi à dimanche: jeudi, stratus sur le Plateau, sinon généralement ensoleillé; augmentation de la nébulosité au sud des Alpes. Vendredi, arrivée de passages nuageux, faibles précipitations possibles à l'ouest et au sud. La limite pluie-neige remontera vers 1000 m. Samedi et dimanche, ciel variable avec de faibles précipitations, la limite pluie-neige pouvant se situer vers 1000 à 1200 m.


 Les Amis de la Scène
Compagnie théâtrale, Boudry

 jouent
VACANCES DE RÊVE
Une comédie drôle, drôle,
en 2 actes de Francis Joffo

 Théâtre de La Chaux-de-Fonds
Samedi 10 février 1996,
20 heures
Location: Ticket Corner, SBS
Tél. 039/275 357

 Le bénéfice de la soirée
sera versé à l'Association
Romande des Familles
d'Enfants Cancéreux

 Avec le soutien
de L'Impartial


Gros trafics de stupéfiants au Tribunal correctionnel

La justice en terrain miné

Le Tribunal correctionnel a récemment jugé plusieurs affaires de stupéfiants. Le ministère public constate que les quantités d'héroïne ou de cocaïne en jeu sont de plus en plus importantes. Des procès qui se déroulent sur fond d'augmentation inquiétante des décès dus aux drogues dures.

Trois personnes ont comparu à l'audience d'hier, toutes prévenues de trafic de stupéfiants, mêlé à d'autres infractions pour deux d'entre elles. Un quatrième accusé s'est fait porter pâle, hospitalisé semble-t-il en Espagne à la suite d'un problème cardiaque. Il sera jugé plus tard.

Au cours de son réquisitoire, le suppléant du procureur, Pierre Heinis, a fait part de son inquiétude par rapport aux dernières statistiques. Le canton de Neuchâtel a enregistré un triste record en 1995, celui de 22 décès par surdose. En outre, sur 119 dossiers traités par les tribunaux correctionnels, 65% concernaient des affaires de stupéfiants, héroïne ou cocaïne pour l'essentiel. Les quantités mises sur le marché augmentent constamment. «Pour cette raison, même si les infractions jugées

aujourd'hui remontent à plusieurs années, elles gardent toute leur actualité», devait-il déclarer.

La Cour a prononcé deux peines de prison assorties du sursis et une peine ferme suspendue à un traitement ambulatoire. C.Z., patron de bar au moment des faits, a revendu une centaine de grammes de cocaïne à diverses personnes en 1991-92. On lui reprochait également d'avoir utilisé de l'argent saisi sur son salaire pour payer d'autres créances au lieu de le verser à l'Office des poursuites. Après trois mois et demi de détention préventive, C.Z. n'a apparemment plus touché à la poudre blanche. Il a retrouvé du travail et remboursé les sommes détournées. Le Tribunal considère qu'il a revendu de la cocaïne dans le but d'améliorer sa situation financière, mais met à sa décharge son absence d'antécédents et sa toxicodépendance au moment des faits.

50.000 FRANCS DE TÉLÉPHONE

Le prévenu, condamné à 14 mois d'emprisonnement, bénéficiera donc du sursis. Mais avec un délai d'épreuve de quatre ans, durant lequel il sera soumis à des contrôles d'urine. Il devra cependant payer une facture de téléphone particulièrement salée. Sa part des frais de procédure s'élève en effet à 52.300 fr,

dont 50.000 fr pour les écoutes téléphoniques qui ont permis son arrestation.

Les premiers faits reprochés à A.C. remontaient à 1987. Il a commis quelques vols, conduit sans permis et sous l'emprise de stupéfiant, mais c'est surtout la consommation et la vente d'héroïne - une centaine de grammes - qui l'ont mené au tribunal. Le décès de sa mère alors qu'il avait 20 ans, des relations tendues avec son père l'ont fragilisé. Circonstance aggravante, il a récidivé en sortant de prison, après deux mois et demi de préventive. Une partie des infractions sont prescrites. La défense regrettera d'ailleurs la lenteur de la justice, «qui n'a pas rendu service à mon client». Considérant que A.C. a fait preuve de «mépris vis-à-vis de la législation» en récidivant plusieurs fois et n'a entrepris que tardivement de soigner sa toxicomanie, le Tribunal a prononcé une peine ferme de 18 mois d'emprisonnement. Peine qui sera suspendue au profit du traitement ambulatoire déjà suivi au CPTT: «En cas d'échec, vous irez en prison», a déclaré le président Laurent Margot, tout en espérant que l'emploi que A.C. a retrouvé l'aidera à se stabiliser.

Le troisième cas, celui de A.P., était le plus clair. Toxicomane lui aussi, il a revendu une cinquantaine de grammes d'héroïne pour assurer sa consommation. Après sa détention pré-

ventive, il s'est établi auprès de sa mère en Italie. Malgré quelques rechutes, le Tribunal fait le pari qu'il pourra s'en sortir. Il le condamne à 10 mois avec sursis pendant quatre ans. Si A.P., qui a fait toutes ses écoles en Suisse et y a encore des amis et de la famille, revenait s'y établir pendant son délai d'épreuve, il serait alors soumis à des règles de conduite.

AUTRE AUDIENCE, MÊME PROBLÈME

Le Tribunal correctionnel, présidé cette fois par Frédy Boand, a jugé récemment un couple de jeunes toxicomanes s'étant rendu coupable d'un trafic portant sur 140 g d'héroïne pure. Ce négoce a rapporté quelque 100.000 fr, essentiellement réinvestis dans la consommation des deux prévenus.

P. J. avait déjà été condamné en 1993 à 14 mois d'emprisonnement. Son placement au Levant s'était soldé par un échec et il avait purgé la fin de sa peine en prison. Dépressif, secoué par le décès de sa mère, il a récidivé à sa sortie. Il écope cette fois de trois ans d'emprisonnement et devra être placé dans un établissement spécialisé. Sa compagne S. N., sans antécédents, est condamnée à deux ans et demi, suspendus au profit d'un traitement ambulatoire. Elle est en outre soumise à un patronage. A.M.

Quatuor Kandinsky

Véritables orfèvres

En un temps où les superlatifs sont volontiers galvaudés, il fait bon y recourir avec le sentiment de leur trouver un juste emploi. De les réserver, par exemple, pour les jeunes membres du Quatuor Kandinsky, en compagnie desquels nous avons passé une soirée véritablement enchantée lors du récent concert de la Société de Musique.

Faut-il être exigeant et bien se connaître pour atteindre pareille perfection; et encore se révéler fins musiciens pour que ce travail intensif ne tue jamais la sensibilité! Le fait que le violon et le violoncelle (prêtés pour l'occasion) portent la signature de Stradivarius constitue sans doute un avantage mais ne saurait en aucun cas se substituer au talent. D'authentiques orfèvres, les Kandinsky!

ATMOSPHÈRE, ATMOSPHÈRE...

Diptyque interrompu par la mort prématurée de son auteur, le Quatuor inachevé de Lekeu est apparu remarquablement dense et inventif, oscillant entre les teintes sombres et les sonorités parfois impalpables. Mais serait-il surprenant que sa surcharge émotionnelle et son style tourmenté aient paru quelque peu indigestes aux mélomanes épris d'une certaine sobriété?

Fauré, par son premier Quatuor, a connu des instants magiques. On n'oubliera pas de si tôt l'atmosphère inimitable du Scherzo (peut-on rêver d'un jeu pianistique plus propre et alerte que celui de Claire Desert, et de cordes plus fines que celles de Philippe Aiche, Nicolas Bone et Nadine Pierre?) et la rêverie qui se dégage de l'Adagio.

Le premier Quatuor de Brahms (orchestré par Schönberg, soit dit en passant), aura connu une interprétation assez peu germanique mais l'admirable lecture que nous en fut proposée ne saurait être minimisée de ce fait. Tout au plus aura-t-on pu juger le piano ici et là envahissant. Faut-il relever que le Rondo apportait, de par sa verve tzigane, une brillante conclusion à ce huitième concert de la saison?

En bis, une pièce pour violon et piano de Kreisler, adaptée par Philippe Aiche. (jcb)

Feu de cheminée

Les premiers secours sont intervenus hier, peu avant 8 h 40, à Valanvron 43 pour un feu de cheminée. Le feu a été éteint au moyen d'un fumigène et d'un extincteur à poudre. La cheminée a été ramonée. Il n'y a pas eu de dégâts.

Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

AGENDA

Victimes de la drogue

Journée de commémoration

La drogue tue, marque des vies, suscite la réaction. Appel à la solidarité est de ce fait lancé et demain, jeudi 1er février, est décrété «Journée nationale de commémoration pour les victimes des drogues illégales». Dans toute la Suisse, diverses organisations cantonales de personnes sensibilisées mettront sur pied des réunions solidaires. A La Chaux-de-Fonds, l'Association neuchâteloise des personnes concernées par les problèmes de la drogue et Claire-Voie, groupe d'accueil pour les proches de toxicomanes, organisent un petit rassemblement sur la place Le Corbusier, entre 16 h 30 et 18 h 30. Derrière les chiffres de décès liés à la drogue résident des visages, conjoint(e)s, ami(e)s, enfants, etc. Lors de cette journée, il s'agira de penser à tous ceux qui nous ont quittés, aux personnes qui vivent quotidiennement dans la toxicomanie, à celles et ceux qui cherchent la voie de sortie, qui sont rétabli(e)s, et à l'entourage qui souffre aussi», écrit la Fédération romande, suisse allemande et suisse italienne des parents et proches de personnes toxicomanes. Elle poursuit: «Avec nous, cherchez à comprendre ce qui cause tous ces drames». Chacun est invité à marquer sa solidarité en portant *jeudi, un petit ruban blanc, ainsi qu'en participant au rassemblement.* (pfb)

Le Théâtre Ermitage au Théâtre populaire romand

Une provinciale très «province» pour un marivaudage

La «Provinciale» n'est pas l'une des pièces les plus connues de Marivaux. Les encyclopédies théâtrales ne lui accordent pas la plus petite ligne*. Il est vrai que la trame en est relativement linéaire et que l'on n'y trouve pas toutes les subtilités psychologiques du maître du «marivaudage».

L'argument de la «Provinciale» est fort simple. Une riche veuve débarque à Paris de sa lointaine province. Elle compte bien s'initier aux usages de la bonne société et s'affuble d'un titre grotesque de marquise de la Thibaudière. Il n'en faut pas davantage pour qu'un trio de vautours s'abatte sur cette proie trop candide: un faux chevalier, une fausse confidente prétendument ruinée et un valet qui ne cherche même pas à masquer ses traits

de coquin pour trousser la jeune servante.

On l'aura compris, le seul ressort animant les personnages est l'argent et l'amour n'est ici qu'un leurre. Ce qui fait que les personnages de Marivaux ne suscitent que dégoût ou répulsion par leur mesquinerie. Même la pauvre veuve ne fait sourdre aucune compassion, tant elle est bêtement crédule. Soit dit en passant, la pièce est d'une cruauté sans pareille à l'égard des provinciaux et l'on a rarement dessiné portrait plus caricatural.

Le metteur en scène Bernard Habermeyer (du Théâtre de l'Émergence anciennement stationné à Beauvais) a pris le parti de transposer la pièce à l'époque contemporaine, ce que le texte supporte sans mal. Tout au plus, regrettons-nous qu'il ait

grossi le trait, ce qui surcharge parfois la pièce d'une vulgarité excessive. On relèvera en revanche l'excellente interprétation des comédiens (Elisabeth Rambert, Virginie Abgrall, Valérie Durin, Alexian Stachnik et Jean-Pierre Becker) dans les rôles principaux. Et l'on soulignera la surprise réservée par les élèves de l'École de théâtre du TPR qui ont préparé, en trois heures seulement, une scène de carnaval qui s'intègre parfaitement en intermède révé au cœur même du spectacle invité. Un bel exploit. B.I.N.

* Selon les historiens, Marivaux a bien écrit une pièce intitulée «La Provinciale» entre 1750 et 1760. Si le texte de la pièce jouée a bien paru dans le «Mercure» en 1761, rien n'indique qu'elle soit vraiment écrite de la main de Marivaux. L'énigme théâtrale n'en est que plus piquante.

Vœux de fin d'année



Les derniers donateurs ayant participé à notre action de vœux de fin d'année, sont Mme et M. Mariette et Bertrand Geiser, de Marin-Epagnier, Mme et M. Anité et Raynald Niederhauser et Dimitri Niederhauser, de La Chaux-de-Fonds, et Mme Josiane Millet de Fleurier. Ainsi, la générosité de nos lecteurs a permis de réunir la somme de 3970 francs qui sera répartie entre le Home l'Escale, Passeport Vacances, l'Association neuchâteloise du diabète et le Service de soins infirmiers à domicile, à La Chaux-de-Fonds, ainsi que la Fondation Les Billodes et la Crèche, au Locle. (Imp)

DIVERS

132-781093

tout pour la vue...

novoptic

2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
Immeuble Richemont
© 039/23 39 55

L'annonce, reflet vivant du marché

Le Dr Pierre KOCHER

Médecine interne FMH

Spécialiste maladies du sang

Avenue Léopold-Robert 53

informe sa clientèle qu'il a fermé son cabinet définitivement pour se consacrer à plein temps à d'autres activités médicales.

Les anciens patients qui le souhaitent pourront obtenir leur dossier médical en le demandant par écrit ou en téléphonant au cabinet (☎ 23 01 55) le lundi et le mardi matin entre 8 h 30 et 11 h 30. Jusqu'à fin février 1996.

132-782385

SPECTACLES - LOISIRS



SOCIÉTÉ DE SAPEURS-POMPIERS LA CHAUX-DE-FONDS

GRAND MATCH AU LOTO

Grande salle de la MAISON DU PEUPLE
Mercredi 31 janvier 1996
à 20 heures précises

Abonnement à Fr. 18.-
donnant droit à une carte
tout le match.
Admis dès 16 ans
Loto tronic

132-782466

GASTRONOMIE

Une bonne FONDUE



Restaurant L'Ecureuil
☎ 039/23 16 48
Camping du Bois-du-Couvent
La Chaux-de-Fonds

132-782324

SOL

HEIMO & FILS SA

Maîtrise fédérale

Tél. 039/28 16 24
rue du Parc 9
La Chaux-de-Fonds

132-780118

Tapis
Parquets
Plastiques
Entretien
Stores

Boutique

FAILLE-HIT

Chaussures cuir

Bottes - Chaussures montantes
Dames - Hommes

Haute qualité

Tout à **40.-**

LA CHAUX-DE-FONDS
Léopold-Robert 11 - 039/23 76 23

196-779811

Inauguration et vernissage à la «Galerie des Enfants»

L'Atelier: la longue marche

L'art n'attend pas le nombre des années. Partant de ce constat, L'Atelier a inauguré hier un lieu d'exposition ouvert aux créateurs en herbe et à leurs œuvres, confectionnées à l'école ou en dehors. Une première à suivre de très près. Nouvel épisode d'un autre feuilleton: la pétition de soutien à L'Atelier, qui circule ces jours-ci.

Valoriser le potentiel créatif des enfants, par la mise en lumière de leurs travaux dans un espace prévu à cet effet. Telle est l'idée de L'Atelier, qui célébrait hier soir le premier vernissage (en musique!) de sa «Galerie des Enfants», en présence de nombreux parents. Ce lieu est bien celui des enfants, qui, outre l'aspect créatif, mettent la main à la pâte pour la mise en place, la présentation et la publicité de l'exposition. Cela évidemment sous l'œil et les conseils avisés des professionnels de L'Atelier.

Le premier accrochage, puisqu'il s'agit de tableaux, revient à



L'enfance expose

Peu avant le vernissage hier, une classe procédait au premier accrochage de la «Galerie des Enfants».

une classe de deuxième année primaire du collège de l'Ouest, la 2e33. Dix-sept travaux marient peinture et pâte à sel et

évoquent joyeusement l'univers de l'enfance, ses coups de cœurs et ses doutes. Une présentation visible par tous jusqu'à mardi 6

février, aux heures d'ouverture de L'Atelier (9 - 12 h et 14 - 17 h tous les jours, du lundi au samedi et entre 11 h et 17 heures le

dimanche, rue Fritz-Courvoisier 29).

ASSURER L'AVENIR

L'Atelier, célébrant dimanche son septième anniversaire par un brunch musical, doute. Il lui faut en effet trouver quelque 80.000 fr (20% des fonds nécessaires au fonctionnement) pour garantir son futur, d'où les demandes de soutien, adressées à la ville notamment. La dernière, datée du 17 janvier, fait référence à une subvention de 20.000 fr pour 96 et une aide exceptionnelle de 10.000 fr, afin d'éponger les déficits de 94 et 95.

Lors de l'assemblée générale tenue lundi soir, les membres ont longuement évoqué l'avenir et le dialogue à renouer d'urgence avec les autorités communales. Pour Claude Moulet, qui abandonne la présidence de l'association, «la pétition lancée récemment n'a pas pour objectif de braquer les gens, mais de montrer que derrière les actifs de L'Atelier, l'appui est conséquent». Cette pétition de soutien, qui circule actuellement, a déjà recueilli quelque 1200 signatures, mais ne semble guère détendre une atmosphère déjà lourde. La manière dont L'Atelier drague les fonds publics portera-t-elle ses fruits? Rien n'est moins sûr... PFB

BRÈVE

Energie solaire

Encore sous-utilisée

Le groupe Ecologie et Liberté du Conseil général a déposé une motion demandant au Conseil communal d'étudier les moyens dont il dispose pour inciter les propriétaires à installer des capteurs solaires sur leurs immeubles. Les motionnaires se disent conscients du fait que les finances de la ville ne permettent pas, pour le moment, d'accorder des subventions. Ils proposent donc, en attendant mieux, de supprimer l'émolument que doit verser toute personne désirant poser des capteurs sur sa maison pour obtenir un permis de construire. (am)

AGENDA

Théâtre de la ville Les imbroglis de Feydeau

Si l'envie vous prend de prolonger en soirée la bonne humeur suscitée par le temps ensoleillé, laissez-vous tenter par Feydeau et sa pièce «Tailleur pour dames», interprétée par la troupe du Club littéraire au Théâtre de la ville. Les représentations ont lieu les jeudi 1er, vendredi 2 et samedi 3 février. Ouverture des portes à 19 h 15, rideau à 20 h. Réservations à la Tabatière du théâtre, au (039) 239.444. (Imp)

Au Club des Loisirs Les Travaux publics, par leur cheffe

Ils font des trous partout l'été venu, interdisent l'accès des routes de la ville les uns après les autres; l'hiver, ils réunissent les flocons de neige en gros tas, empêchant le parage! Mal aimés parce que mal compris, les Travaux publics n'auront plus guère de secrets pour les membres du Club des loisirs, qui reçoivent Claudine Stähli-Wolf, leur nouvelle cheffe. La conseillère communale responsable du dicastère des TP sera en effet à la grande salle de la Maison du Peuple, deuxième étage, jeudi 1er février dès 14 h 30. (Imp)

Modélistes et amis du rail en assemblée

Ouverture aux amies du chemin de fer

Le Club des amis du chemin de fer (CACF) de La Chaux-de-Fonds a trouvé l'an dernier la perle rare que le président sortant cherchait désespérément. Pour Michel Kohli, ce fut donc le baptême du feu, au moment de dresser son premier bilan annuel lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée dernièrement dans les locaux du club.

L'effectif de la section est en légère progression avec une cinquantaine de membres. Fait notable, trois dames ont été admises, ce qui prouve que les femmes peuvent, elles aussi, être saisies de la passion ferroviaire et modéliste en particulier. Si le président sortant, Michel Blanc, a accepté de rester au comité en reprenant la vice-présidence, Michel Biedermann a repris le poste de bibliothécaire.

Dans le cadre de ses activités, le club s'est déplacé en avril à

Bâle en visite au Bahnclub local qui a réservé un accueil très chaleureux aux participants chaux-de-fonniers et leur a montré de splendides maquettes.

Les membres se devaient de rendre une visite au Musée d'histoire et médaillier de la ville qui retrace l'avènement du chemin de fer dans le canton de Neuchâtel et la région limitrophe. Une exposition thématique remarquable et du plus haut intérêt, à ne manquer sous aucun prétexte (ouverte jusqu'au 10 mars).

Reste le point le plus épineux et souci majeur du comité, la construction des maquettes. Un gros travail a été réalisé depuis une année. C'est ainsi que la gare amovible a été complètement reconstruite, avec un équipement électronique modernisé. La voie hélicoïdale a été remplacée intégralement par des rails courbes afin d'éviter des déraillements trop fréquents. Enfin, le

décor montagnard de l'autre maquette a avancé de manière encourageante.

PORTES OUVERTES

Toutefois, il reste du pain sur la planche et le président exhorte ses troupes à s'activer le mardi soir, moment réservé au modélisme. En effet, un nouveau week-end de portes ouvertes a été fixé aux 9 et 10 novembre prochain. Il convient de présenter une belle maquette afin que les visiteurs se pressent aussi nombreux que lors des portes ouvertes de novembre 1994. Quant à «La Lanterne», périodique du club, elle poursuit sa parution mensuelle et éditera son centième numéro prochainement. Tous les passionnés du modélisme sont naturellement conviés à rejoindre le club le mardi soir! B.I.N.

● Renseignements auprès du président, tél. (039) 23 87 22

Concours Ski Jeunesse 1996

A vos lattes et à vos planches

Cette année à nouveau, le Ski-Club La Chaux-de-Fonds, avec l'appui de la Société de Banque Suisse et «L'Impartial», a mis à son programme d'activité l'organisation de son Concours Ski Jeunesse. Le club invite donc tous les enfants de la région, nés entre 1980 et 1987, à y participer.

Si la neige se fait rare, les organisateurs restent optimistes et forment l'espoir que le temps change rapidement et qu'il sera possible d'organiser le slalom géant, mercredi 7 février prochain, sur les pentes du Chapeau-Râblé, éventuellement à La Vue-des-Alpes ou à Tête-de-Ran.

Les jeunes seront classés en quatre catégories d'âge, tant pour les filles que pour les garçons. Pour le snowboard, discipline nouvelle en pleine expansion, les participants se regroupent en deux catégories.

Le règlement et les bulletins d'inscription ont été distribués

dans les écoles et des exemplaires sont à disposition au bureau de «L'Impartial», à La Chaux-de-Fonds et au Locle, au Ticket Corner de la SBS à La Chaux-de-Fonds et au Locle ainsi qu'aux secrétariats des écoles.

Le dernier délai d'inscription est fixé au 2 février.

Pour les fondeurs, le Concours Ski Jeunesse 1996, aura lieu le dimanche 25 février 1996, dans le cadre de la Mega-Micro, sur des distances de 2, 4 ou 6 km, en style libre.

Dans le cadre de la collaboration entre la MegaMicro et la Transjurassienne, les jeunes fondeurs de la région peuvent également participer à la Transjeune, aux Rousses, le mercredi 14 février 1996, le transport étant assuré par car postal, sponsor de la MegaMicro. (comm-imp)

● Inscription et renseignements par les écoles ou par l'OTMN, tél. (039) 24.20.10.

PUBLI-REPORTAGE

SÉQUENCE COIFFURE

Rue Jaquet-Droz 6, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/24 26 48



Aujourd'hui, pas loin de l'an 2000, la coiffure évolue, elle fait partie du «look»...

Coiffure coquine, coupe mutine, mèches et frange effilées, couleurs chaudes, cheveux assouplis. Tout est bon pour changer son apparence. Fatima (cinq ans de pratique) et Pierrette (maîtrise fédérale) sauront écouter vos désirs lors d'une: Séquence coiffure. Que vous soyez homme ou femme!

Merci de prendre rendez-vous.

132-782400

PUBLICITÉ



Du 1er au 5 février 1996

Artibat 96

Exposition - Bâtiment - Rénovation - Construction

PERFORM 96

Le 1er salon régional des métiers et de la formation
du 1er au 5 février 1996

Entrée libre

132-782131

Plusieurs points forts lors de la séance du Conseil général

Le législatif fait la fine bouche

Plusieurs points forts, hier soir, ont marqué la première séance 1996 du Conseil général du Locle. Il s'est d'abord agi de l'acceptation de justice (19 voix contre 17) du rapport concernant la réorganisation des Services industriels (SI), ainsi que de la désignation du libéral-PPN, Jean-Pierre Duvanel, au poste de conseiller communal en remplacement de Rolf Graber, démissionnaire. Relevons que dans la foulée, le législatif loclois a aussi accordé des crédits de plus de 2,1 millions pour la réfection de la partie ouest de la rue des Envers et de 330.000 francs pour le remplacement d'une chaudière du chauffage à distance.

Wettstein, a bataillé ferme pour faire passer ce rapport et ce projet auquel la gauche, unanime, s'opposait. Fer de lance des contradicteurs, Frédéric Blaser, malgré la bataille qu'il a également et personnellement engagé contre la terrible maladie qui le ronge, était présent et toujours aussi féroce. Pour lui, ce projet ne visait qu'à la privatisation, à terme, des Services industriels. Il a fustigé le peu de clarté des arguments de ce rapport dont il a immédiatement proposé le refus et par conséquent le renvoi au Conseil communal.

AVIS DIVERGENTS

Pour les socialistes, Louise Jambé, se montra tout aussi critique

à l'égard de ce document qu'elle qualifia de «touffu, maladroit et obscur», suscitant des doutes «tant au sein de la population que du personnel». Sur le même ton, elle émit de nombreuses critiques assorties d'une foule de questions et évoqua également le spectre de la privatisation, «présentée sous la forme classique de rondelles de salami». Comme les populistes, elle pria l'exécutif de revoir sa copie.

C'est bien parce qu'il est difficile d'accepter le maintien d'un service qui «périclité et qui coûte» que Daniel Porret, de Droit de parole, donna son accord de principe à ce rapport. Plus catégorique, le libéral-PPN, Pierre

Castella, vit d'un bon œil cette solution de rationalisation dans l'infrastructure de la commune, offrant «plus d'avantages que de désavantages pour nos concitoyens».

VOTE SERRÉ

Dans un long plaidoyer, Jean-Paul Wettstein (CC) a assuré qu'il n'avait jamais voulu parler de privatisation et que le rapport ne supprimait qu'une activité, le service externe, tout en permettant d'assurer le maintien de tous les emplois. Pour lui, selon des concours de circonstance assez tortueux, la situation était idéale pour envisager cette réorganisation des SI. En cas de renvoi de ce rapport, il ne pour-

rait préjuger de la suite que l'exécutif donnerait à ce projet. Ce qui fit bondir le socialiste Francis Jeanneret qui estima maladroite cette réponse jouant sur «le chantage et la sensiblerie». Il ajouta que le document était indigne d'un exécutif, «tant sa forme est mauvaise qu'elle en rend le fond incompréhensible». M. Wettstein réfuta cette vive attaque, réaffirmant qu'il avait voulu être clair, soucieux de donner des détails au point d'être indigeste. Chacun finalement campa sur ses positions. Les libéraux-PPN, associés à Droit de parole apportèrent 19 voix à la réorganisation proposée, alors que la gauche, en bloc, en récolta 17.

Rédaction
du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVE

A pied du Locle à La Tchaux
L'auto-stop, c'est la galère

Jeudi soir, vers minuit et quart: de retour de la «Revue» de Cuche et Barbezat, on arrive à proximité du Grand Pont, à La Tchaux. Au bord de la route, un jeune auto-stoppeur. Rien d'un bandit des grands chemins: propre sur lui, l'air tout ce qu'il y a de plus respectable. On continue quelques mètres, et comme le copain qui conduisait est plutôt sympa, réflexion faite hop, demi-tour. Le jeune homme se précipite dans la voiture, excédé, accablé, harassé: il avait marché non-stop depuis Le Locle... Tout en se confondant en remerciements, il ne cachait pas son amertume. D'autant que lui-même, affirmait-il, embarquait systématiquement tous les auto-stoppeurs qu'il rencontrait quand il était au volant. C'est vrai que ça devient dur. Peur, égoïsme, indifférence, mettez là-dessus ce que vous voulez, mais nous, ça nous a fait tout chose. (cld)

Fleurir le Temple
Recherche de bonnes volontés

La paroisse protestante du Locle est à la recherche de personnes qui s'engagent à fleurir le Temple pendant un mois le dimanche. Une personne prend la responsabilité, pour un mois, mais peut partager les frais et la tâche avec d'autres signale «Le Lien». A chacune d'elle est laissé le libre choix des décorations. Inscription et renseignements au secrétariat de la paroisse. tél. 31.13.00. (Imp)

AGENDA

Collège Jehan-Droz
Théâtre
«Croc'Guignols»

Le théâtre «Croc'Guignols», après avoir déjà ravi les gosses des écoles enfantines, présentera à plusieurs reprises son spectacle «Tom Pouce», d'après les frères Grimm, conçu et joué par Véréne Correa et Catherine de Torrenté pour nombre d'élèves de 1re et 2e année. Non seulement ceux du Locle y assisteront, mais leurs camarades des Planchettes, des Brenets, de La Brévine, de La Chaux-du-Milieu, de La Sagne et des Billodes y sont également conviés. Selon un programme bien précis, ces spectacles auront lieu au collège Jehan-Droz jeudi 1er février, vendredi 2 ainsi que lundi 5 et mardi 6 février. (Imp)

Election mi-figue, mi-raisin

C'est par 20 voix sur 36, (14 bulletins blancs, une voix à Pierre Castella), que Jean-Pierre Duvanel (lib-PPN) a été élu conseiller communal, en attendant les élections de mai prochain. Il remplacera Rolf Graber qui assistait à son avant-dernière séance en tant que représentant de l'exécutif.

Propos plutôt mitigés à gauche, après que Charles Häslér (lib-PPN) ait présenté le candidat. «Etonnement et inquiétude»: voilà ce qu'éprouvait le groupe socialiste par la voix de Francis Jeanneret. Etonnement de voir le président abandonner «à la surprise générale» son mandat public pour un mandat privé à quelques encablures des élections. Etonnement de voir le groupe libéral «présenter un candidat en difficulté professionnelle» (ndlr: Jean-Pierre Duvanel nous a effectivement confirmé qu'il a été récemment licencié). Pour M. Jeanneret, «l'honneur d'une charge de conseiller communal n'est plus qu'un succédané, voire une parenthèse commode en regard des intérêts professionnels privés». Et de déplorer «cette marginalisation du mandat public». Le POP, déclarait Jean-Pierre Blaser, avait décidé de ne pas présenter de candidat, pour l'instant! «Nous atten-

drons le verdict des urnes pour occuper le siège qui nous est dû». François Aubert (DP) adressait ses remerciements et meilleurs vœux à Rolf Graber, comme l'a fait également le président du législatif Claude Leimgruber. M. Aubert aussi se disait surpris par la candidature de Jean-Pierre Duvanel. Cela dit, «nous allons regretter ses interventions acérées et colorées. Comme conseiller communal, il devra peut-être un peu modérer son langage».

«A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire!» a répondu l'intéressé. Il remerciait également ceux qui s'étaient abstenus, «c'est une épée de Damoclès qu'ils viennent de suspendre sur ma tête», et il saurait s'en souvenir pour exercer au mieux le mandat qui venait de lui être confié.

Jusqu'à la prochaine échéance électorale, il est vraisemblable que la présidence sera quant à elle assurée par le second libéral, Jean-Paul Wettstein.

En bref, les garanties financières en faveur de l'Aéroport des Eplatures ont été acceptées sans opposition. Et «ouï» par 30 voix contre une pour un épineux droit de superficie aux Billodes.

95e anniversaire marquant au Cerneux-Péquignot

Cinq générations en fête

C'est par une journée pleine de soleil que Mme Agathe Chapatte, entourée de ses cinq enfants, 23 petits-enfants, 34 arrière-petits-enfants et, depuis le début de cette année, d'une arrière-arrière-petite-fille, a célébré son 95e anniversaire. Une large réunion de famille, précédée d'une messe dite par le curé Pierre Jaquet en l'église de la localité, a clôturé cette belle rencontre.

Bien qu'elle souffre d'un handicap aux jambes, qui la gêne dans ses déplacements, Mme Chapatte jouit d'une bonne santé.

Elle a gardé l'œil vif et une excellente mémoire.

Née en 1901 à Bétod, elle a suivi toute sa scolarité au Cerneux-Péquignot et a collaboré au travail de la ferme parentale. Notamment en extrayant la tourbe ou en gardant le bétail selon le rythme des saisons. C'est le 24 mai 1924 qu'elle épousa Achille Chapatte.

DIRECTION LES BRENETS

Travaillant sur le domaine des Roussottes, ce couple a eu le bonheur d'avoir cinq enfants, mais le malheur de voir, en

1931, leur ferme - récemment rénovée - ravagée par un incendie dû à la foudre.

En 1959, le couple a pris la direction des Brenets pour bénéficier d'une retraite bien méritée où réside toujours Mme Chapatte qui a eu le chagrin, il y a une vingtaine d'années, de perdre son mari. Mais c'est un plaisir pour elle de se savoir régulièrement entourée par sa nombreuse descendance. Les membres de celle-ci lui ont encore témoigné leur affection, dimanche dernier dans son village natal où les cinq générations étaient à la fête. (cl)



Événement assez rare
Cinq générations réunies sur la même photographie au Cerneux-Péquignot.
(Impar-Perrin)

Législatif des Ponts-de-Martel

Le budget fait l'unanimité

Réunis hier soir en séance ordinaire, les membres du Conseil général des Ponts-de-Martel ont accepté à l'unanimité le budget 1996, qui prévoit un déficit de 83.740 francs.

La lecture de l'épais rapport a suscité quelques interventions. Président de commune, Michel Monard a précisé qu'une classe supplémentaire a dû être ouverte à l'École primaire, afin de répondre à l'augmentation des effectifs. Pour répartir équitablement les dépenses entre la commune ponlière et celle de Brot-Plamboz, le coût a été calculé en fonction du nombre total d'élèves de chaque commune. Au chapitre du traitement des déchets, Jean-Maurice Calame a expliqué que la récolte

de papier a rapporté, en 1995, la somme de 2100 francs, dont à déduire 400 francs versés au groupe s'occupant du ramassage. Se référant à la nouvelle déchetterie, l'intervenant s'est déclaré satisfait des options prises par la commune dans ce domaine.

Evoquant l'avenir des abattoirs, le conseiller communal Jean-Claude Jeanneret a affirmé que cet établissement sera progressivement adapté aux normes européennes.

Des crédits seront demandés ultérieurement. Le législatif a mené un long débat sur les mesures de modération du trafic à envisager au village et voté un crédit de 18.000 francs dans ce but. (paf)

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 24
AU 30 JANVIER

● AMIS DES CHIENS LE LOCLE
Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînements tous les samedis. Rendez-vous à 14 h sur le terrain de la Société des Amis des chiens, Col-des-Roches 85, vis-à-vis du garage Opel derrière les entrepôts fédéraux. Renseignements: (039) 26.65.48 (heures des repas).

● AMIS DE LA NATURE
SECTION
LE LOCLE-LES BRENETS
Chalet des Saney, 3-4 février, gardien vacant. La clé est disponible au poste de police du Locle.

● CAS SECTION SOMMARTEL
Samedi 3 février, Cornettes de Bise à ski. Réunion des participants le 2 février à 18 h au Restaurant de la Jaluse. Gardiennage au Fiottet: 3-4 février, J. Gugole, M. Surdez. Groupe des aînés: stamm le lundi à 18 h aux Trois Rois

● CHŒUR D'HOMMES
ÉCHO DE L'UNION
Assemblée générale le 2 février à 20 h à l'Hôtel des Trois Rois. Répétition à 20 h lundi 5 février, Maison de paroisse.

● CLUB DU BERGER
ALLEMANT LE LOCLE
Mercredi dès 16 h 30 au chalet, samedi dès 14 h aux Planchettes, chez Marcel.

● CLUB DES LOISIRS
Jeudi 1er février à 14 h 30, Dixi, jeu de loto.

● CONTEMPORAINES 1924.
Jeudi 1er février, rencontre à 14 h au Cercle de l'Union. Important: programme de l'année.

● PAROISSE CATHOLIQUE
La paroisse accepte vos objets, meubles, petits et grands en bon état en vue du Marché aux puces. Tél. M. Röthlin, 31.24.51 ou M. Moulet, 31.29.52.

● SOCIÉTÉ PROTECTRICE
DES ANIMAUX LE LOCLE
Renseignements: tél. 31.81.34 ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.

Températures douces, absence de neige

La nature disjoncte!

Les températures anormalement douces pour la saison, alliées à l'absence de neige, perturbent totalement l'horloge biologique de la nature qui se comporte comme en été.

«Y a plus de saison mon brave Monsieur!». Le réchauffement de la planète, les essais nucléaires, le trou dans la couche d'ozone, la pollution, la déforestation en Amazonie, les éruptions volcaniques, la punition divine, et que sais-je encore, sont avancés, pour expliquer que la terre ne tourne pas rond, et, qu'à l'automne, succède le printemps.

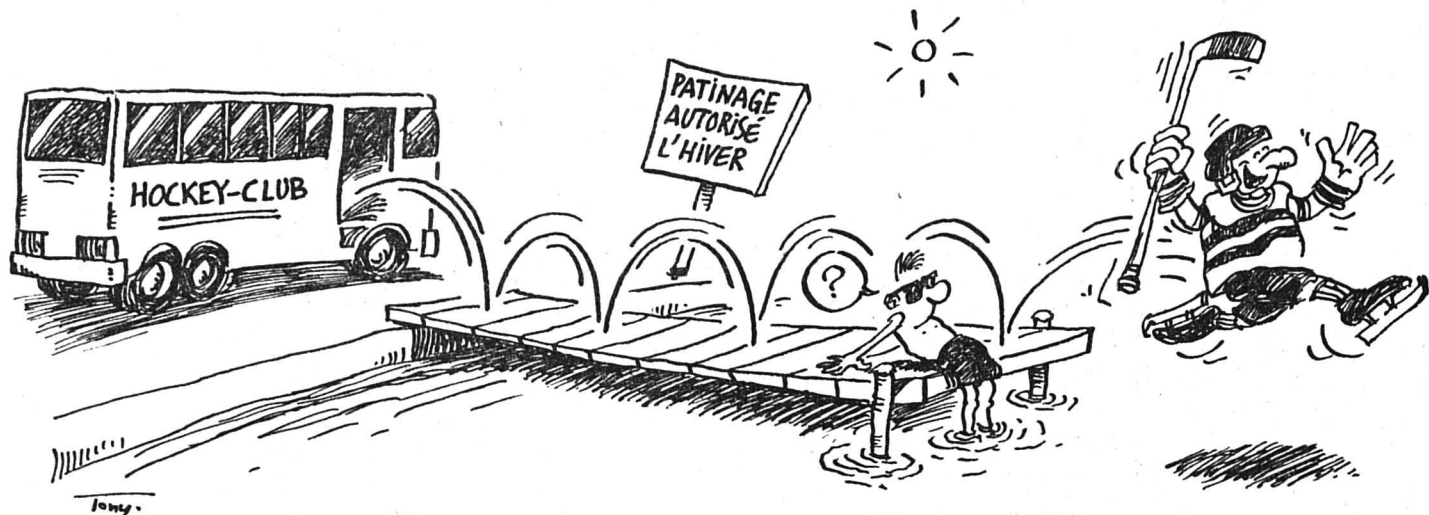
Hypothèses ou foutaises? En tout cas, il est clair que nous nous trouvons dans une configuration climatique tout à fait exceptionnelle qui fait tourner la boule à la nature. L'examen météorologique de janvier 96 est à cet égard éloquent et renversant.

«Il a fait plus froid à Besançon qu'à Pontarlier», observe un météorologue de Météo-France à Besançon. Depuis que des relevés de température sont effectués de manière officielle à Pontarlier, c'est-à-dire dès 1961, jamais le mercure n'avait grimpé aussi haut en janvier. «La moyenne des températures diurnes est de 8,6° avec des maxi à 15°, soit 6° de mieux sur janvier», signale Météo-France. Par contre, à Besançon et davantage encore à Montbéliard, le thermomètre avait de la peine en ce mois de janvier à s'élever au-dessus de zéro. Le monde à l'envers en somme.

Cette inversion des températures, avec surtout des «poussées de chaleur» si forte en montagne, ne s'était pas rencontrée depuis janvier 56.

33 JOURS D'AVANCE

La douceur plus ou moins relative de janvier réveille évidemment une nature normalement en hibernation, du moins somnolente. Météo-France constate à ce propos que, si à Montbéliard le calendrier naturel est normal, à Besançon la nature a sept jours d'avance et 33 à Pon-



tarlier! Sachant, qu'en ce qui concerne la végétation, le seuil de développement se situe au-dessus de 0° à condition évidemment que, comme c'est le cas actuellement dans le Haut-Doubs, les températures positives se maintiennent durant plusieurs semaines. Ainsi donc la flore sort ses pétales.

Jean-Marie Michelat, naturaliste au Russey, signale notamment des lilas en bourgeons et des chatons sur les saules et même des primevères en fleurs.

Dans un coteau ensoleillé du val de Mouthé, un météorolo-

gue de Besançon a rencontré des pâquerettes en fleurs et, non loin de là, près du lac de Remory, les gentianes jaunes commencent à pousser. Si les orges et les blés ne pointent encore pas le bout de leurs épis, en revanche les pissenlits se vendent au marché de La Chau-de-Fonds!

EN PLUMAGE D'ÉTÉ

La faune n'est évidemment pas en reste, se croyant déjà à l'heure d'été. «Le rut du renard a déjà commencé depuis plus de trois semaines alors qu'il

n'intervient jamais avant le début février», note Christophe, guide à la réserve naturelle de Remoray où de surcroît les grèbes huppés sortent déjà leur plumage nuptial d'été! Jacques Michel, président du Fonds régional d'intervention pour les rapaces (FRIR), a également assisté à des scènes insolites.

«Les chouettes hulottes paraissent à tue-tête comme avant la ponte et les grands ducs s'accouplent depuis plus de quinze jours alors que d'habitude cela se déroule fin février», rapporte ce naturaliste.

Et si la nature avait pressenti que la météo ferait l'impasse sur l'hiver? C'est l'hypothèse que l'on peut émettre à la faveur des surprenantes observations communiquées par J.-M. Michelat dans le Haut-Doubs. «J'ai trouvé des pervenches fleuries en novembre et, habituellement les bergeronnettes grises de nos régions qui partent en migration en novembre pour revenir en février sont restées là», raconte M. Michelat, précisant encore que, «cet hiver, les écureuils ne sont pas tombés en léthargie».

(pr.a)

Rédaction du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVE

«Pays horloger»

Un syndicat mixte

Un syndicat mixte du «Pays horloger» sera constitué afin de travailler à l'élaboration d'un projet d'aménagement du territoire dans les cantons de Morteau, Maïche, Le Russey. Constitué entre le département du Doubs, le district de Morteau, les SIVOM de Maïche et du Russey, ce syndicat mixte fonctionnera sur des subventions d'Etat et des financements des collectivités adhérentes. Ces dernières participeront au budget à hauteur de 25% pour le département, de 47% pour le district de Morteau, de 39% pour le SIVOM de Maïche et de 14% pour le SIVOM du Russey. (pr.a)

AGENDA

Morteau

Vanony en concert

Le comique vosgien Vanony, révélé au grand public il y a déjà une bonne quinzaine d'années par «la Bête des Vosges», se produira au Théâtre municipal de Morteau le vendredi 9 février à 20 h 30. Réservations à la Maison de la presse. (pr.a)

Villers-le-Lac

Anciens combattants: une première

Pour la première année, la section locale des anciens combattants d'Afrique du Nord a organisé un repas à l'occasion de la Fête des rois.

Cinquante anciens combattants avaient répondu à l'invitation et se sont retrouvés à l'Hôtel de l'Union pour un «Jambon-Salade» sympathique.

M. Georges Joly et Mme Wenger ont été le roi et la reine de la journée, ils ont découvert les fèves!

Eric Faivre, le président des AFN, et le comité de l'association ont été satisfaits de cette journée. Ils ont souhaité renouveler l'expérience l'année prochaine. (di)



Convivialité et musique

Les anciens combattants ont passé une bonne journée. (Inglada)

Maïche

Dissolution du SIVU

Le Conseil municipal de Damprihard s'est prononcé pour la dissolution du SIVU (syndicat à vocation unique), organe regroupant les communes des cantons de Maïche, du Russey et de Saint-Hippolyte et présidé par le maire de Maïche et conseiller général Joseph Parrenin.

Une dissolution qui s'impose aux yeux des élus de Damprihard à cause de la défection des communes du canton du Russey, membres du SIVOM du Russey et de celles du canton de Saint-Hippolyte, rattachées au syndicat du Lomont. (pr.a)

FUST

TV/HIFI/VIDEO/PHOTO/NATEL/PC/CD

PIONEER SONY PHILIPS NOVATRONIC SANYO JVC Panasonic BOSCH Canon OLYMPUS COMPAQ

C'est parti

Soldes

C'est parti

Soldes

Fust chez

Jelmoli

INNOVATION

NOVATRONIC VCR-2095 SV

299.-

399.-

SANYO VHR-774 EG

598.-

998.-

Loc. 41.-/m. service-abo ind.

PHILIPS 28 PT 470/00

895.-

1495.-

Loc. 57.-/m. service-abo ind.

JVC UX-C 7

898.- 698.-

Loc. 32.-/m. service-abo ind.

PIONEER J-200 CD

990.- 690.-

Loc. 34.-/m. service-abo ind.

Toutes les nouveautés aux prix soldés. Toutes les meilleures marques livrables à partir du stock.

SIEMENS NIXDORF AST COMPAQ

SONY XR-3502 SDK

Amplificateur 4 x 15 W

Radio avec des stations programmables / Magnétocassette avec autoreverse

299.-

Autoradio 199.-

La Chau-de-Fonds, Hyper-Fust, bd des Eplatures 44

Porrentruy, Innovation

Bienne, Hyper-Fust, rte de Soleure 122

Bienne, Jelmoli

Neuchâtel, Torre, rue des Terreaux 7

Neuchâtel, Armourins

(PC = proposent également des ordinateurs)

Réparation rapide toutes marques

Service de commande par téléphone

Computer-HOT-LINE (Fr. 2.-/minute)

039 26 1222 (PC)

039 26 9444

066 66 8022 (PC)

032 52 16 02 (PC)

032 23 16 26 (PC)

038 25 51 52

038 24 26 74 (PC)

155 30 22

155 56 66

157 50 30

05-2669834x4

IMMOBILIER

AU LOCLE

Vous devez visiter cet appartement de 3 pièces

Entièrement refait à neuf.

Bloc cuisine moderne: vitrocérame, lave-vaisselle, sanitaires neufs.

Votre mensualité: dès **Fr. 589.-** + ch.

☎ 038/24 57 31 28-40365

A LOUER AU LOCLE

Rue de Bellevue

JOLI APPARTEMENT RÉNOVÉ DE 4 PIÈCES

Cuisine agencée, cheminée de salon.

Situation tranquille et ensoleillée.

Libre tout de suite.

PETIT APPARTEMENT DE 3 PIÈCES RÉNOVÉ

Cuisine agencée, place de parc.

Situation tranquille et ensoleillée.

Libre tout de suite.

Location-vente Transactions immobilières

Rue de France-22

2400 Le Locle

☎ 039/31 16 16

132-782342

Feu: 118

Niveau du lac et Grande Cariçaie

Réponse de Normand

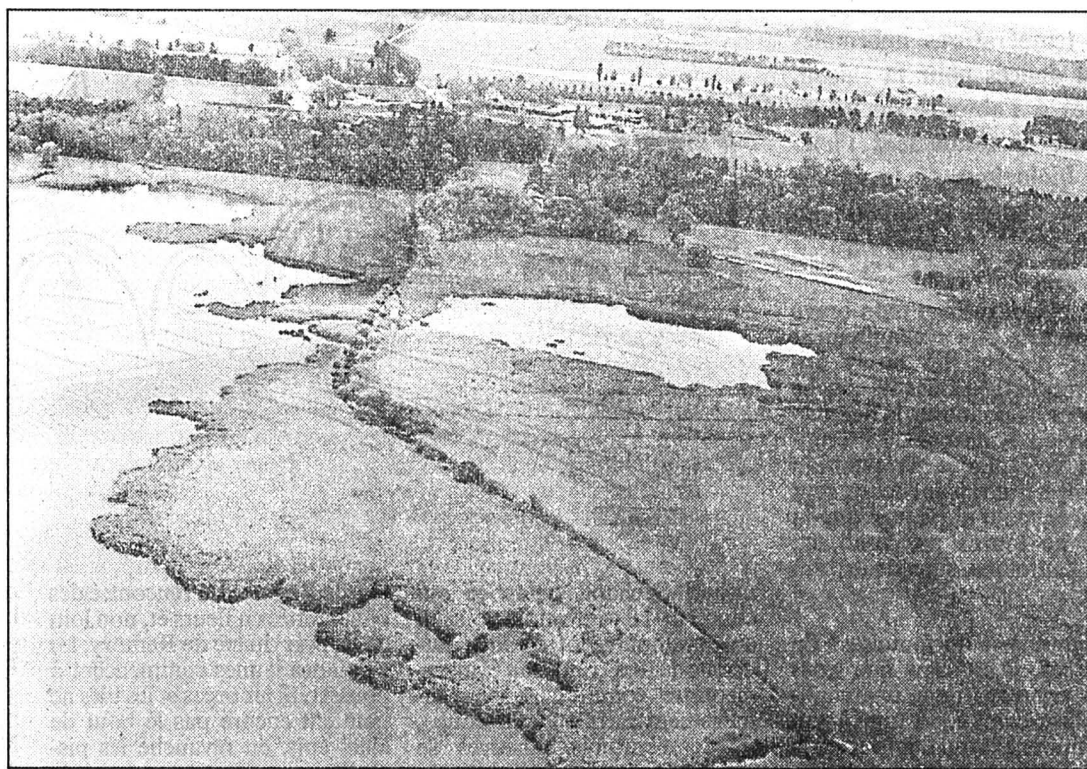
Le niveau actuel du lac de Neuchâtel convient-il à la végétation de la Grande Cariçaie? Une étude menée à ce sujet fournit une réponse de Normand. Mais pourquoi donc s'interroger puisque, dans 100 ans, il n'y aura plus de Grande Cariçaie?

La régulation des lacs subjurassiens a des effets dans plusieurs domaines et ses incidences sur la végétation et les milieux de la rive sud du lac de Neuchâtel ont notamment été étudiées à l'Université.

TÂCHE ARDUE

Cette étude, présentée hier soir par Philippe Cornali et Michel Bueche et dont les deux questions essentielles étaient: «Quelle serait la courbe de régulation idéale pour les besoins de la végétation actuelle?» et «Quelles seraient les conséquences de tout autre régulation?».

La tâche était ardue. Elle a été entreprise sur les 28 km de littoral à l'aide de 15 stations de mesures.



Réserve du Fanel

A l'est de la Grande Cariçaie, le marais bernois avant son assainissement. (privée)

Il a fallu déterminer la part d'influence des flux souterrains sur la végétation et la part en provenance des inondations, sans oublier l'évapo-transpiration et l'effet de la pompe végétale (deux éléments qui ont don-

né lieu à des évaluations). L'étude a constaté que l'influence du lac par les flux souterrains est totalement négligeable (à quelque 60 mètres du bord, avec lac ou sans lac, les flux sont les mêmes).

SUR TROIS ESPÈCES

L'influence du niveau du lac sur la végétation a été mesurée sur trois espèces dont il a fallu étudier le caractère d'adaptation face à l'eau.

Par ailleurs, quatre types de

sols ont été déterminés. Puis, en fonction des groupes de végétaux, des sols et des nappes phréatiques il a fallu déterminer, pour chaque site, le nombre de jours d'inondation idéal. Enfin, pour chaque période, calculer une moyenne de tous les niveaux d'eau satisfaisants pour obtenir une courbe optimale, courbe de compromis, évidemment.

Les fluctuations actuelles du lac satisfont moyennement les besoins de la végétation dans les premiers mois de l'année. La deuxième période, avec un niveau plus bas, présente en revanche un déficit en eau non négligeable. Mais ce niveau convient au fauchage des marais, entretien qui contribue à la conservation du milieu. Paradoxe.

DÉJÀ LA MOITIÉ

Créée par la correction des eaux du Jura il y a cent ans, la Grande Cariçaie a déjà perdu la moitié de sa superficie à cause de l'érosion. Et le phénomène se poursuit: chaque année, deux mètres de rives sont «mangées» par le lac. Dans une centaine d'années, le lac se retrouvera donc, comme jadis, au pied des falaises et seules quelques îles de chênaies subsisteront ça et là... Là se situe la vraie menace qui pèse sur la végétation de la Grande Cariçaie. AT

Rédaction

NEUCHÂTEL

Tél: 038/24 34 76

Fax: 038/24 34 67

BRÈVES

Peseux

Passagère blessée

Hier à 19 h 10, M. A. W., de Montmollin, circulait en voiture rue de Neuchâtel en direction ouest, avec l'intention d'emprunter la rue du Château en direction nord. Lors de cette manœuvre, il est entré en collision avec la voiture de M. P. G., de Peseux, qui circulait sur la rue des Uttins. Blessée, Mme M. G., de Peseux, passagère de la voiture P. G., a été transportée au moyen d'une ambulance à l'Hôpital des Cadolles.

Bevaix

Cyclomotoriste blessé

Hier à 8 h 05, au guidon d'un cyclomoteur, M. A. B., de Bevaix, descendait un chemin privé avec l'intention d'emprunter la rue des Essorbiers en direction du centre du village. A cette intersection, il est entré en collision avec la voiture, conduite par Mme I. R., de Bevaix également, qui circulait des Essorbiers. Blessé, M. A. B. a été conduit à l'Hôpital de La Béroche, établissement qu'il a pu quitter après y avoir reçu des soins.

AGENDA

Neuchâtel

Aquarelles

La présentation des aquarelles de Sophie Rivier, récemment offertes au Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel sera prolongée jusqu'au 3 mars. Le musée est ouvert du mardi au dimanche de 10 à 17 heures. (comm-at)

Neuchâtel

Echecs et blitz

Demain soir jeudi 1er février, à 20 h, le Club d'échecs de Neuchâtel organise son traditionnel tournoi blitz. Il aura lieu à la salle Enges de l'Eurotel (avenue de la Gare 15, Neuchâtel). Inscription sur place, dès 19 h 30. (se-comm)

Neuchâtel

Voyageurs romands du XXe siècle

Invité par le Séminaire de Littérature française de l'Université de Neuchâtel, M. Adrien Pasquali, écrivain à Paris, donnera une conférence publique sur le thème: «Entre centre et absence; voyageurs suisses romands au XXe siècle». Mardi 6 février, 14 h 15, salle RE 46, bâtiment de la Faculté des lettres. (se-comm)

Recensement des oiseaux des lacs de Neuchâtel et Morat Plus de 100.000 paires d'ailes

Quelque 98.200 oiseaux dénombrés sur le lac de Neuchâtel, 7800 sur le lac de Morat: si l'on est encore loin des records de 94, le second des deux recensements internationaux des oiseaux d'eau effectué à la mi-janvier 1996 fait apparaître des effectifs supérieurs à la moyenne. L'abondance des ressources alimentaires y contribue pour beaucoup.

Les observations pratiquées le 14 janvier sur le lac de Neuchâtel ont permis de recenser 94.200 oiseaux d'eau ou 98.200 si l'on tient compte des laridés (mouettes, goélands et autres hérons). S'il n'a pas atteint le record de 1994 - 113.500 et 121.000 - et si l'accroissement par rapport à novembre dernier reste modeste (89.000 oiseaux d'eau, 93.000 avec les laridés) en raison de l'hiver doux, l'effectif

constaté représente près de 20% de l'ensemble des oiseaux d'eau hivernant en Suisse et se situe bien au-dessus de la moyenne des années 91-95.

Les raisons? D'une part l'abondance d'algues characées et de moules zébrées et, d'autre part, la création des nouvelles réserves de chasse accroissant la sécurité du séjour des oiseaux.

Les observateurs ont constaté que les réserves d'oiseaux abritaient 54% des hivernants contre 72% en novembre dernier. Par espèce, les canards plongeurs se sont révélés particulièrement nombreux - 24.000 milouins, 4800 anettes rousses et 40.500 morillons - alors que les chiffres des canards de surface - 674 canards chipeau et seulement 17 canards siffleurs (17) - sont plutôt contrastés.

Du côté des grèbes - 2900 huppés, 95 à cou noir et 115 cas-

tagneux - on reste dans la moyenne des derniers hivers. Les cygnes (852 individus) atteignent leur maximum de janvier. A signaler aussi la présence de sept oies cendrées et de 70 oies des moissons. Pour les piscivores, l'effectif des cormorans reste bas (279) de même que celui des harles bièvrés (328) et des hérons cendrés (77).

Enfin, du côté des laridés, l'effectif est faible ou dans la moyenne (293).

Au total, 28 espèces d'oiseau (32 avec les laridés) ont été aperçues sur le lac de Neuchâtel, soit une diversité normale.

Parmi les espèces rares, à noter la présence de 19 plongeurs artiques et de 6 tadornes de Belon.

Du côté de Morat, les hivernants sont aussi présents en nombre: 6400 oiseaux d'eau et 7800 avec les laridés. (cp-comm)

Numerus clausus à l'Ecole normale Le syndicat s'insurge

Le tout nouveau syndicat SSP-enseignant neuchâtelois, issu de la fusion des deux anciens syndicats d'enseignants SSP du canton, ne goûte vraiment pas l'intention du Conseil d'Etat de demander au Grand Conseil la prolongation jusqu'en 2000 du «numerus clausus» appliqué à l'Ecole normale et qui est arrivé à échéance en 1995. Il l'a fait savoir hier, via un communiqué qui en demande la suppression pure et simple.

Le SSP estime que les critères de sélections non seulement mettent les commissaires et les maîtres de stage dans une situation fautive, mais aussi qu'ils ne peuvent qu'être subjectifs et conduisent à l'éviction de candidats compétents, ceci avant même le début de la formation.

Depuis l'introduction du «numerus clausus» il y a trois ans, une centaine de candidats a été évincée.

DE 10 À 15

Pour le syndicat, le droit fondamental à la formation doit être défendu. Une bonne formation de base permet aux jeunes de se recycler plus facilement par la suite si nécessaire et ouvre des portes sur diverses possibilités d'emploi, en Suisse comme à l'étranger.

Rappelons que le Conseil d'Etat demande la prolongation de cette mesure en proposant toutefois de porter de 10 à 15 le quota de la formation de maîtres enfantines et de 35 à 40 celui de la formation d'institutrices et instituteurs. (cp-comm)

Neuchâtel: le CPLN organise des cours préparatoires à la maîtrise fédérale Quand la coiffure se perfectionne

Depuis 1993, le Centre professionnel du Littoral neuchâtelois accueille tous les apprentis coiffeurs du canton. Aujourd'hui, il offre les cours de maîtrise. Chose promise, chose due. Les cours ont commencé lundi avec un accent marqué sur la gestion d'un salon de coiffure.

Le Haut et le Bas du canton de Neuchâtel allaient-ils se crêper le chignon pour des histoires de cheveux? On l'eût craint! Après la réorganisation, en 1993, des formations professionnelles, il a été décidé de rapatrier tous les apprentis coiffeurs et coiffeuses dans une seule école, l'Ecole des arts et métiers (EAM) du Centre professionnel du Littoral. Dans le Haut, on a avalé le bigoudi, mais le transfert a suscité bien des rumeurs. Ont-ils réussi, sous leur brouillard, à mettre sur pied, comme promis, une maî-

trise de coiffure?... Réponse: oui. Les premiers cours ont commencé lundi passé. La mèche alerte, Jacques Laurent, directeur de l'EAM, n'en est pas peu fier. En fait, explique-t-il, ces cours préparatoires aux examens de maîtrise fédérale de coiffure ne sont pas une nouveauté. S'il y a eu rupture, c'est par manque d'effectif. Depuis, les cours ont été repensés avec le concours de l'association professionnelle. Une fois ficelés, les programmes sont partis tous azimuts dans les cantons voisins. Et, lundi, 19 candidats, dont une bonne moitié de Neuchâtelois, ont répondu à l'appel.

Tous - mais on pourrait dire toutes vu qu'il y a 16 candidates - ont un emploi et, à leur actif, au moins 5 ans d'expérience. Outre le CFC, ce sont là les deux conditions d'admission aux cours.

La maîtrise offre plus et mieux qu'un CFC. A raison de 350 heures réparties sur deux ans, les candidats vont perfectionner leur technique de coupe, de brushing et autres. Par la suite, ils pourront former des apprentis. Mais, ils vont surtout apprendre «à gérer un salon de coiffure», comme le souligne Heinz Eggenberger, président de l'Association cantonale des maîtres coiffeurs. Les cours vont leur permettre de mieux cerner «la pratique des affaires»: cibler son créneau, comprendre l'offre et la demande, contrôler ses coûts, ses achats, ses crédits bancaires, etc.

A l'heure où les boutiques fleurissent aussi vite qu'elles se fanent, cet aspect très pratique du métier paraît essentiel. Surtout quand on ne veut pas se faire coiffer au poteau par un concurrent. (se)



Coiffure

Le Centre professionnel du Littoral organise maintenant des cours préparatoires à la maîtrise fédérale. (Impar-Galley)

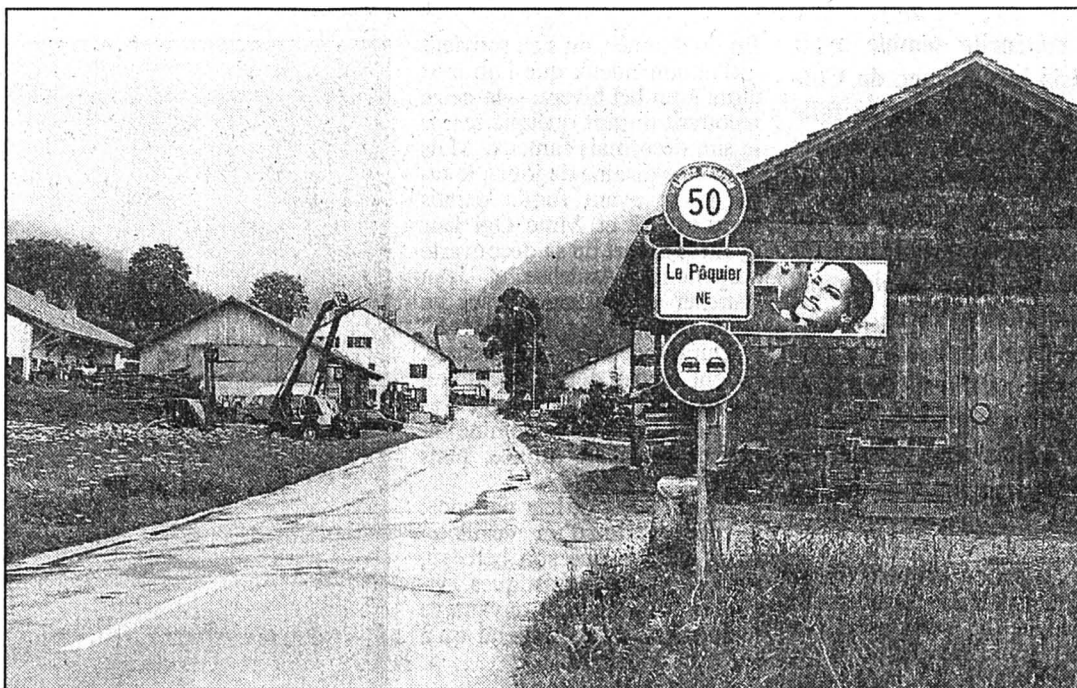
Le Pâquier: projet de trottoir le long de la route cantonale

Sécurité renforcée cette année

Le village du Pâquier aura son trottoir le long de la route cantonale qui le traverse. Circuler dans la localité va donc devenir une opération plus sûre pour les piétons, grâce au projet de l'Etat inclus dans le dernier crédit routier. Les plans ont été mis à l'enquête publique jusqu'à lundi, et les travaux pourront commencer cette année.

Le Conseil communal du Pâquier, dans ses différentes démarches de renforcement de la sécurité des piétons au centre du village, a eu la chance de profiter du dernier crédit routier de 48 millions, voté l'an dernier par le Grand Conseil et ratifié par le peuple. La route cantonale 1003, qui traverse le village des Corbeaux, sera donc réaménagée cette année encore. La mise à l'enquête publique des plans d'un futur trottoir s'est en effet terminée lundi, et les quelques oppositions formulées auprès du Service cantonal des ponts et chaussées ne remettent pas le projet en question.

L'exécutif est donc très satisfait de l'issue d'un dossier qui a alimenté les discussions villa-



Le Pâquier

La mise à l'enquête publique des plans d'un futur trottoir s'est terminée lundi. (E)

geois. Tout d'abord, la sécurité des piétons n'a fait l'objet que d'interpellations pendant les séances du Conseil général. Petit à petit, l'idée d'un trottoir a fait son chemin, même si le village n'a pas eu – et heureusement – à déplorer d'accident. Comme le tronçon routier concerné est cantonal, très vite s'est profilée

la nécessité d'inclure la dépense de ce projet dans les comptes de l'Etat. Les démarches entreprises en ce sens ont abouti, et ce sont 500.000 francs qui ont été réservés à l'aménagement d'un trottoir de 650 m de long sur 1,5 m de large, au sud de la route cantonale, et à la construction d'un îlot de modération de trafic

avec passage pour piétons à chaque bout de la localité.

APPUI DE LA POPULATION

Pour obtenir ce succès, le Conseil communal a pu disposer de l'appui de la population tout entière, très concernée par le sujet, et surtout d'une étude

qu'il a commandée auprès d'un bureau d'ingénieurs. L'exécutif a en outre compté le nombre de véhicules traversant Le Pâquier, arrivant au total quotidien assez effarant de 1800, voire bien davantage les jours où les remontrées mécaniques des Bugnens tournent à plein régime.

Le dossier volumineux mis à l'enquête ces derniers jours est composé d'un descriptif des aménagements projetés, complété par le plan d'alignement établi dans la foulée.

Outre les aménagements routiers proprement dits, le chantier concernera également les canalisations, avec l'équipement de nouveaux collecteurs. Les emprises de terrain provoquées par le projet concernent 23 propriétaires. L'Etat a distingué à ce sujet les parcelles qu'il achètera pour la réalisation du trottoir de celles qu'il «squattera» provisoirement pour les besoins du chantier. Quelques portions de terrain verront également leur surface modifiée. Tout le monde a joué le jeu de la sécurité, pour le grand bien d'un village très passant, mais aussi très dynamique. La commune reprendra ultérieurement le dossier du prolongement de ces aménagements de sécurité jusqu'au carrefour de La Croix, sous le village. Pour que les piétons puissent cheminer agréablement jusqu'au Côté. Ph. C.

BRÈVE

Chasseron-Buttes Course annulée!

Ils ont longtemps scruté le ciel et consulté les bulletins météo dans l'espoir de voir tomber la neige. Las, l'or blanc n'a pas daigné se montrer. Faute de matière première, le Ski-Club Buttes est contraint d'annuler la course de ski de descente entre Chasseron et Buttes prévue pour le samedi 3 février. Même le slalom géant annoncé en remplacement ne pourra se courir. Les organisateurs de l'épreuve sont poursuivis par la poisse! Depuis 1988, date de la dernière édition de Chasseron-Buttes, plus rien. Néant. Souhaitons que l'hiver 1996/1997 soit plus fécond en flocons. (mdc)

AGENDA

Boudevilliers Concert à huit

Le groupe vocal Octuel, fondé il y a un an et demi, vient pour la première fois au Val-de-Ruz cet hiver. Ses huit membres présentent des arrangements de Véronique Pellaton de chansons françaises diverses. Un tout grand concert que ceux qui auraient raté les deux premiers rendez-vous dans le district pourront apprécier encore au collège de Boudevilliers, samedi dès 20 h 30. Entrée libre, collecte. (phc)

Val-de-Travers: la Noble Corporation des Six-Communes pas prête de disparaître

Le passé au goût du jour

En vendant son hôtel à la commune de Môtiers et ses forêts à l'Etat, la Noble Corporation des Six-Communes mourait de sa belle mort. C'était il y a deux ans. Une disparition toute provisoire puisqu'une fondation vient de reprendre le flambeau (voir notre édition du 27 janvier). Histoire de remettre le passé au goût du jour et de le perpétuer à l'avenir. Promenade dans les arcanes du temps.

L'origine de la corporation – qui regroupe Môtiers, Boveresse, Couvet, Fleurier, Saint-Sulpice et Buttes, communes qui composent la Châtellenie du Vauxtravers – est incertaine, mais se situe probablement au XIVe siècle. On sait que le 1er septembre 1369, le comte Louis de Neuchâtel accorde des fran-

chises spéciales aux communes de la vallée. Des franchises confirmées un siècle plus tard, en 1458, par Rodolphe de Hochberg.

En 1590, le 29 décembre, la corporation obtient le droit d'organiser un marché hebdomadaire, le vendredi, sous les arcades de leur hôtel à Môtiers. Les bourgeois de Berne et de Neuchâtel demandèrent sa suppression, sans succès. La confirmation de ce marché fut accordée en 1623.

L'hôtel abrita tour à tour une auberge, un centre commercial, dès 1706, avec des boutiques permanentes, un bureau de poste, un arsenal...

Très tôt donc, les intérêts des six communes se sont concentrés au chef-lieu. La maison de ville, soit l'actuel Hôtel des Six-Communes, devint le point de

ralliement. Un immeuble propriété de la Noble Corporation depuis sa construction – c'est le plus ancien bâtiment civil du district – mais qui a évolué au fil du temps. Une première halle fut érigée en 1451-1452 et reconstruite en 1484-1485. A la suite d'un incendie, un troisième édifice, entièrement en bois, voit le jour en 1526. De nombreuses pièces de cette époque, des poutres et des poteaux notamment, sont toujours là! Des façades en pierre viennent l'entourer vers 1600.

MOULT RÉNOVATIONS

Le bâtiment subira encore moult rénovations et transformations; il est d'ailleurs actuellement en chantier. Mais il n'appartient désormais plus qu'à la commune de Môtiers, laquelle a cédé un droit de superficie à une

société immobilière, responsable des travaux et de la gestion.

Tout au début de la vie de la corporation, il n'était question que de défendre les franchises et avantages obtenus des seigneurs du pays. Au XVIIe siècle, la plupart des arrêtés du Conseil des douze gouverneurs – deux par commune – ont trait à des réparations de la maison et à l'administration de la forêt sis au Plan-des-Auges, sur le versant sud de la commune de Buttes.

Au long de l'histoire du Val-de-Travers, on retrouve la corporation au premier rang des défenseurs de la liberté. Bien avant 1831, elle participe au mouvement qui cherche à libérer le canton de la tutelle prussienne. En 1848, c'est la jubilation quand la seconde révolution permet d'installer la République.

De nos jours, la corporation fait parler d'elle lorsque les gouverneurs se retrouvent, peu avant Noël, pour le fameux Souper des Pipes. Un repas qui répond à des règles très strictes. Celui qui les transgresse devra payer un pot de vin, ou plusieurs... Il est, par exemple, interdit de fumer durant le souper ou de quitter son siège, même pour un besoin pressant, sans l'autorisation du président.

A la fin du repas, chacun bourre sa pipe avec une quantité égale de tabac. Il s'agit de tenir le plus longtemps possible sans rallumer sa bouffarde. Sinon, il faut payer à boire...

C'est cette richesse historique que la fondation de la Noble Corporation des Six-Communes entend préserver et transmettre aux générations futures. MDC

IMMOBILIER

DANS TOUT LE VALAIS le plus grand choix
de chalets neufs en pin massif
en revente dès Fr. 190.000.-
et d'appartements dès Fr. 147.000.-
Demandez nos listes et notre catalogue de construction au 027 220044. 36-312571/4x4

Publicité intensive, Publicité par annonces

Particulier cherche à acheter **villa indépendante**
(La Chaux-de-Fonds et environs)
Bref descriptif, photo et prix de vente souhaités.

Faire offre sous chiffre D 132-782390 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-782390

DIVERS

POMPES FUNEBRES
NIGGLI S.A. SERVICE PERMANENT
Saint-Imier P. Kupferschmid
Tél. 039 / 41 27 55

NATEL C + D
Mains libres
Ericsson GH337
avec montage Fr. 490.-

SON'AUTO
Leopold-Robert 102
La Chaux-de-Fonds
SERVICE 24 heures

secours DETTES AIDE efficace
038/51 17 76

MEYER GESTION DE DETTES
2520 LA NEUVEVILLE
28-37690

Achète au plus haut prix VOITURES
bus, camionnettes, Kilométrage, état sans importance. Paiement comptant.
077/47 61 89

Dick Optique
Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
039/23 68 33

AUTOS - MOTOS - VELOS

Garage **Wirth** Neuchâtel **mitsubishi MOTORS**

MITSUBISHI 3000 GT, 1993, rouge, 80 000 km, Fr. 46 000.-
MITSUBISHI PAJERO Wagon 3.0L V6, 11/1992, bleu, 60 000 km, Fr. 26 300.-
MITSUBISHI PAJERO Wagon 2.8 GLS, turbo diesel, 10/94, ABS, climat, vert, 60 000 km, Fr. 40 900.-
MITSUBISHI L 200 PICK UP, double cabine, 4x4 turbo diesel, 1995, 1200 km, crochet d'attelage, Fr. 28 500.-
LEXUS LS 400, 1992, toutes options, blanche, 18 000 km, Fr. 55 000.-

CENTRE MITSUBISHI
FAUBOURG DE LA GARE 9 - Tél. 038/21 31 31

VACANCES - VOYAGES

Le parfum si délicat
des amandiers en fleurs sous le ciel éternellement bleu de

MAJOLIQUE
Hôtels situés directement au bord de la mer
Piscines couvertes d'eau de mer
Randonnées accompagnées

Départs tous les dimanches de: GVE / BSL / ZRH
universal 075 / 231 11 88
ou Marterey 5, 1005 Lausanne - 021 / 320 60 71

1 sem. PC - Hôtel Perla
Fr. 595.-
Dép. dès 11.290.- GVE / ZRH / BSL les dim.

Demandez le catalogue!

UNIVERSAL Air Tours SA
Héligrévez 96, 9450 Valdoz
Nom, Prénom, Adresse, Localité, CP

FINANCE

1000

Veuillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No _____
NPA/Domicile _____
Date de naissance _____ Signature _____

Adressez à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08 00 - 12 15 / 13 45 - 19 00 heures) ou téléphoner au **039 - 23 16 12**

BANQUE X procrédit

Pour un crédit de fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15.0% total des frais de fr. 390.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre f de la L.C.D.). Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur - (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

Découverte étonnante: explication scientifique demandée

La météorite(?) de Cormoret

Une météorite semble avoir «choisi» le pâturage de Cormoret pour terminer sa folle course. Le cratère découvert sur les hauts de la localité, et la «pierre» qu'il contenait en son cœur, s'avèrent impressionnants. Et à moins que quelque plaisantin ne se soit amusé à monter une supercherie, les scientifiques devraient pouvoir expliquer la provenance de l'étrange caillou, entre la lune, mars, ou une autre planète...

C'est au tout début décembre dernier, lors d'une promenade, qu'Evelyne Ogi a découvert, par le plus grand des hasards, cet étonnant cratère. En plein pâturage, elle rencontrait effectivement une surface pelée, quasiment circulaire, avec en son milieu un trou en forme d'entonnoir.

Sur un rond dont la circonférence avoisine les trois mètres, tout brin d'herbe a disparu, la terre paraît fine, comme pelée.

UN MINUSCULE CAILLOU
Quant au cratère en lui-même, sa forme est parfaitement géométrique et régulière également; elle le paraît du moins au regard.

En fin d'année, on s'en souvient – d'autant mieux que l'on crut alors à un bel hiver... – la neige recouvrit durant quelque temps le site désormais fameux. Mais voici une dizaine de jours, le tapis blanc ayant fondu depuis belle lurette et Mme Ogi leur ayant fait part de sa découverte surprenante, Annelise et Jean Vaucher se sont rendus sur les lieux, mus par la curiosité.

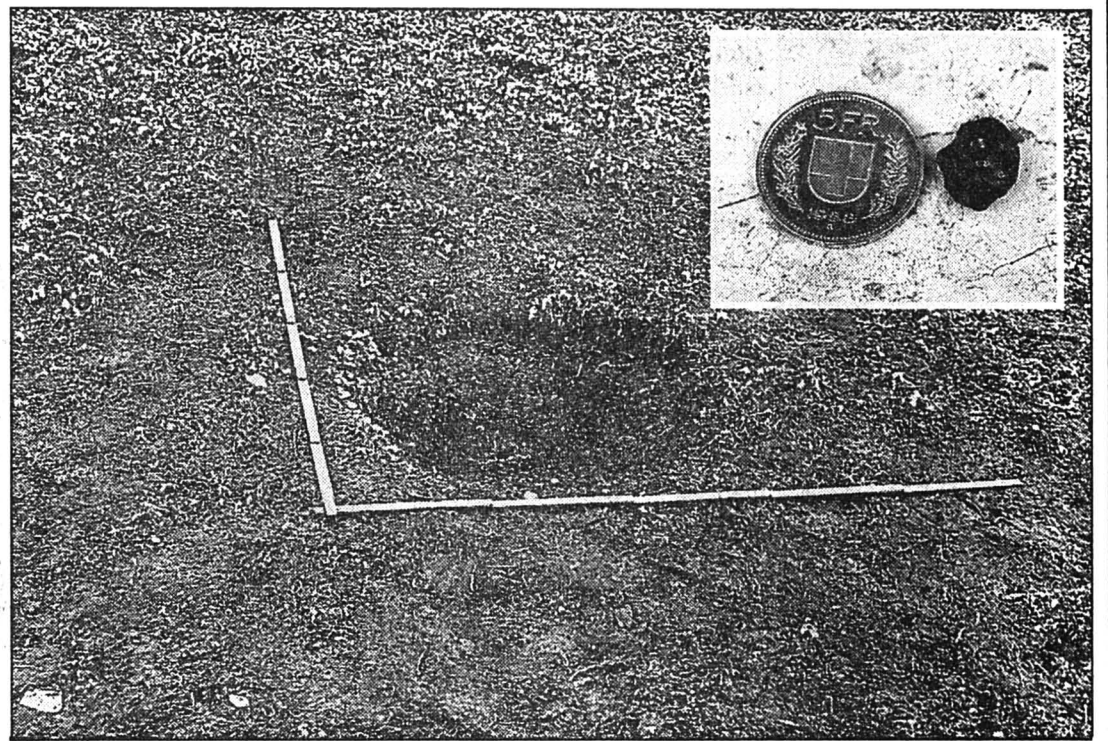
Durant deux bonnes heures, ils ont creusé délicatement – à mains nues – au centre du cratère, dans une terre comme labourée et même affinée, mais prise par le gel.

Récompense de leur patience: la découverte d'un «caillou» aussi étrange que son berceau, dont les caractéristiques visuelles l'apparentent davantage à un morceau de minerai qu'à un bout de roche.

UN PASSIONNÉ

On en était là, au paroxysme de la curiosité et de l'étonnement, hier, à l'heure d'alerter un passionné des phénomènes du genre. Philippe Gafner, citoyen de Cormoret lui aussi, nourrit effectivement un intérêt énorme pour tout ce qui vient de l'espace.

Après visite du lieu et examen du caillou, et non sans avoir souligné préalablement que la chute d'une météorite laissant des traces bien visibles est une véritable rareté, M. Gafner se



Cormoret

Un étrange cratère sur le pâturage, au fond duquel se trouvait le caillou croqué en médaillon, le double mètre et la pièce de cent sous donnant l'échelle. (Impar-Egglar)

gardait de tout enthousiasme prématuré.

Certains éléments – la taille du cratère paraissant disproportionnée par rapport au volume du caillou, un terrain «pelé» sans pourtant que ne se présen-

tent les «boudinements» caractéristiques provoqués au bord du cratère, notamment – ne sont pas sans laisser planer encore des doutes quant à la cause exacte du phénomène constaté sur le pâturage de Cormoret.

Mais toutes ces questions devraient trouver bientôt des ré-

ponses précises et scientifiques, puisque Mme Vaucher a choisi d'adresser le caillou, avec des photos du site, aux spécialistes de l'Université de Neuchâtel. Nous reparlerons, donc, de la (peut-être) météorite de Cormoret! (de)

Rédaction

du JURA BERNOIS

Dominique EGGLEL

Tél: 039/44 18 00

Fax: 039/44 17 07

Nicolas CHIESA

Tél/fax: 039/41 22 22

BRÈVES

Drame d'Ittigen

Victime imérienne

«L'Impartial» en faisait mention dans son édition de samedi. Survenue jeudi soir à Ittigen, dans le canton de Berne, une altercation entre voisins s'était terminée par la mort d'un des deux protagonistes. Cette nouvelle endeuille Saint-Imier. La victime âgée de 31 ans y avait suivi toutes ses classes. Longtemps il avait continué d'y séjourner bien que son lieu de travail fût Berne. Il occupait un poste important aux CFF. (nic)

Moutier

Une assemblée du cœur

L'association Noma accueille depuis le mois d'avril 1995 deux enfants qui sont pris en charge bénévolement par des familles à Rebeuvelier et à Grandval. Ces deux petits nigériens, atteints de la maladie du Noma ont déjà été opérés à de nombreuses reprises à l'Hôpital de l'île à Berne. Une association s'est mise en place afin d'assurer le financement de cette aide et l'encadrement des gosses. Elle tiendra sa première assemblée générale jeudi 1er février à 20 h à la Maison des Œuvres de la paroisse catholique de Moutier. Cette séance est publique. La présence d'une famille d'accueil permettra de répondre aux questions posées. (comm)

AGENDA

Bienne

Audition de piano

Quelques élèves de la classe de piano dirigée par Katharina Krebs, au Conservatoire de Bienne, donneront une audition publique le mercredi 7 février (salle 306, 20 h, rue de la Gare 11). Au programme, des œuvres de Bach, Bartok, Brahms, Kirchner, Martin, Pärt, Poulenc et Chostakovitch. Entrée libre. (de)



Radio Jura bernois

6.00 Flash. 6.10 Amorçé. 6.30 Flash. 6.45 Jeu. 6.55 RJBulle. 7.00 Journal. 7.30 Flash. 7.45 Tél. du jour. 8.00 Flash. 8.30 Flash. 8.45 RJBulle. 9.00 Flash. 9.03 Barolage. 9.15 RJBulle. 9.30 Chronique TV. 10.30 Magazine. 11.30 L'apéro. 11.45 Qui dit quoi. 12.00 Titres Info + météo. 12.15 Journal. 12.30 Animation, musique AV. 13.00 A l'occasion. 13.40 Naissances. 13.50 RJBulle. 14.00 100% musique. 16.00 Flash. 16.03 Métro musique. 16.15 CD de la semaine. 16.45 Chronique TV. 17.00 Flash. 17.30 Top 40. 17.45 Jeu. 18.00 Journal. 18.30 Country Road. 19.00 Flash. 19.03 100% musique.

Moutier: Tornos-Bechler prépare son «renouveau»

Les banques veillent toujours

Tornos-Bechler se porte mieux, mais reste fragile. Le fabricant de machines de Moutier a mis sur pied un plan de «renouveau» et remboursé une partie de ses dettes. Au travers d'un moratoire, les banques gardent pourtant encore un œil sur le groupe.

En 1995, Tornos-Bechler a réalisé un chiffre d'affaires de quelque 130 millions de francs, en hausse de 32% par rapport à 1994, a déclaré hier le directeur général Anton Menth. L'an dernier, le cash-flow a aussi quitté les chiffres rouges. Entré en fonction en mars dernier, Anton Menth compte mener à bien l'assainissement de l'entreprise d'ici deux à trois ans.

Les problèmes liés au manque de liquidités, qui avaient fait craindre une vague de licenciements fin 1994, sont désormais résolus. Les stocks et les encours ont été réduits de façon drastique. Les fournisseurs et les factures d'électricité ont été payés. Le montant de la dette était compris entre 10 et 20 millions de francs, a relevé le directeur général.

Mais l'endettement auprès des banques (UBS, BPS et Ban-

que cantonale bernoise) n'a pu entre-temps être réduit que de 5 millions, à 70 millions. S'ils ne sont pas entrés au conseil d'administration, ces établissements ont fixé des «règles de comportement» sur la gestion de Tornos et réduit la limite des crédits, selon M. Menth.

MODERNISATION

Tornos prépare un programme d'investissement pour moderniser ses produits d'ici trois ou quatre ans. Le mode de travail est aussi en voie de réorganisation: il s'agit notamment de tra-

vailler seulement sur commande et de produire une machine en trois mois.

En revanche, il n'y a pas eu de licenciements. Après certaines fluctuations dues à des départs naturels, l'entreprise compte aujourd'hui 655 employés.

Tornos se bat pour défendre ses marchés aux États-Unis notamment et table sur une croissance des ventes en Asie du Sud-Est. Alors qu'il avait passablement développé ses activités à l'étranger à la fin des années 80, le groupe ne possède plus que l'entreprise française Wirth-Gruffaut à Annecy. (ats)

Centre professionnel

Le Centre professionnel Tornos (CPT) entend assurer sa survie par une fusion avec l'EPAM, l'Ecole professionnelle artisanale de Moutier. Dès août, cette dernière se chargera de la formation théorique des apprentis. Le CPT assurera la partie pratique en collaboration avec d'autres firmes.

Jusqu'à présent, le CPT assurait la formation théorique et pratique de quelque 140 apprentis répartis sur quatre années. Mais le fabricant de machines prévôtois Tornos-Bechler ne peut plus se permettre de financer à lui tout seul cette formation. L'alliance avec l'EPAM s'inscrit aussi dans la réorganisation des écoles professionnelles décidée par le canton de Berne. (ats)

Théâtre au Relais culturel d'Erguël

En l'honneur de Boris Vian

Deux amours unissent les membres de la troupe des Tréteaux d'Orval. Celui du théâtre et celui de Boris Vian. Ils auront l'occasion de les confondre en présentant vendredi soir au Relais culturel d'Erguël, leur spectacle «En a Vian la zizique».

Tout juste lancées en ce premier mois de l'année avec le vernissage de l'exposition des peintres d'Erguël, les activités du Centre repartent de plus belle avec du théâtre.

Un divertissement joué par la troupe des Tréteaux d'Orval qui

doit à des textes et des chansons de Boris Vian de présenter un spectacle-cabaret.

Issu d'une famille aisée, Boris Vian est né à Ville-d'Avray dans la banlieue parisienne. Personnage touche-à-tout, il est en même temps ingénieur, écrivain, inventeur, musicien, auteur de pièces de théâtre et de chansons. Par son ironie mordante, son sens du canular, Boris Vian met en scène l'absurdité et les contradictions de l'ordre établi.

ICONOCLASTE

Il fustige la police, l'armée, l'administration, la bonne cons-

cience, le modernisme et les modes. Certaines de ses chansons seront interdites ou censurées. Le spectacle concocté par la troupe des Tréteaux d'Orval, met en avant quelques-unes des multiples facettes de cet homme exceptionnel, iconoclaste et farceur, décédé à l'âge de 39 ans. Sketches, poèmes et chansons truffés d'humour, d'insolence et de dérision garantissent le plaisir du spectateur. (sp)

● «En a Vian la zizique», vendredi 2 février à 20 h 30 au Relais culturel d'Erguël, dans la salle Reine Berthe.

Formation professionnelle bernoise

Les grandes manœuvres

Peter Schmid, le directeur bernois de l'Instruction publique (DIP) n'est pas un adepte de la politique des bras croisés. Mener deux dossiers de front ne l'effraie pas. La preuve: la procédure de consultation sur le projet de réorganisation des écoles professionnelles est à peine achevée qu'il enchaîne en présentant la nouvelle loi cantonale sur la formation professionnelle.

Pour avoir une législation cantonale sur la formation professionnelle conforme aux exigences de l'époque, Berne ne peut recourir à la politique du rafistolage. Ce credo, le conseiller d'Etat Peter Schmid l'a martelé hier à Berne lors d'une conférence de presse.

Il a profité de l'occasion pour affirmer que le projet de restructuration des écoles professionnelles – contesté à Tavannes et dans l'Oberland – serait définitivement ficelé avant l'entrée en vigueur du nouveau texte législatif.

Des motifs financiers autant que pédagogiques expliquent l'ordonnement de ces priorités. Vu l'état de ses finances, le canton ne pouvait demeurer sans réagir à une augmentation des coûts atteignant presque le double du renchérissement, d'autant plus qu'une diminution des effectifs des classes était constatée.

CONFÉDÉRATION DEVANCÉE

Le nouvelle loi cantonale sur la formation professionnelle se donne, elle, une autre légitimité. Elle s'appuie, notamment, sur la nouvelle constitution cantonale, point de départ d'une organisation de l'administration revue. Elle prend en considération les changements fondamentaux intervenus dans le domaine de la formation professionnelle ces dernières années, concrétisés par la réforme du financement du système éducatif et par de nouvelles attestations de capacité.

Elle anticipe également, la révision de la loi fédérale, inéluctable du point de vue de Peter Schmid, puisque la maturité professionnelle et les Hautes écoles spécialisées n'empêcheront pas, à elles seules, l'apprentissage de perdre encore du terrain par rapport aux autres filières de formation.

Il s'agit pour combler ce déséquilibre d'entreprendre une réforme urgente de la formation de base. Le regroupement des métiers apparentés au sein d'une même branche professionnelle, la réduction du temps de formation en général et celle du nombre de professions, parfois hautement spécialisées, qui sont aujourd'hui plus de 300, sont quelques-unes des suggestions émises par Peter Schmid.

Détaillant les intentions bernoises, le chef de l'Instruction publique s'est félicité qu'elles se soient données pour fil rouge la collaboration avec les milieux économiques, les associations professionnelles et les organisations d'employeurs et d'employés. Le nouveau Conseil pour la formation professionnelle illustrera ce souci de complémentarité, en servant d'organe de liaison entre les milieux économiques et les autorités.

Autre innovation de taille: la redistribution des cartes prévue au niveau du financement des institutions de formation ou d'orientation professionnelle. Leur fonctionnement sera entièrement à la charge du canton. En compensation, les communes seront davantage sollicitées dans le financement de l'école obligatoire.

Rédigé avec suffisamment de souplesse, ce projet de loi a entamé, hier, avec la procédure de consultation sa course d'obstacles.

Les remarques doivent être formulées jusqu'à fin mai. Puis, par deux fois, le Grand Conseil s'exprimera l'an prochain afin que cette loi puisse prendre effet le 1er janvier 1998. (nic)

Chute dans les retraits de permis de conduire

Le Jura lève le pied

Depuis des années, le Jura traîne comme une casserole une méchante réputation: celle d'avoir des routes dangereuses et surtout des automobilistes dangereux. Si le premier constat demeure une réalité, le second s'estompe au fil des ans. Gentiment il est vrai... On aperçoit en effet que les Jurassiens lèvent le pied. Peur du gendarme, peur du radar ou durcissement des sanctions? les éléments se conjuguent certainement pour engendrer cette embellie sur le front routier. Le nombre de radars n'a pas diminué l'an passé. Mais, de 578 retraits de permis enregistrés en 1994, on est tombé à 433 l'an passé.



Rédaction

JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85
Michel GOGNIAT

BRÈVES

Bonfol

Deux incendies intentionnels

Après un incendie criminel survenu l'été dernier à Bonfol et dont l'épilogue judiciaire se déroulera la semaine prochaine devant le Tribunal correctionnel de Porrentruy, Bonfol a été le théâtre de deux incendies intentionnels heureusement sans gravité. Dans la nuit de dimanche à lundi, l'un a été allumé à la route de la Gare, soit dans la même rue que le précédent sinistre, à l'extérieur d'une grange désaffectée, au pied d'une porte. Un autre incendie a été allumé dans les sous-sols d'une maison d'habitation, près d'une citerne à mazout. Dans les deux cas, une prompt intervention a permis d'éviter que le feu se développe. La police cantonale, tél. 066 66 29 22, enquête. (vg)

Centre Saint-François
Une animatrice pastorale

Le Centre Saint-François à Delémont a engagé Mme France Crevoisier comme animatrice pastorale. Elle travaillera notamment à la mise sur pied d'un projet d'initiation des adultes à la foi dans l'ensemble du diocèse. Elle se consacrera aux «personnes qui cherchent à repérer les interventions de Dieu dans leur vie». (sic-vg)

Toxicomanie

Un Jurassien à Paris

Cette fin de semaine se déroule durant trois jours à Paris la deuxième Conférence européenne des intervenants en toxicomanie. Une centaine de Suisses y participent. Le thème abordé est intitulé «Se libérer des drogues et/ou libérer les drogues?». Près de 20 pays européens seront présents. Patron de la Ligue jurassienne contre les toxicomanies, Fernand Poupon y animera un séminaire intitulé «Scène ouverte et/ou toxicomanie cachée». (mgo)

J'ÉCOUTE 1008
FRÉQUENCE JURA

8.30 Flash FJ. 9.00 Flash FJ. 9.05 Transparence. 9.30 Histoire de mon pays. 10.00 Flash FJ. 10.15 Odyssée du rire. 10.30 Infoplus rediffusion. 10.55 L'écoute buissonnière. 11.00 Flash FJ. 11.05 Eldorado. 11.15 Jouer n'est pas gagné 11.45 Jeu du rire. 12.00 Titres. 12.15 Juramidi. 12.35 Météo. 12.37 Carnet rose. 12.45 Flashwatt. 13.00 Troc en stock. 13.30 Juke-box 14.00 Flash FJ. 14.05 Juke-box 15.00 Flash FJ. 15.05 Juke-box 16.00 Flash FJ. 16.05 Sortie de secours. 17.00 Flash FJ. 17.05 Sortie de secours. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.20 Question de temps. 18.30 Rappel des titres. 18.31 Question de temps. 19.00 A donf. 19.30 Rappel des titres rediffusion. 19.31 Canal rock. 0.00 Trafic de nuit.

L'Office des véhicules du Jura (OJV) que dirige Philippe Receveur n'a pas de moyens d'investigations. Il travaille uniquement sur la base de dénonciations de la police

NETTE DIMINUTION

Pour savoir si les automobilistes jurassiens se sont mieux comportés sur la route, il faut connaître trois chiffres. Il faut savoir d'abord que le parc auto-

mobile jurassien s'est accru pour atteindre 44.000 véhicules en 95 (pour 69.000 habitants!). Que le nombre de radars posés l'an passé a été quasi identique qu'en 94. Il y a eu 60.400 véhicules contrôlés pour 3124 infractions.

Cela représente un taux de 5,1% alors que ce taux était de 6,3% en 94 et 7,2% en 92. Ce ra-

doublex se répercute bien sûr dans les retraits de permis. Il y a d'abord une chute des dossiers traités (de 3700 à 2800). Les retraits purs et simples sont passés de 578 à 433. C'est parlant.

S'y ajoutent 21 retraits de permis d'élèves et 19 retraits médicaux. 853 conducteurs ont reçu un avertissement. «On assiste à une meilleure prise de conscience» relève Philippe Receveur.

LES MOTIFS

Les motifs de ces retraits, eux, ne varient guère. La vitesse vient en tête du hit-parade avec 249 cas soit près de 40%. La vitesse hors localité (106 cas), en localité (61 cas) et lors d'accidents (82 cas) forment ce tableau.

L'alcool au volant reste la seconde cause des retraits. 71 conducteurs (11%) ont été inter-

ceptés en état d'ébriété sans avoir commis d'accident et 57 autres (10%) lors d'accidents. Notons que les retraits pour cause de sécurité (drogue) sont en baisse en passant de 29 à 18 cas.

Quant aux durées des retraits, elles ne varient pas non plus: un mois dans 39% des cas, deux mois dans 17% des cas, trois mois dans 9% des cas... 6% des cas ont six mois de retrait. C'est la base légale minimale en cas de récidive.

PLUS COMPLIQUÉ

Si le nombre de dossiers est en décline, Philippe Receveur explique que la masse de travail n'a guère diminué. En effet, une quantité importante de conducteurs utilisent les voies légales pour demander une restitution anticipée de permis, de délais d'épreuve. Chaque dossier est discuté.

On relèvera enfin que le patron de l'OJV est un convaincu de la conduite anticipée d'un véhicule dès l'âge de 16 ans. Le Jura a demandé à être un canton pionnier pour tester cette méthode. Le fédéral en décidera prochainement. «Aujourd'hui, on peut être lâché à 18 ans et trois mois dans un bolide. Cette formation de conduite anticipée serait une bonne chose. Les Français ont fait de bonnes expériences» note Philippe Receveur. Mgo

Médaille d'Or de la chanson

Renouveau pour un trentième

Né dans la mouvance de la Question jurassienne, la Médaille d'Or de la chanson souffle cette année ses trente bougies. L'événement sera marqué le 4 mai prochain. Il s'inscrit dans un renouveau extraordinaire de la chanson française.

Tremplin pour les espoirs de la chanson francophone, la Médaille d'Or est née en 1966 de l'amitié des peuples frères, qu'ils soient bretons, québécois ou valdotains. Le premier vainqueur, un certain Denis Pétermann des Breuleux, devait d'ail-

leurs s'envoler vers la Belle province pour faire carrière.

Depuis lors, ce rendez-vous musical a confirmé des talents puisqu'au palmarès, Monique Rossé, Pierre-André Marchand, Guy Sansonnens, La Castou, Botoune, Le Bel Hubert, Vincent Vallat... ont gravé leurs noms.

EXTRAORDINAIRE
RENOUVEAU

La Médaille d'Or a aussi connu des bas. Dans les années 85, il n'y avait qu'une douzaine de candidats à se présenter sur scène. Depuis lors, il y a un extraordinaire renouveau de la chanson française. L'an passé, une quarantaine de candidats se pressaient au portillon et, dans le lot, on dénombrait pas moins de 26 chanteurs auteurs-compositeurs-interprètes.

Autant dire que cette trentième édition est sur orbite. Les inscriptions sont ouvertes. Pour la première fois, une présélection sur cassette, au vu du succès, est prévue pour assurer la qualité du concours. Un jury de professionnels jugent en soirée les six meilleurs chanteurs restants. Mgo

● Médaille d'Or de la chanson: inscriptions et renseignements auprès de Vincent Vallat à Saignelégier (51.15.39)



Vainqueur 1995, le Genevois Pascal Chenu

Tremplin pour les espoirs de la chanson francophone, la Médaille d'Or est née en 1966 de l'amitié des peuples frères. (Impar-Gogniat)

Cette fin de semaine aux Genevez

Une fête autour du télési

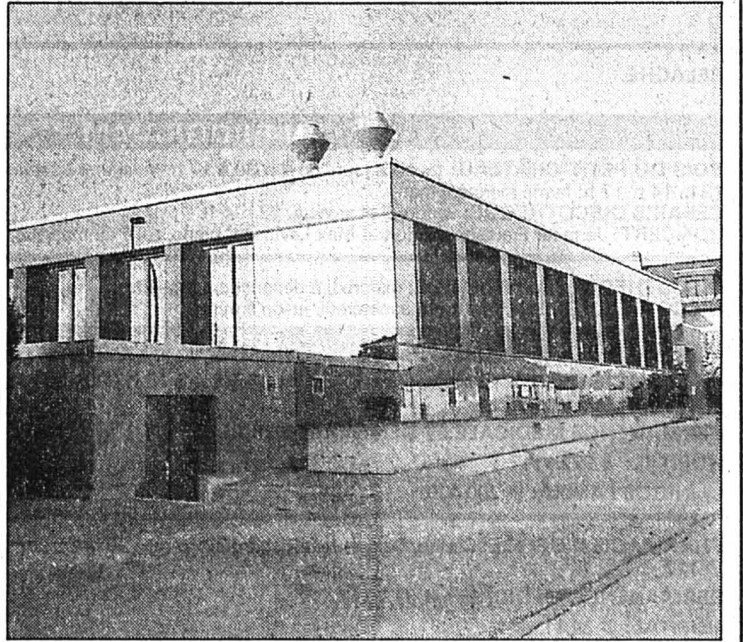
Ce sera la fête cette fin de semaine au télési des Genevez pour marquer la réouverture des installations et leur rachat par une société coopérative du cru. Côté neige, les organisateurs sont anxieux et mettent en léthargie les compétitions sportives prévues. Par contre, il y aura un volet officiel samedi dès 11 h et une partie culturelle en

soirée avec notamment le chanteur Michel Bühler. La campagne de souscription pour le rachat de ce télési construit en 1971 a été un franc succès. Les trois quart des 120.000 fr à investir ont été réunis. Il y a plus de 60.000 fr de promesses de parts sociales et de dons alors que le Gouvernement jurassien a accordé une subvention extra-

ordinaire de 30.000 francs. Ce sera donc la fête samedi prochain au télési des Genevez, une fête qui se déroulera en deux volets. Une partie officielle avec un concert-apéritif et des allocutions de circonstance en fin de matinée. Un volet culturel dès 17 h avec le mime Branch, l'Enfoiré vers 20 h et le concert de Michel Bühler dès 21 h. Mgo

Aux Bois

Usine aux enchères



A l'entrée des Bois

L'ancienne usine de Stylor Traitement de Surfaces S.A. (Impar-Gogniat)

Vente aux enchères hier aux Bois de l'usine qui se situe à l'entrée ouest du village et qui faisait partie de la faillite de Stylor Traitement de Surfaces S.A., propriété de Perret au Landron. Le bâtiment était grevé d'une charge de 1,23 million avancée par la BCJ.

Aux dires d'experts, cette usine est dévisée à 640.000 francs. Une première offre d'un industriel de la place a été faite à

100.000 francs. La BCJ a misé 480.000 fr avant que l'enchère, à hauteur de 490.000 fr, ne revienne à JUBAG qui est la société de cautionnement de Berthoud pour la région.

Il y a l'intérieur de l'usine du matériel pour 150.000 francs. Un artisan en galvanoplastie pourrait donc, s'il se trouve, très vite reprendre la production dans cette usine. Mgo

Franches-Montagnes

Réseau VTT relancé

Jura Tourisme relance le projet de réseau VTT dans les Franches-Montagnes.

Ces derniers jours, les communes francs-montagnardes ont été sollicitées pour remettre à Jura Tourisme leurs propositions d'itinéraires et ceci jusqu'à mi-mars. Après cette échéance, un projet de réseau sera arrêté.

Les autorisations de passage et de balisage devront alors être obtenues.

Dès le 1er mai, Jura Tourisme va procéder au balisage du terrain. Il est demandé à chaque commune de respecter ce programme pour que le réseau puisse s'ouvrir avec la saison estivale. (mgo)

CINÉMAS	
LAND AND FREEDOM (de K. Loach avec I. Hart), 12 ans, tous les jours à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
SMOKE (de W. Wang avec H. Keitel), tous les jours à 18 h. SHOW GIRLS (de P. Verhoeven avec E. Berkley), 16 ans, tous les jours à 20 h 15.	CORSO ☎ (039) 22 13 77
MADAME BUTTERFLY (de F. Mitterrand d'après l'opéra de G. Puccini), 12 ans, tous les jours à 17 h 30 et 20 h 30, toutes les séances en V.O., s-t. fr.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
MA FEMME ME QUITTE (de D. Kaminka avec T. Lhermitte), 12 ans, tous les jours à 20 h 30, mercredi aussi à 14 h 30. FRANTIC (de R. Polanski), tous les jours à 17 h 45 en V.O.	PLAZA ☎ (039) 22 13 55
BABE, LE COCHON DEVENU BERGER (de C. Noonan), pour tous, tous les jours à 14 h 30, 16 h 45, 20 h 45.	SCALA ☎ (039) 22 13 66
Fermé jusqu'au 15 février, pour cause de travaux.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 28 10 33
Fermé jusqu'au 15 février, pour cause de travaux.	APOLLO 2 ☎ (038) 28 10 33
Fermé jusqu'au 15 février, pour cause de travaux.	APOLLO 3 ☎ (038) 28 10 33
STRANGE DAY (de K. Bigelow avec R. Riennes), 18 ans, tous les jours à 15 h et 20 h, vendredi et samedi aussi à 23 h.	ARCADES ☎ (038) 28 10 44
IL POSTINO (de M. Radford avec Ph. Noiret), pour tous, tous les jours à 15 h et 20 h 30, en italien. LUNE DE FIEL (de R. Polanski), tous les jours à 17 h 45 en V.O.	BIO ☎ (038) 28 10 55
FAIR GAME (de A. Sipes avec W. Baldwin et C. Crawford), 16 ans, mercredi et jeudi à 15 h et 20 h 45. BROOKLYN BOOGIE (de W. Wang), pour tous, mercredi et jeudi à 18 h 45 en V.O.	PALACE ☎ (038) 28 10 66
BABE LE COCHON DEVENU BERGER (de C. Noonan), pour tous, mercredi et jeudi à 14 h 30, 16 h 45, 20 h 45; vendredi, lundi, mardi à 14 h 30 et 16 h 45; samedi et dimanche à 14 h, 16 h 15 et 18 h 30.	REX ☎ (038) 28 10 77
MA FEMME ME QUITTE (de D. Kaminka), 12 ans, tous les jours à 20 h 45. LES TROIS FRÈRES (de et avec Les Inconnus), pour tous, tous les jours à 15 h et 18 h.	STUDIO ☎ (038) 28 10 88
RELÂCHE.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
APOLLO 13 (de R. Howard), 12 ans, mercredi à 20 h, vendredi à 20 h 30, samedi à 21 h, dimanche à 17 h. LISBONNE STORY (de W. Wenders), 14 ans, samedi à 18 h et dimanche à 20 h. LA PROVENCE, connaissance du monde, jeudi à 20 h.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
NELLY ET M. ARNAUD (avec E. Béart), mercredi et jeudi à 20 h.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. Vivarium: tous les jours 10 h-12 h, 14 h-17 h; fermé mercredi matin. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: vendredi et samedi, 22 h-4 h. CONCERT: Jennifer Frautschi, violon et Max Levinson, piano, salle de musique, à 20 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h. DISCOTHÈQUE LE CLUB: lundi à mercredi, jusqu'à minuit.	LE LOCLE
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Montagnes, L.-Robert 81, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23.10.17. HÔPITAL: ☎ 272.111 CLINIQUE LANIXA: ☎ 200 400.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Casino, Daniel-JeanRichard 39, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31.10.17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Tripet, rue du Seyon, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111. HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Bernacki-Dzewiecka, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIER (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	

BIBLIOTHÈQUES	
DE LA VILLE: lundi, 14 h à 20 h; mardi à vendredi, 10 h à 20 h, samedi 10 h à 16 h. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9, lundi à vendredi, 13 h 45-18 h. Samedi 10 h-12 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: Collège latin. Prêt du fond d'étude: lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi de 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.s/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erguel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
COMMUNALE: tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h.	VILLERET
MÉDIATHÈQUE: Lovières 13, lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 18 h; mercredi de 13 h 30 à 20 h; vendredi et veilles de jours fériés de 13 h 30 à 17 h. LUDOTHÈQUE: mardi et jeudi 15 h à 17 h.	TRAMELAN
COMMUNALE: collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h. JEUNESSE: collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	COURTELARY
LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, de 14 h 30 à 17 h 30.	LES BOIS
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 14 h à 17 h.	LE NOIRMONT
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LUDOTHÈQUE: rue Bel-Air, mardi de 15 h à 16 h 30 et jeudi de 16 h à 17 h 30.	SAIGNELÉGIER
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	DELÉMONT
MUSÉES	
PAYSAN ET ARTISANAL. Intérieur paysan typique, dentelles. «Promenons-nous dans le bois...» et «Sauvez les toits en tavillons et en bardeaux», jusqu'au 26.2.96. Mercredi, samedi, dimanche, 14-17 h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. «La chauve-souris et l'homme», jusqu'au 18.2.96. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. L'affiche en Suisse romande durant l'entre-deux-guerres, jusqu'au 10.3. D'HISTOIRE ET MÉDAILLIER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Les chemins de fer dans les Montagnes neuchâteloises hier et aujourd'hui», jusqu'au 10 mars 96.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. Maja Zürcher, gravures sur bois, jusqu'au 3.3. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Sur demande préalable pour groupe dès 10 personnes, ☎ 039/31 89 89.	LE LOCLE
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	CERNIER
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. André Siron, rétrospective, jusqu'au 18.2. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. VILLA LARDY. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h. DE L'AREUSE. Objets lacustres, indiennes. Dimanche 14 h-18 h.	BOUDRY
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: visites toute l'année sur rendez-vous. Renseignements ☎ 038/63 30 10.	TRAVERS
MUSÉE DE L'UNIFORME. Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi.	LE NOIRMONT
GALERIES	
J.-C. MEIER. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. DU MANOIR. René Duvillier, jusqu'au 24 février. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. VILLA TURQUE. Graziano Spinosi, peinture-sculpture, jusqu'au 29.2.96. Sur rendez-vous, ☎ 039/223 131. SONIA WIRTH-GENZONI. De L. Schwob à Chs. L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. UBS. Willy Schreyer, aquarelle et dessin, jusqu'au 1.3.96. ECOLE CLUB MIGROS. O. Ziegler, photographies, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h. LES ARBRES. Patrick Roeschli, Popof, peinture, aquarelle, jusqu'au 31.1. Tous les jours 10-17 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
DITESHEIM. Gabriel Kantor, dessin, gravure, jusqu'au 3.3. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DE L'ORANGERIE. Mardi à dimanche 14 h-18 h 30. POMMIER (CCL). Florence Doyen, peinture, jusqu'au 31.1. Lundi-vendredi 9-12 h et 14-18 h. DU PEYROU. Georges Piaget, sculptures et collages, jusqu'au 22.2. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. AMIS DES ARTS. Anne Monnier, peinture et J.-P. Devaud, céramique, jusqu'au 11.2. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. ARCANE 1. Mardi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h. ARCANE 2. Mardi-vendredi 10 h-12 h et 16 h 30-19 h, samedi 14 h-17 h. MDJ ART CONTEMPORAIN. Mercredi-dimanche 14-18 h. HOME CLOS-BROCHET. Léonie Franz, peinture sur soie, jusqu'au 4.2. Tous les jours 14 h-18 h.	NEUCHÂTEL
2016. Blanc invite Jaspar, peinture, jusqu'au 18.2. Mercredi-dimanche, 15 h-19 h.	HAUTERIVE
COÏ. Mardi-samedi 15 h 30-18 h 30.	PESEUX
JONAS. Gilbert Piller, peinture, jusqu'au 11.2. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 14 h 30-17 h.	PETIT-CORTAILLOD
NUMAGA. Mindy Dubin, Philippe Proutheau, peinture, jusqu'au 3.3. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	AUVERNIER
NOELLA G. Michel Engel, sculpture, jusqu'au 31.1.96. Lundi, jeudi, vendredi, samedi 14-18 h.	LA NEUVEVILLE
TILLEUL. Veralli, peinture, jusqu'au 18.2. Jeudi-vendredi 17-20 h, samedi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	MOUTIER
CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS. Les peintres d'Erguel, jusqu'au 3.3. Mardi-dimanche 14-18 h.	SAINT-IMIER

FAITS DIVERS

Peseux

Passagère blessée

Hier à 19 h 10, M. A. W., de Montmolin, circulait sur la rue de Neuchâtel en direction ouest, avec l'intention d'emprunter la rue du Château en direction nord. Lors de cette manœuvre, une collision se produisit avec la voiture, conduite par M. P. G., de Peseux, qui circulait sur la rue des Uttins en direction ouest. Blessée, Mme M. G., de Peseux, passagère de la voiture P. G., a été transportée au moyen d'une ambulance à l'Hôpital des Cadolles.

ÉTAT CIVIL

Le Locle

Naissances

Gasparotto Allan, fils de Gasparotto Gianni et de Gasparotto, née Jörin Isabelle Madeleine.

Promesses de mariage

Oliveira de Sousa Jeronimo et Ferreira Cristovao Patricia Maria. - Salvi Patrick et Aubry Murielle Jocelyne. - Sammt Michel André et Bacchi Ingrid Nicole.

Mariage

Chintoh Emmanuel K. et Millioud, née Stöckli Rosa.

Décès

Brunner, née Tomi Laura, 1895, veuve de Brunner Pierre Ernest. - Reinhard Marguerite Anna, 1896. - Matthey-Junod, née Delachaux Yvette Marguerite, 1906, veuve de Matthey-Junod Fritz Auguste.

Les Brenets (décembre 1995)

Naissance

Keiser Gaëtan Maël Loup Bastien, fils de Aeby Pascal Bernard et de Keiser Michèle Dominique.

Mariage

Dannecker Bernard et Froidevaux Patricia Marie Antoinette.

Décès

Jung Odette Blanche, 1899.

CHAUFFAGE

CONTRÔLE CONTINU DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

(température extérieure moyenne et degrés-jours)

SEMAINE DU 22.1.1996 AU 28.1.1996

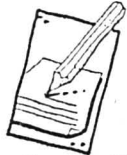
Neuchâtel (ville)	1,0°C	132.7 DJ
Littoral ouest	1,5°C	129.2 DJ
Littoral est	0,9°C	133.7 DJ
Val-de-Ruz	-1,5°C	150.4 DJ
Val-de-Travers	-0,5°C	143.2 DJ
La Brévine	0,1°C	139.0 DJ
Le Locle	2,2°C	124.6 DJ
La Chx-de-Fds	0,8°C	134.5 DJ
Vue-des-Alpes	0,3°C	137.8 DJ

Les chiffres publiés ci-dessus permettent de surveiller la consommation d'énergie pour le chauffage des bâtiments. La première colonne correspond aux températures moyennes hebdomadaires enregistrées dans le canton. Les «degrés-jours» donnent une indication sur les besoins théoriques de chauffage.

Vous pouvez demander au Service cantonal de l'énergie (tél. 038 39 67 20, fax: 038 39 60 60) un formulaire simple et des explications nécessaires au calcul de la «Signature énergétique» d'un bâtiment.

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Adieu veau, Wavre, cochon, couvée...



Ce sera probablement ainsi, selon cette citation modernisée, que se terminera le procès de P. Wavre.

Le rédacteur en chef de «L'Impartial» a raison de dire qu'il s'agit d'un procès biaisé parce beaucoup savaient et que peu ont dénoncé. Mais une autre raison, à mon avis encore plus fondamentale, explique le biaisage du procès.

Le principal accusé ne sera ni jugé, ni puni.

Certes, le procès aurait pu porter son intérêt sur le conformisme. Mais le conformisme de qui?

Si le notaire Wavre avait réussi ses affaires, même avec les procédés spéculatifs qu'il a abondamment utilisés, il n'y aurait pas de procès. Le prévenu serait considéré comme un remarquable homme d'affaires, du bon bord, du clan des Wavre.

Les locataires jetés à la rue ou devant subir des augmentations de loyers, justifiées par la seule

logique d'une affaire juteuse pour ceux qui en profitent, n'auraient pas pu engendrer un tel procès.

Pour dire les choses autrement, notre système, non seulement permet mais encourage les affaires financières qui hissent les citoyens-ennes qui mettent l'appât du gain au-dessus des autres valeurs, dans la classe des riches.

Le principal accusé se trouve être précisément le système économique-politique qui nous guide; celui qui fait passer la morale, l'éthique et la solidarité après les valeurs de rendement, de prestige et de pouvoir; celui qui est conduit par l'actuelle majorité politique.

Ce n'est pas un tribunal qui jugera un tel système, mais les gens eux-même lorsqu'ils auront compris que l'exclusion des uns au profit des autres, ne peut constituer un avenir pour tous.

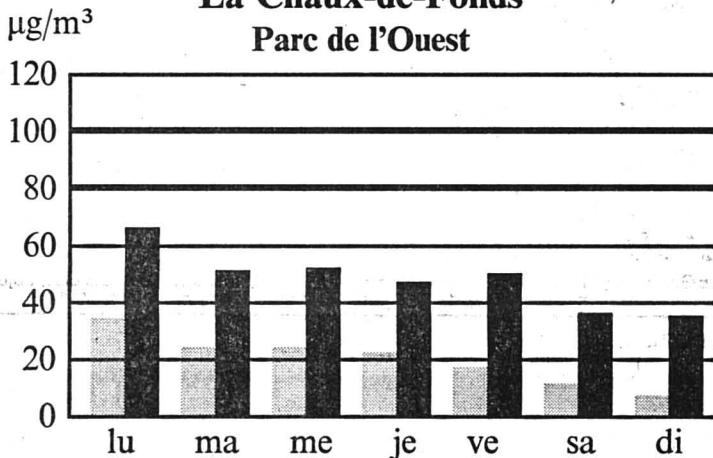
Alain Bringolf
La Chaux-de-Fonds

ENVIRONNEMENT

La qualité de l'air

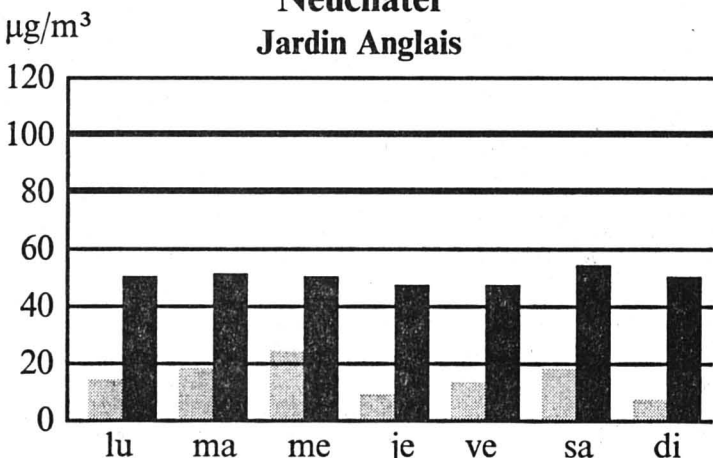
du 22 au 28 janvier 1996

La Chaux-de-Fonds Parc de l'Ouest



Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 1 et 54 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ n'a jamais été dépassée.

Neuchâtel Jardin Anglais



Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 1 et 10 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ n'a jamais été dépassée.

■ SO₂ (Dioxyde de soufre)
■ NO₂ (Dioxyde d'azote)

- µg/m³ = microgramme par mètre cube
- 100 = limite SO₂
- 80 = limite NO₂

(Transmis par le Service cantonal de la protection de l'environnement)



Repose en paix

Monsieur et Madame Pierre Calame-Jaggi, leurs enfants et petits-enfants, à Villeret; Madame Ginette Heng-Calame, ses enfants et petits-enfants; Madame et Monsieur Gilbert Perrelet-Calame,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Germaine CALAME
née THEURILLAT

leur bien chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman que Dieu a reprise à Lui paisiblement.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 27 janvier 1996.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Mme Ginette Heng-Calame
Léopold-Robert 21
2300 La Chaux-de-Fonds.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-782535

LES BRENETS

Il est bon d'attendre en silence le secours de l'Eternel.
Lam. III, v. 26

Madame Denise Dubois-Tupin; Madame Yvette Jeanquartier-Dubois et famille,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Camille DUBOIS

leur très cher époux, frère, oncle, parrain, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 82e année, après une pénible maladie.

LES BRENETS, le 30 janvier 1996.

Le culte sera célébré le jeudi 1er février, à 14 h, au Temple des Brenets suivi de l'incinération sans cérémonie.

Le défunt repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Grande-Rue 28 - 2416 Les Brenets.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

132-782506

ALESSANO



Madame Antonietta Torcello-Amico,

Ses enfants, petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Monsieur Francesco-Luigi TORCELLO

leur cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, parent et ami enlevé à leur tendre affection dans sa 79e année.

ALESSANO (Lecce), Italie, le 30 janvier 1996.

La cérémonie aura lieu le mercredi 31 janvier 1996 en Italie.

Domicile de la famille: M. et Mme Nilo et Francesca Casagrande-Torcello
Chemin de La Butte 11
2400 Le Locle.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-782532

LA PATRONNE, LES SOMMELIÈRES ET LES CLIENTS DU CAFÉ LE STRAPONTIN

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Tommaso LARCINESE

dont ils garderont le meilleur souvenir.

132-782538

*Les oiseaux nous offrent leur chant,
Le soleil se lève chaque matin.
La vie est là...*

Profondément touchés par les témoignages reçus lors du départ de notre chère sœur, belle-sœur, parente et amie

Madame Hélène GRAF-NUSSBAUMER

nous exprimons notre profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à notre deuil, nous apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie.

Sa famille

Société éditrice et imprimeur:

L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: Rédaction 039 - 210 360
☎ (039) 210 210 Rédaction
☎ (039) 210 310 Administration
Tirage contrôlé (REMP)
28.143 ex.

Régie des annonces: Publicitas

La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410
Le Locle ☎ (039) 311 442

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod
Secrétaire général: Roland Graf
Secrétariat jour: Blaise Nussbaum
Secrétariat nuit: Michel Dérans, Irène Brossard,
André Koller, Mehdi Cherif
Monde et Suisse: Daniel Droz
A Berne: François Nussbaum
Economie et canton de Neuchâtel: Claudio Personeni
La Chaux-de-Fonds: Alain Meyrat, Ivan Radja,
Pierre-François Besson, Christiane Meroni

Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz
Littoral: Annette Thorens, Simone Ecklin
Val-de-Ruz: Philippe Chopard
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano
Canton du Jura: Michel Gogniat
Jura Bernois: Dominique Egger, Nicolas Chiesa
Sport: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy,
Julian Cervino, Gérard Stegmüller
Culture: Sonia Graf, Denise de Ceuninck
Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley
Dessinateurs: Elzingre, Tony



EN SOUVENIR
Eugène SCHAFFROTH

1988 - 31 janvier - 1996

Huit ans sont passés mais ton souvenir est toujours vivant dans notre cœur.

Ton épouse, tes enfants et petits-enfants

132-781723

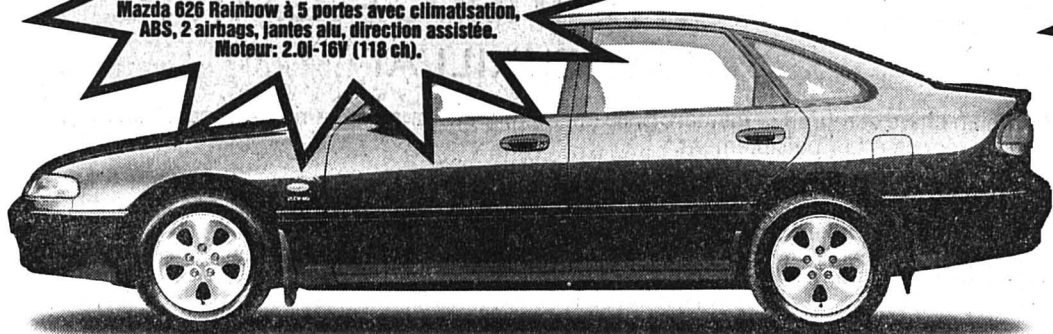
Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

Pick and Pay.

ADVICO YOUNG & RUBICAM

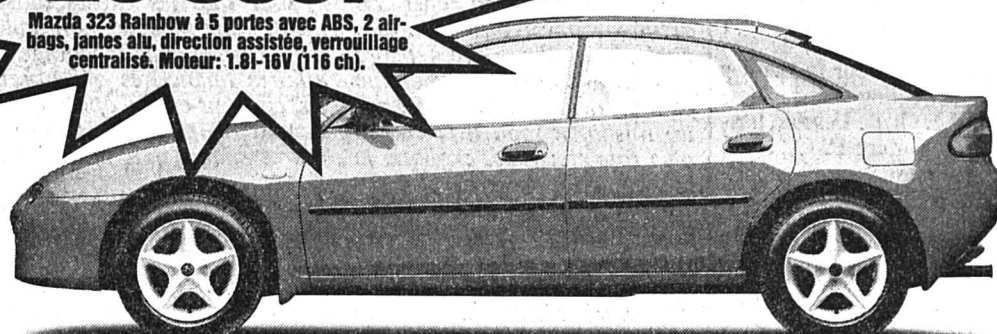
29'899.-

Mazda 626 Rainbow à 5 portes avec climatisation, ABS, 2 airbags, jantes alu, direction assistée. Moteur: 2.0i-16V (118 ch).



26'899.-

Mazda 323 Rainbow à 5 portes avec ABS, 2 airbags, jantes alu, direction assistée, verrouillage centralisé. Moteur: 1.8i-16V (116 ch).



17'769.-

Mazda 121 Rainbow avec toit dépliant électrique, direction assistée, jantes alu, radiocassette stéréo. Moteur: 1.3i-16V (73 ch). Prix net.



35'899.-

Mazda MPV avec transmission automatique, climatisation, ABS, airbag, jantes alu. Moteur: V6 3.0i (152 ch). Prix net.



276-25305/ROC

Garantie: 3 ans ou 100 000 km. Financement ou leasing par Mazda Finance. Prix avec TVA 6,5% incluse.

MAZDA

DIVERS

à l'occasion du 45ème anniversaire
de votre magasin de VERSOIX
à La Chaux-de-Fonds

jeudi 1^{er} février

10%

**de rabais sur
tous vos achats**

Horaire: 8.00-18.30 sans interruption

**MIGROS
VERSOIX**
Rue de la Balance 19

28-39774

ENSEIGNEMENT

FORMATION CONTINUE



Cours intensif
du 19 février au 24 mai 1996
et du 15 avril au 12 juillet 1996

**DESSIN ASSISTE
PAR ORDINATEUR**



PRISE EN CHARGE POSSIBLE PAR LA CAISSE DE CHÔMAGE, SOUS CERTAINES
CONDITIONS (contactez le bureau de chômage de votre commune de résidence).

Centre de Formation Informatique
Rue du Concert 6
2001 Neuchâtel
Tél. 038 / 230 238 - Fax 038 / 212 898

28-040489/4x4

ENSEIGNEMENT

**THE BALKAN
SCHOOL
OF ENGLISH**



Cours particuliers
ou en petits groupes
le matin,
l'après-midi
ou le soir.

Tous niveaux,
tous âges,
avec ou sans préparation
à des examens reconnus.

Programme sur mesure,
grand choix de rythmes
d'apprentissage.

Prix à la mesure de chaque bourse.

Evole 13 - Neuchâtel - 038 24 78 20

28-40315

**Police-secours:
117**

VACANCES - VOYAGES



LEYSIN FORFAIT SYMPA-GLISSE

Valable du 1er février au 31 mars 1996 (minimum 2 nuits)

Fr. 95.-** par personne et par jour**
Fr. 80.-* par personne et par jour**

Le forfait comprend:
- cocktail de bienvenue
- logement en chambre double avec bains/douche/WC, téléphone, radio/TV, mini-bar
- petit-déjeuner buffet
- repas du soir (4 plats) traditionnel ou dégustation de nos quinzaines culinaires exotiques (février et mars)
- garderie d'enfants (dès 2 ans)
- accès à la piscine et au fitness de l'hôtel Central-Résidence

Supplément: Fr. 25.- par jour en chambre individuelle.

Les enfants jusqu'à 16 ans partageant la chambre de leurs parents logent gratuitement. Réduction de 30% en chambres communicantes.

Réductions: par l'intermédiaire des hôtels, sur les abonnements de ski, l'école de ski et la location de matériel.

Réervations: CLASSIC HOTEL: ☎ 025/34 27 91
CENTRAL-RÉSIDENCE: ☎ 025/34 12 11
HOTEL COLINA: ☎ 025/33 31 11

Nous nous réjouissons de vous accueillir. A bientôt!

36-313266

La politique suisse n'est pas leur livre de chevet!

Romands peu friands

Les livres consacrés à la politique suisse n'enthousiasment pas les Romands. Même les ouvrages qui obtiennent un grand succès en Suisse alémanique ne rencontrent pratiquement pas d'écho en Romandie. Faute d'intérêt, nombre d'entre eux ne sont pas traduits.

En Suisse alémanique, l'éditeur du livre blanc «Ayons le courage d'une vraie relance», publié par David de Pury et quelques capitaines d'industrie, en est déjà au cinquième tirage, soit 20.000 exemplaires au total, selon Manfred Hiefner, d'Orell Füssli. La version française paraîtra à la fin février. Le succès de cet ouvrage controversé n'est cependant pas assuré en Suisse romande.

Certes, les thèses des néo-libéraux concernent aussi bien les Romands que les Alémaniques. Mais la même remarque peut être faite à propos d'une quantité de livres qui sont restés sur les rayons des librairies de Suisse occidentale. Par exemple, «A qui appartient la Suisse?», de Hans Tschäni, s'est bien vendu en Suisse alémanique uniquement.

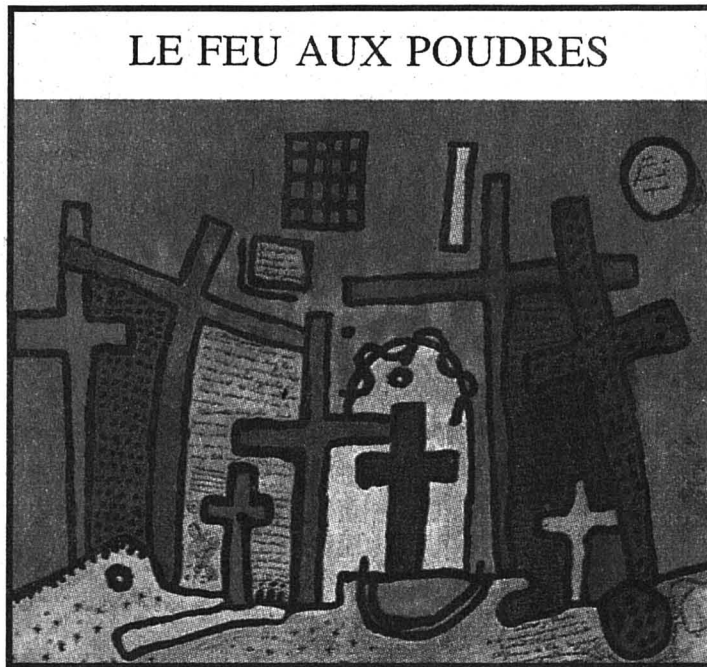
ECHECS

Le rapport d'Urs Altermatt sur l'extrémisme de droite rencontre un vif intérêt auprès des Alémaniques, alors qu'il demeure pratiquement ignoré du public francophone. Idem pour le livre de Catherine Duttweiler sur l'échec de Christiane Brunner, une personnalité romande pourtant, à l'élection au Conseil fédéral.

Nombre de livres ne sont tout simplement pas traduits, faute d'intérêt, selon une enquête de l'ATS. Katja Pfäffli, des éditions Weltwoche, a constaté «qu'il est difficile de placer en Suisse romande un ouvrage sur la politique suisse». Ainsi, elle n'a pas trouvé d'éditeur romand pour un livre sur l'affaire Haas, ni pour Jean-Rodolphe de Salis.

Constat identique pour les éditions Werdt, avec l'ouvrage de Rudolf Strahm sur le vote européen. Le contenu était «trop peu euphorique» pour les Romands, explique le directeur des éditions Gian Laube. «Europa-Entscheid» a pourtant été un best-seller outre-Sarine, avec 40.000 exemplaires vendus.

En Suisse romande, très peu d'éditeurs publient des ouvrages politiques. Selon Henri Weisenbach, le directeur de la maison d'édition Georg, les Suisses romands s'intéressent beaucoup



Le dernier Meienberg

L'un de rares livres du genre apprécié en Suisse romande. (sp)

plus à la politique française qu'à la politique suisse. Georg produit malgré tout ce type de livres, parce que c'est «notre rôle et notre devoir», explique son directeur.

Selon Nicole Brinca, responsable du rayon politique chez Payot, les clients lui ont plus

souvent demandé ces derniers jours le livre du médecin de François Mitterrand qu'un livre consacré à la politique suisse. Avant cet épisode, les lecteurs se sont intéressés à des livres historiques, comme par exemple le dernier ouvrage de Georges-André Chevallaz sur la politique de

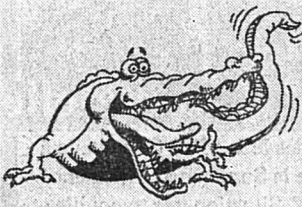
neutralité de la Suisse au cours de la Deuxième guerre mondiale.

Marlyse Pietri, directrice de la maison d'édition Zoé à Genève, essaie régulièrement de publier des livres politiques. Elle a été souvent déçue, reconnaît-elle. Seuls des essais ou des livres plus personnels, comme ceux de Niklaus Meienberg ou de Jean Ziegler, rencontrent un certain écho auprès du public.

Le marché romand, avec près de 1,3 million d'habitants, est très restreint. Un livre consacré à la politique suisse, qui n'a pas d'intérêt à l'extérieur des frontières suisses, est rarement rentable.

Selon les indications du directeur des publications de la «Neue Zürcher Zeitung» Walter Köppli, aucune traduction ne pourrait paraître sans soutien financier. Mais ce n'est pas seulement l'argent qui dicte les choix éditoriaux. Quant à un livre soit publié en français, l'éditeur de la NZZ a quelquefois renoncé au copyright. Quant à Jean-Pierre Merot, directeur d'Edipresse, il tient compte en premier lieu des critères de rentabilité: les livres sur la politique suisse ne sont pas rentables, il n'en produit donc pas.

(Esther Widmer/ats)



BD

Mort du dessinateur de Tarzan

Le père de la bande dessinée «Tarzan», l'Américain Burne Hogarth, est décédé dimanche à Paris, à l'âge de 84 ans.

Invité d'honneur, il avait été la vedette incontestée du 23e Festival international de la bande dessinée qui vient de se dérouler à Angoulême.

Le dessinateur de «Tarzan of the apes» (entre 1937 et 1950) était retourné à ses premières amours avec la publication de deux nouveaux «Tarzan» en 1972 et 1976, dont «L'enfance de Tarzan». Entre-temps, Burne Hogarth avait fondé une école d'art graphique à Chicago, la première consacrée à la bande dessinée. Pour Burne Hogarth cependant, Tarzan ne fut jamais seulement prétexte à un simple dessin: «C'est un héros des temps modernes, un personnage à part entière, honnête, courageux, véritable ami de la nature, défenseur des faibles, pacifiste, écologiste, tout le contraire de ce que véhicule malheureusement cette société où nous vivons», confiait-il. Burne Hogarth mettait l'accent sur les valeurs de son héros pour critiquer la société actuelle: «Nous vivons dans un monde technologique, un monde de consommation et de distractions passives qui nous vide de toute énergie. La vraie vie créatrice est oubliée et nous nous retrouvons dans un Disneyland que nous prenons pour la réalité». Burne Hogarth se consacrait à un nouveau personnage: Morphos. Un «super-non violent». Ses aventures, prévues en quatre volumes, vont «révolutionner le concept du héros», annonçait-il dans les allées du dernier festival de la BD d'Angoulême. (ats/afp)

Le mot est sorti de l'usage, sauf dans les expressions à huis clos, c'est-à-dire porte fermée (procès à huis clos). En revanche, le dérivé huissier est encore en usage. A l'origine, huissier ou huissière désignait la personne chargée d'ouvrir et de fermer la porte des personnages exerçant une fonction officielle. Aujourd'hui, un huissier de justice (ou une huissière, mais ce mot est moins courant qu'au Moyen Age) exerce différentes fonctions auprès des tribunaux.

Langage

Porte et huis

Dans le français d'aujourd'hui, nous appelons porte toute ouverture par laquelle on peut passer, que cela soit pour entrer dans une ville (Porte d'Orléans à Paris, Chemin des Trois-Portes à Neuchâtel), soit pour entrer dans une maison ou dans une pièce. Au Moyen Age, le terme de porte ne s'appliquait qu'aux portes des villes, comme le latin porta. Les portes des maisons étaient appelées huis, du latin populaire ustium (latin classique ostium).

On rencontre cependant aussi des huissiers concierges qui, si leur tâche ne se limite plus à ouvrir et à fermer des portes, sont chargés de l'accueil dans des lieux officiels, ce qui rappelle le premier sens de huissier.

Les esprits curieux se demanderont peut-être d'où vient ce h en tête de huis et huissier alors que le latin ostium en est dépourvu. Cette lettre a été ajoutée dès le Moyen Age pour éviter que l'on confonde uis et vis. A cette époque en effet, le son U comme le son V sont notés par la lettre v et l'ajout du h signifie que la lettre suivante doit être lue comme la voyelle U et non comme la consonne V. Cela permet de ne pas confondre «h vile» et vile, par exemple. Les h de huit, huitre ont la même fonction diacritique.

Marinette MATTHEY
Source: G. Gougenheim, «Les mots français», Paris, Picard, 1962 et «Dictionnaire historique de l'orthographe française», Larousse.

Bien-être

Gels douche et bains mousse: à utiliser avec pondération

Les gels douche se caractérisent par une composition chimique essentiellement à base de substances détersives (environ 50% du produit). De cette composition, il résulte que le gel douche non seulement met la saleté en suspension (but recherché), mais aussi détruit les constituants lipidiques et la kératine de la peau.

Cette destruction explique la sensation de douceur tant appréciée, conséquence de la desquamation. Elle est malheureusement responsable aussi du fait que la barrière cutanée peut alors être amoindrie et présenter une certaine perméabilité aux agents chimiques et aux micro-organismes. Ainsi peuvent s'expliquer les réclamations d'utilisateurs de ces produits ayant constaté qu'ils entraînaient des rougeurs, démangeaisons, sensations de brûlure, voire eczéma. Certains constituants chi-

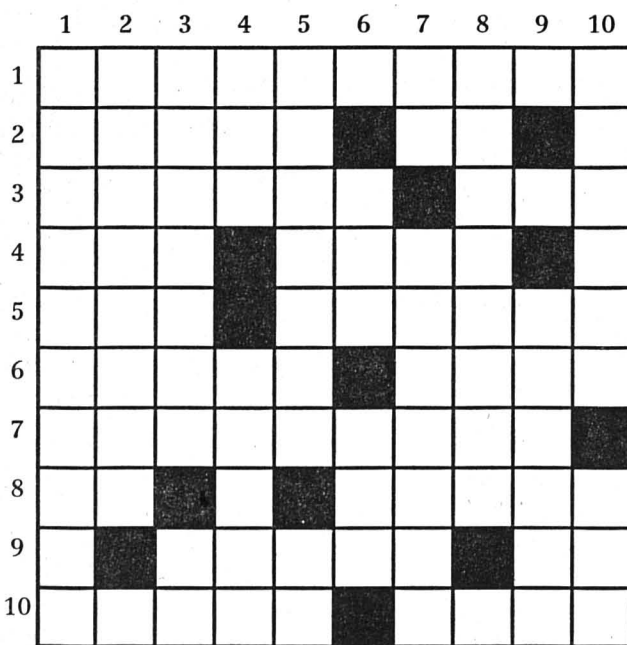
miques des gels douche eux-mêmes peuvent attaquer la peau: c'est le cas d'un conservateur, le bronopol (ou NBPD) qui produit des dermatites de contact de type allergique (de la même manière que le formaldéhyde) sur des peaux non saines. Les produits pour bains moussants, bien que de composition assez semblable, présentent beaucoup moins de risques dans la mesure où ils sont très dilués lors de leur utilisation.

Il faut mentionner aussi l'usage de plus en plus répandu de «boules de bain» d'environ deux centimètres de diamètre destinées à être dissoutes dans l'eau. Les jeunes enfants, attirés par les couleurs vives de ces boules, ont tendance à les porter à la bouche, les mordiller, au risque de s'en projeter dans les yeux le contenu. Bien que ces produits ne soient pas très agressifs, une projection dans l'œil

peut entraîner une irritation plus ou moins importante.

Dès lors, quelques précautions peuvent être prises. Entre autres: ne jamais utiliser de gel douche sur une peau non saine (par exemple déjà eczémateuse). Eviter un usage abusif: il est en fait inutile (sauf dans certaines professions) de se savonner tous les jours (à plus forte raison deux fois par jour) l'intégralité du corps: un nettoyage excessif détruit la barrière de protection naturelle de la peau. A chaque douche, en utiliser une quantité limitée (la présentation liquide conduit à en utiliser plus que du savon solide). Faire toujours suivre le lavage d'un rinçage abondant. En cas de projection dans l'œil, rincer immédiatement à l'eau courante de l'intérieur vers l'extérieur de l'œil. Ne pas laisser les jeunes enfants utiliser seuls les boules (ou les sels) de bain. (ap)

MOTS-CROISÉS No 761



Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 760:

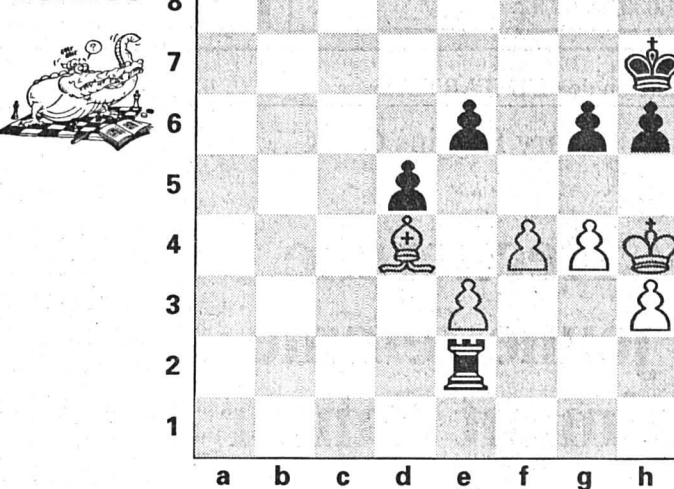
Horizontalement: 1. Hostilités. 2. Ergol - Laie. 3. La - Pendu. 4. Intrus - Tel. 5. Ogres - Père. 6. Té - Lavis. 7. Algue. 8. Ondée - Rais. 9. Pie - Criée. 10. Nouvelle. Verticalement: 1. Hélotrope. 2. Orange - Ni. 3. SG - Tr - Aden. 4. Tourelle. 5. Il - Usage. 6. PS - Vu - CV. 7. Ile - Pierre. 8. Tantes - Ail. 9. Eider - Ciel. 10. Seules - Sée. ROC 556



Horizontalement: 1. Comment garder le cap, s'il fait défaut? 2. Tissu fin - Révolution cyclique. 3. Parfois derniers refuges - Colle forte. 4. Cause! - Pas toujours calme, celle des vents... 5. Pronom personnel - Pour entendre le son, il faut tourner la manivelle. 6. Cousine de la sardine - Remarque. 7. Barils de petite taille. 8. Préposition - Bois brûlé sur pied. 9. Trompe - Obtenu. 10. Rivière suisse - Un roi l'est toujours, même triste...

Verticalement: 1. On le jetait dans l'arène, à la vie à la mort. 2. Petite boule de plumes. 3. Un son qui flatte l'ouïe - Article contracté. 4. Passage aérien - S'ils ont une folie, c'est celle des grandeurs. 5. Agacée - Traditions depuis longtemps en perte. 6. Pronom personnel - Blasé. 7. Trait enfantin - Rigoureux. 8. On les rencontre dans les églises, parfois dans les musées. 9. Engrais naturel. 10. Jaune mêlé de noir - Bonne pour un coup de froid...

ECHECS



Chronique No 415

Mission impossible

Les Noirs au trait parviennent à prendre les Blancs au défaut de la cuirasse et percent leur résistance par un coup brillant, rendant toute résistance inutile. Voyez-vous comment? (Siegel - Hansen, Groningue, 1982)

Solution de la chronique No 414

1. Txe7! Dxe7 (1... h5 2. Cxh5) 2. Cxg6 + Txg6 3. Dxe7 Tg7 4. Df8 + Tg8 5. Dxf5 Tg7 6. Txf7!! Txf7 7. Df8 mat. Il y en a dans ces petits rouages électroniques, non?

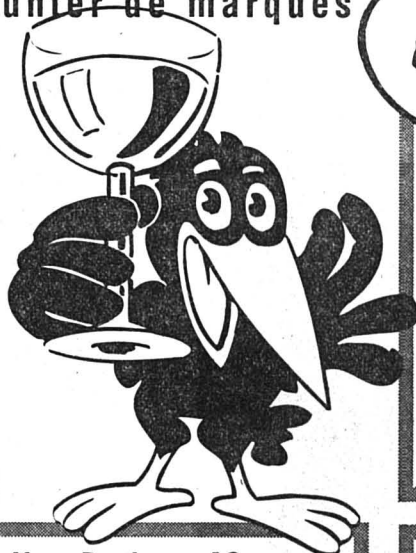
DISQUE

Un nouveau Novus

Associé, dans un tout récent disque, au clavecin d'Ursula Duetschler et à la percussion de Laurent de Ceuninck, le Quatuor Novus propose vingt-huit «Danses», signées pour la plupart d'auteurs anglais et allemands et extraites de «Taffel-Consort» de Thomas Simpson, un recueil paru en 1621. Enregistré au Temple de Sornetan par Jean-Claude Gaberel, l'excellent ensemble de cuivres prouve une fois de plus sa cohésion, sa justesse et son aisance. Le programme interprété par Patrick Lehmann, Pierre-Alain Monot, Jacques Henry et Philippe Krüttli (deux trompettes, deux trombones) supporterait plus d'éclat, mais ce n'est manifestement pas ce que les instrumentistes ont choisi de privilégier dans ces musiques si heureusement équilibrées. (Claves 50-9510, 1995). (jcb)

PICKPAY

Le Discounter de marques



Chez nous, c'est tout simplement bien meilleur marché!

Vino Nobile Montepulciano

Villa Belvedere
1992, 7,5 dl

Hohes C
1 litre
3 sortes
2.40

27%

1.73



Le gros lot!

26%

7.95

10.75



B 5/96 valable du 31.1. au 6.2.1996

Château St. Yves Bordeaux AC 1993/94, 7,5 dl	5.50	3.99
Arkina Maxi 1,5 litre pet	1.20	1.89
Mövenpick "le divin" en grains / sous vide 500 g	7.55	6.75
Petit Filou Yoplait 2 sortes, 360 g	3.98	2.99
Quick Lunch Maggi 48 - 68 g, toutes les sortes	2.30	1.84
Salami Campagna 700 g	17.80	8.90
Ricola sucre aux herbes - boîte jubilé, 400 g	2.90	2.90
- sachet, 90 g	1.85	1.50
Fairy Tabs 30 x 25 g	6.90	5.80
Mr. Proper - force citron / salle de bain, 750 ml	3.90	3.30
- ultra nettoie tout citron* / cascade, 500 ml	3.80	3.10
- ultra nettoie tout 500 ml recharge		

*N'est pas disponible dans toutes les succursales!

Feldschlösschen lager blonde

1 litre

7.69
+ dépôt



Tablettes Cailler

Fr. 2.-
multipack 5 x 100 g

5.62



Findus

Cannelloni Fiorentina /
al forno, Lasagne ai
Funghi / verdi al forno

20%
4.76



Salami Milano Rustico

800 g

1/2
prix!
9.90



Miel suisse

450 g

20%
7.52



Ritmo Micro / Color

3 kg recharge

1/2
prix!
4.45



Whiskas Finesse

100 g

4 sortes

21%
1.69



Notre succursale près de chez vous:

Métropole-Centre, La Chaux-de-Fonds

FRISBA Garages
Toutes dimensions, toutes exécutions
FRISBA SA, Garages/garages souterrains/cellules en béton, 1095 Lutry
Tél. 021/791 13 33, Fax 021/791 51 57

IMMOBILIER
LA CHAUX-DE-FONDS
Magnifique 4 pièces, 101 m², ter-
rasse 19 m². Cheminée de salon.
Garage. Mensualité Fr. 1534.- + ch.
3 pièces dans les combles, 64 m²,
terrasse 13 m². Cheminée de salon.
Garage. Mensualité Fr. 1128.- + ch.
☎ 038/24 57 31. 28-40436

À VENDRE
Fortunoz - Valais
**MAGNIFIQUES
CHALETs**
En cours de construction.
Excellente situation: ensoleille-
ment toute l'année et vue im-
prenable.
Prix de vente dès Fr. 270 000.-
espace & habitat
Tél. 039/23 77 77-76 132-781750

IMMOBILIER
A louer à Corgémont
**locaux
de fabrication**
de 3000 m² et 640 m² bureaux, surface
partielle possible, grue de 10 t.
Pour renseignements:
☎ 032/97 12 22 ou 01/830 55 33.
249-176080

A 3 minutes du centre ville
A vendre
Maison familiale
7 pièces avec salon et cheminée,
2 salles d'eau, cuisine équipée.
Situation tranquille.
Pierre Grandjean
Immobilier
Jardinière 15 / Parc 14
☎ 039/24 16 40 - Fax 039/24 16 45
132-782394

à louer
nouveau
appartement
deluxe à **Courtételle**
A louer dès le 1.2.96 à Courtételle à
la Rue de la Sorne un appartement
tout neuf. Situation très tranquille et
ensoleillée, grand parc avec place de
jeux et ruisseau romantique.
Splendide 2 1/2 pièces Fr. 1150.-
Appartement deluxe: Entrée, cuisine
habitable, salle de bain et salon en
vrai marbre Carrara Bianco, cuisine
luxueuse avec grand frigo, machine à
laver etc. Loyer Fr. 1150.- + charges
Pour renseignements et visite
066 22 86 04 M. Marquis
061 781 42 21 P. Dätwyler
03-334259/4x4

A Saint-Imier
A proximité de la gare
A vendre pour date à convenir
Parcelle à bâtir (1034 m²)
Zone: HA 3, permis de construire à dispo-
sition (immeuble de 7 appartements)
Prix de vente: Fr. 100 000.-
6-102208
Liegschaften Etude immobilière
Teilhaber
Associé
Jean-Claude Fatio
werner engelmann ag
Biel Bienne
Dufourstrasse 34 Tel. 032 41 08 85

à louer
Appartements
renovés, 3 1/2 et
4 1/2 pièces à **Courtételle**
Nous louons à Courtételle à la Rue
de la Sorne des appartements
renovés. Situation très tranquille et
ensoleillée, grand parc avec place de
jeux et ruisseau romantique.
3 1/2 pièces: dès Fr. 720.- + charges
4 1/2 pièces: dès Fr. 890.- + charges
Appartements renovés avec tapis
neuf. Libre tout de suite.
Premier mois gratuit
Pour renseignements et visite
066 22 86 04 M. Marquis
061 781 42 21 P. Dätwyler
03-334272/4x4

IMMOBILIER
La Chaux-de-Fonds
A louer tout de suite
DIVERS STUDIOS
Cuisine agencée/coin à manger, salle
de bains. Loyer dès Fr. 450.-.
☎ 039/26 66 92. 5-266240

A remettre à
LA NEUVEVILLE
Café-restaurant
Excellente affaire.
☎ 077/37 28 31 132-38329

A remettre dans le Jura bernois
salon de coiffure
4 places, pour dames, 2 places pour
messieurs + parfumerie.
Bonne clientèle.
Pour renseignements: ☎ 039/41 20 86
6-103747

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 92
Mary Higgins Clark
**Recherche
jeune femme
aimant danser**
Roman
(Droits réservés: Sciaky Presse et Albin Michel)
- Sûrement. Terminez votre an-
nonce.
- Diplômée de Barnard. Vous
voyez, je n'ai même pas quitté Man-
hattan pour aller à l'université. J'ai
passé une année à l'étranger, et
j'aime voyager tant que je ne reste

pas partie plus de trois semaines.
- Votre annonce va vous coûter
cher.
- Je n'ai plus grand-chose à ajou-
ter. Soignée mais peu douée pour
l'ordre. Mon bureau en témoigne.
N'ai pas les pouces verts. Bonne cui-
sinière mais n'apprécie pas les plats
compliqués. Aime le jazz. Et, oh oui,
je suis assez bonne danseuse.
- C'est ainsi que vous vous êtes
liée avec Erin Kelley et Darcy Scott,
dans un cours de danse, fit observer
D'Ambrosio, - et il vit le chagrin as-
sombri le regard de Nona. A la hâte
il ajouta: - Mon annonce sera un peu
plus courte. Je travaille pour le gou-
vernement. Divorcé, de race blanche,
43 ans, agent du FBI, a grandi à
Waldwick, New Jersey, diplômé de
l'université de New York. Incapable
de danser sans me prendre les pieds
dans le tapis. Aime voyager tant que

ce n'est pas au Viêt-nam. Trois an-
nées là-bas m'ont suffi. Enfin et sur-
tout, j'ai un fils de quinze ans, Hank,
qui est un gosse épatant.
Comme elle l'avait promis, les
steaks étaient succulents.
En buvant leur café, ils parlèrent
de l'émission.
- Nous allons l'enregistrer dans
deux semaines, dit Nona. J'aimerais
vous garder pour la fin afin que le
public reste sur l'impression qu'il
existe un risque éventuel à répondre
à ces annonces. Vous allez montrer
les photos de jeunes filles disparues,
n'est-ce pas?
- Oui. Il y a toujours une chance
qu'un spectateur ait une information
sur l'une d'entre elles.
Il faisait un froid mordant lors-
qu'ils quittèrent le restaurant. Le
vent glacé fit frissonner Nona. Vince
lui prit le bras pour traverser la rue.

Il le garda pendant le reste du trajet
jusqu'à son appartement.
Il accepta son invitation à monter
prendre un dernier verre chez elle.
Nona se rappela avec soulagement
que sa femme de ménage, Lola, était
passée le jour même. Les lieux au-
raient l'air présentables.
L'appartement de sept pièces se
trouvait dans un immeuble d'avant-
guerre. Elle vit D'Ambrosio hausser
les sourcils en embrassant du regard
le vaste hall d'entrée, les hauts pla-
fonds, les grandes baies vitrées sur
Central Park ouest, les tableaux dans
le salon, l'imposant mobilier XVIIIe.
- Très beau, fit-il.
- Mes parents me l'ont donné tel
quel lorsqu'ils sont partis s'installer
en Floride. Je suis enfant unique, et
de cette façon, lorsqu'il viennent à
New York, mon père se sent chez lui.
Il déteste les hôtels. (A suivre)

Disques: le charme et la fraîcheur des mélodies populaires

De Haydn à Bartok

D'auteurs anonymes ou identifiés, héritées d'un lointain passé ou de création plus récente, issues de la ville ou de la campagne, les mélodies populaires ont été fréquemment recueillies, arrangées ou intégrées par les plus grands compositeurs. Retenons-en quelques-uns qui ont mis tout leur talent à les revigorer ou, tout simplement, à les sauver de l'oubli.

Au cours de la dernière décennie du XVIII^e siècle, Haydn séjourna à deux reprises à Londres. Parmi les œuvres que ces déplacements suscitérent figure une série de *canzonette* illustrant des textes écrits ou choisis par une amie anglaise. Certaines, aussi séduisantes que *The Spirit's Song* et plus encore *O Tuneful Voice* annoncent étrangement Schubert. La soprano écossaise M. Lawson se sent très à l'aise dans ce répertoire et sa spontanéité fait oublier quelques inégalités vocales. Malgré l'accompagnement très heureux d'O. Tverskaya, il est permis de penser que la sonorité du pianoforte gagne à être enveloppée par le violon et le violoncelle dans six très charmantes chansons écossaises (5) et galloise (1).

Un disque proposé par une jeune marque qui, en cinq ans d'existence, s'est hissée aux premiers rangs par sa qualité et l'originalité de son catalogue. (Opus 111 OPS 30-121, 1994, technique très bonne).

APRÈS HAYDN,
BEETHOVEN

Grand collectionneur de chansons des Îles britanniques, l'éditeur G. Thomson aura non seulement contacté Haydn, mais Beethoven, lequel reçut de lui de

très nombreuses mélodies avec pour consigne de les enrober d'un trio avec piano. Ce travail durable intéressa vivement le compositeur qui reprit même, sous une forme un peu modifiée, *Save me from the grave and wise* dans le finale de la *Septième Symphonie*.

La séduisante sélection que voici a été confiée à E. Woods, soprano, C. Watkinson, contralto, J. Portscha, ténor et R. Salter, baryton qui font très bonne figure et apportent toute la variété souhaitable. Excellent accompagnement. (Sony SK 64301, 1987, technique fort bonne).

AU TOUR DE BRAHMS

Mettre en valeur ses racines musicales: voilà qui a fortement intéressé l'auteur du *Requiem allemand*. Sans porter sur elles un regard d'ethnomusicologue, le compositeur s'est efforcé d'en préserver la simplicité et il y est parvenu avec son génie coutumier. En 1894 (Brahms est alors sexagénaire), paraissent 49 *chansons populaires allemandes*, dont les sept dernières appellent un chœur en renfort. Il faut par contre remonter au temps de la jeunesse du compositeur pour situer les 14 *chansons populaires pour enfants*, dédiées à ceux de Robert et Clara Schumann. Un complément d'une délicieuse fraîcheur.

E. Mathis, soprano et P. Schreier, ténor se partagent l'exécution. L'un et l'autre irréprochables, ils sont magistralement accompagnés par K. Engel. Le chœur est celui de la NDR de Hambourg. (DG Galleria 449 087-2, 2 CD, 1974, textes non traduits en français, technique fort bonne).

DE JANACEK...

Bien que Janacek ait accordé une attention très soutenue à la chanson populaire, les éditeurs



Leos Janacek (1854-1928)
Un chantre de sa Moravie natale.

ont longtemps joué les amnésiques. Simple coïncidence? Plusieurs viennent de retrouver la mémoire! Dans un double album, le plus généreux d'entre eux propose le *Bouquet de chansons populaires moraves*, les *Chansons populaires de Hukvaldy* et les *Chants silésiens*. La voix de mezzo de D. Peckova plaît par sa pureté et son ton passionné, alors que les moyens d'I. Kusnjer, baryton, paraissent plus limités et que l'accompagnement pianistique de M. Lapsansky, très propre, laisse pourtant voir quelques sécheresses. (Supraphon 112 214-2, 2 CD, 1994, technique forte bonne).

Un troisième volume groupe cinq cycles de dimensions plus restreintes. Nous retrouvons les mêmes interprètes dans les *Six chansons populaires d'Eva Gabel*, les *Chants de brigands de De-*

tras et les *Quatre ballades*, alors que le reste du programme est confié à un chœur de femmes et un chœur d'hommes, tous membres du Chœur philharmonique de Prague. On aura compris que cette véritable somme, d'un intérêt indiscutable, gagne à ne pas être écoutée d'une traite. (Supraphon 112 252-2, 1993, technique fort bonne).

On ne saurait omettre de citer un disque qui dépasse partiellement le cadre de ces lignes. En effet si l'élément populaire est bien présent dans quelques œuvres de jeunesse, ou l'invention d'une relative simplicité dans la touchante *Cantate Elégie sur la mort de ma fille Olga*, l'écriture se fait plus savante et personnelle dans les *Chansons de Hradcany* ou *Le fou errant*. Quant aux *Comptines enfantines*, pour neuf voix mixtes et

un ensemble instrumental, on sait de quelle petite merveille de fraîcheur il s'agit. Un tour d'horizon varié, fortement original et très remarquablement présenté par le Chœur de chambre néerlandais et l'Ensemble Schönberg, dir. R. de Leeuw (Philips 442 534-2, 1993, technique très bonne).

... À BARTOK

Impossible d'éviter la Hongrie et d'ignorer la contribution capitale de Bartok (n'oublions pas pour autant Kodaly) en matière de sauvegarde et d'exploitation du patrimoine musical. Pour ce qui est des mélodies, signalons un disque offrant cinq groupes (l'un est incomplet) de cinq chants chacun accompagnés au piano ou à l'orchestre, et dans le cas de l'Op. 15 par l'un et l'autre. Précisons que «populaire» est accolé à deux groupes seulement, mais quelle que soit l'atmosphère des œuvres, J. Hamari, mezzo-soprano, les fait revivre avec autant de maturité que d'intensité. I. Prunyi, piano. Orchestre d'Etat hongrois, dir. J. Kovacs. (Hungaroton HCD 31535, 1992, technique bonne).

Non moins capitale se révèle une anthologie chorale constituée cette fois d'une demi-douzaine de petits cycles. Les chœurs d'hommes ont pour titre *Quatre vieux chants populaires hongrois*, *Chants de Szekely* et *Des temps anciens*. Le chœur mixte n'est pas oublié non plus. Quant aux pages accompagnées à l'orchestre, les *Sept chœurs* comptent parmi les plus accessibles et les *Trois scènes villageoises* parmi les plus saisissantes. A. Dorati, disciple du compositeur, en donne des versions absolument admirables. Interprètes très divers. (Hungaroton HCD 31047, date non précisée, technique bonne).

J.-C. B.

Etats-Unis: traitement thérapeutiques complémentaires
L'utilisation des arts progresse

La musique, la danse, le dessin ou la poésie sont de plus en plus utilisés comme traitements thérapeutiques complémentaires par des médecins du monde entier.

Les praticiens mettent sur pied des groupes d'étude et des publications sur le sujet. Et le bureau des médecines de remplacement de l'Institut national de la santé propose des bourses de recherche sur la thérapie par la danse et la musique.

«Nous le définissons comme un nouveau mouvement social que nous appelons la médecine par les arts», déclare le Dr Richard Lippin, fondateur et président de l'Association internationale de médecine par les arts et membre de la Société internationale de la musique en médecine.

Le peintre Henri Matisse a peut-être été sans le savoir un des précurseurs du mouvement. Il apportait ses tableaux au chevet de ses amis malades, car il était convaincu que la couleur améliorerait leur santé. «Nous sommes en mesure de le prouver scientifiquement», affirme le Dr Lippin.

Ce sont les malades qui peignent aujourd'hui. A Salt Lake City, les sidéens sont ainsi encouragés à utiliser le dessin ou la peinture pour exprimer leurs émotions. Pour Cathy Malchiodi, médecin de la ville et rédacteur en chef de «Art Therapy», «l'art est souvent l'unique moyen d'exprimer certaines choses». Elle rapporte le cas d'un malade du sida qui dessinait des spirales vers le bas et dont l'état s'est rapidement aggravé.

Le Dr John Graham-Pole, un pédiatre spécialiste du cancer, a lancé un programme de médecine par les arts à l'hôpital Shands de Gainesville (Floride), il y a quatre ans. L'établissement recrute des artistes pour travailler avec les



Henri Matisse
«L'Odalisque», 1925-26.

(sp)

malades atteints d'affections aiguës et chroniques. Le personnel participe aux activités artistiques, pratiquées en groupe ou individuellement.

Mélanger les arts et la médecine peut faire ressortir le côté artistique du patient et contribuer à la guérison déclare le Dr Graham-Pole. «Nous pensons que la guérison dépend du bien-être corporel moral et spirituel».

L'université Hahnemann de Philadelphie, qui dans les années 1960 a lancé un des premiers programmes de thérapie par les arts, a reçu en 1993 les premières bourses de recherche allouées par l'Institut national de la santé. Un programme de recherche portant sur quarante personnes étudie l'impact d'une thérapie par la danse sur la qualité de vie des adultes

souffrant de fibrose cystique. Les premiers résultats font ressortir une amélioration de l'humeur des patients.

Dans un hôpital de Ludenscheid, en Allemagne, les salles d'opération, d'anesthésie et les zones d'attente du service de chirurgie sont sonorisées. Les patients ont accès à des «stations de musique» - un poste et un casque - proposant dix programmes musicaux. Même anesthésiés, des malades écoutent de la musique pendant leur opération.

Au total, 7000 personnes acceptent de se soumettre à cette expérience chaque année. Une étude montre que la musique apaise et soulage l'angoisse de 95% des patients en chirurgie. Pour le Dr Lippin, «ce sera le grand changement des années 90».

(ap)

Champagnes et grandes signatures à Bruxelles
L'art et le vin

Pour certains, le pétilllement clair d'un champagne X ou le velouté pourpre d'un autre, Y, qu'on verse dans un verre est en soi-même un art. Mais d'autres aiment à retarder, pour mieux le savourer, le plaisir du palais par celui des yeux. C'est ainsi que des maisons parmi les plus prestigieuses ont confié la décoration de leurs bouteilles à des artistes tels que Dali, Picasso ou Chagall.

Une exposition intitulée «L'art et le vin», ouverte à Bruxelles jusqu'au 10 mars, présente une partie de ces œuvres inspirées par les plus doux élixirs.

On peut ainsi par exemple y admirer la bouteille du millésime 1985 que Claude Taittinger, parce qu'il pense que «le champagne est fait pour la séduction» et «mérite une présentation subtile», avait commandée au pape du Pop Art, l'Américain Roy Lichtenstein. «Philippe de Rothschild m'a précédé», reconnaît aujourd'hui Claude Taittinger, mais «j'ai décidé de lui emboîter le pas».

En effet, le principe de la touche d'esthétisme prestigieuse date du début du siècle et la mode en a bien été lancée par le baron Philippe de Rothschild. Lorsque, en quête d'un label original, il avait renoncé à confier sa production de 1924 aux marchands de vin et inscrit sur ses bouteilles «Mis en bouteille au château». Mais il avait besoin de mettre sa nouvelle appellation en valeur et avait donc demandé à l'affichiste Jean Carlu de composer autour du blason de la maison Rothschild.

C'était certainement trop en avance sur l'époque», commente aujourd'hui la fille du baron, Philippine de Rothschild. L'étiquette avait en effet été retirée de la circu-

lation au bout de deux ans, mais l'idée lui a survécu.

En 1945, le baron a ainsi récidivé, à l'occasion cette fois d'un événement particulier: la Libération. C'est la fameuse bouteille ornée du V de la victoire, dessinée par Philippe Jullian, qui «a été un succès immédiat», selon Philippine.

Dix ans plus tard, Georges Braque a achevé d'ouvrir la voie à cette pratique en proposant lui-même ses services. C'est à partir de là que la maison Rothschild s'est lancée dans une longue série de labels aux signatures prestigieuses de Salvador Dali, Henry Moore, Marc Chagall, Pablo Picasso, Robert Motherwell, Andy Warhol, Keith Haring, Georg Baselitz et Francis Bacon.

Les peintres ne recevaient pas d'argent pour leur réalisation, mais la nature de la rétribution ne soulevait pas de protestations: chacun recevait plusieurs bouteilles de Mouton-Rothschild.

La pratique a également cours aujourd'hui en Italie, où un producteur envoie chaque année aux dirigeants du monde entier une bouteille de Vino de la Pace décorée par un ensemble d'artistes mêlant par exemple le Coréen Nam June Paik au Français Arman. En Californie, certaines bouteilles exhibent des reproductions de Max Ernst.

Mais du côté des acheteurs, à la question du prix s'ajoute un autre dilemme: pour les bouteilles Taittinger par exemple, les réalisations recouvrent intégralement le verre et on ne peut ouvrir la bouteille sans déchirer l'œuvre. Ceux qui succombent à la tentation mourront cependant méditer la réflexion de Claude Taittinger: «Consommer c'est détruire».

(ap)

THÉÂTRE

Symposium de Dakar
(Sénégal)

Un prix international portant le nom de l'écrivain et activiste nigérian exécuté Ken Saro-Wiwa a été institué à Dakar, lors d'un symposium international sur le théâtre qui s'y est tenu récemment, ont indiqué les organisateurs, l'Association des écrivains du Sénégal. La déléguée suisse a proposé la création de «maisons des auteurs».

Une vingtaine de dramaturges, d'hommes de lettres et de comédiens d'Afrique et d'Europe ont participé à cette réunion. Par ce prix, ils veulent «pérenniser la mémoire de l'écrivain pendu». Ken Saro-Wiwa a été exécuté par les autorités de son pays, dans la nuit du 9 au 10 novembre dernier, en compagnie de huit de ses compagnons, membres de la minorité ogonie.

Vers une «maison
des auteurs»?

Ce prix d'un montant de 50.000 dollars (environ 60.000 francs suisses) sera décerné tous les deux ans au meilleur homme de «lettres ou de théâtre qui se sera distingué par ses œuvres». Pour tenter d'améliorer les conditions des auteurs écrivant pour le théâtre, la déléguée suisse de Pro Helvetia, Maryvonne Joris, a suggéré de créer des «maisons des auteurs». Celles-ci seraient destinées à des auteurs au bénéfice de bourses de courtes durées. Elle a cité l'exemple de la «maison des auteurs» de Limoges (France) qui accueille des écrivains de cultures différentes lors de festivals francophones.

«L'auteur doit avoir sa place et trouver les moyens de faire connaître son œuvre», a estimé Mme Joris. A cet égard, elle a souligné l'importance de la mission des metteurs en scènes et directeurs de théâtre face aux manuscrits qu'ils reçoivent. «Les auteurs doivent être lus et obtenir des commentaires sur leurs œuvres», a-t-elle notamment déclaré.

Ce symposium international était placé sous l'égide de la Fédération internationale des écrivains de langue française.

(ats)

Mitsubishi Carisma 1.8 GLX Cool

Collaboration avec Volvo

Tout juste arrivée sur le marché suisse, la Mitsubishi Carisma est produite par la société NedCar dans la ville hollandaise de Born. Ned-Car? Il s'agit tout simplement d'un «joint-venture», comme on ne le dit pas au Québec, entre Mitsubishi, Volvo et l'Etat néerlandais, chacun des partenaires détenant un tiers du capital. Une façon comme une autre pour Mitsubishi de se donner des allures résolument européennes.

Le renouveau charismatique passera forcément par la Carisma! Tant il est vrai que cette Mitsubishi-là ne s'apparente à aucune des voitures jusqu'ici

produites par le géant nippon. Née dans le pays des polders, elle respire forcément l'Europe par tous les pores, ne serait-ce que par son cachet aussi élégant que sportif.

L'intérieur de la Carisma est à la fois fonctionnel et élégant. L'habitabilité généreuse, l'important volume de chargement modulable (de 430 à 1150 litres) font également de la belle une bête de somme. Ou, si vous préférez, une familiale on ne peut plus ample.

LE SILENCE EST D'OR

Les habitués de Mitsubishi se sont habitués depuis des décennies au grand silence. Entendez par là que les ingénieurs japonais sont passés maîtres dans l'art d'insonoriser leurs produits. La Carisma, c'est le moins qu'on

puisse dire, n'échappe pas à la règle. La qualité de l'isolation phonique est telle qu'on en arrive à se demander si nos tympans sont toujours là!

Côté moteur, les 115 chevaux de la version 1.8 GLX Cool 16V (celle qui comprend la climatisation) suffiront au bonheur de tout individu normalement constitué. Mitsubishi s'est efforcé ici de ne pas donner uniquement une puissance et un couple élevés, mais aussi de la puissance et du couple à régime moyen. Ce qui est hautement favorable quand on vise une consommation modérée.

IL SUFFIT D'UN SOUFFLE

Comme toujours quand on évoque Mitsubishi, on s'en voudrait de ne pas mentionner la souplesse incroyable des boîtes à vitesses. La Carisma est

également dotée d'une authentique perle. A tel point qu'on pourrait avoir les deux mains dans le nez et se contenter de souffler sur le levier pour changer de rapport.

On glissera rapidement – trop, peut-être – sur le très haut niveau de sécurité active et passive pour consacrer quelques lignes au système antidémarrage à triple effet, qui offre la meilleure protection possible contre le vol. Il est en effet impossible de faire démarrer le moteur sans la clé d'origine et tout aussi impossible de court-circuiter le contact d'allumage et le démarreur. Au bout du compte, on obtient un véhicule stupéfiant d'élégance, délicieusement souple plutôt que stupidement rageur, ample partout et malgré tout sportif. Et au bénéfice d'un équipement presque in-



La nouvelle Mitsubishi Carisma, fruit d'une collaboration avec Volvo et construite en Hollande. (ltd)

fini comprenant notamment troisième feu de freinage et on lève-glaces et rétros électriques, s'arrêtera là. C'est vrai, quoi! Mieux vaut rouler que parler... P.-A. Br

Venir au monde pour gagner de l'argent. Et faire confiance à une banque qui a pour devise: "Réussir ensemble."



Opel - Modèles Frontera

Voilà le turbodiesel



Livrées jusqu'au début du mois de novembre uniquement avec des moteurs à essence, les tout-terrain Opel Frontera sont maintenant disponibles en versions turbodiesel.

Que ce soit pour le modèle Sport à trois portes, empattement court, ou encore le modèle cinq

portes à empattement long, il est désormais possible de jeter son dévolu sur un quatre-cylindres diesel.

Avec une cylindrée de 2771 cmc, le groupe TDi proposé offre une puissance de 113 CV à 3600 tr/min. Il assure d'autre part une vitesse de pointe de 149 km/h. Et

il accélère de 0 à 100 km/h en 16,8 secondes - cinq portes. Les valeurs de consommation sont, elles, favorables, puisqu'on annonce neuf litres aux 100 km. Les prix sont de 36 500 (en trois portes), respectivement 42 400 francs.

(ldd)

Skoda - L'heure du break

Une Felicia Combi!



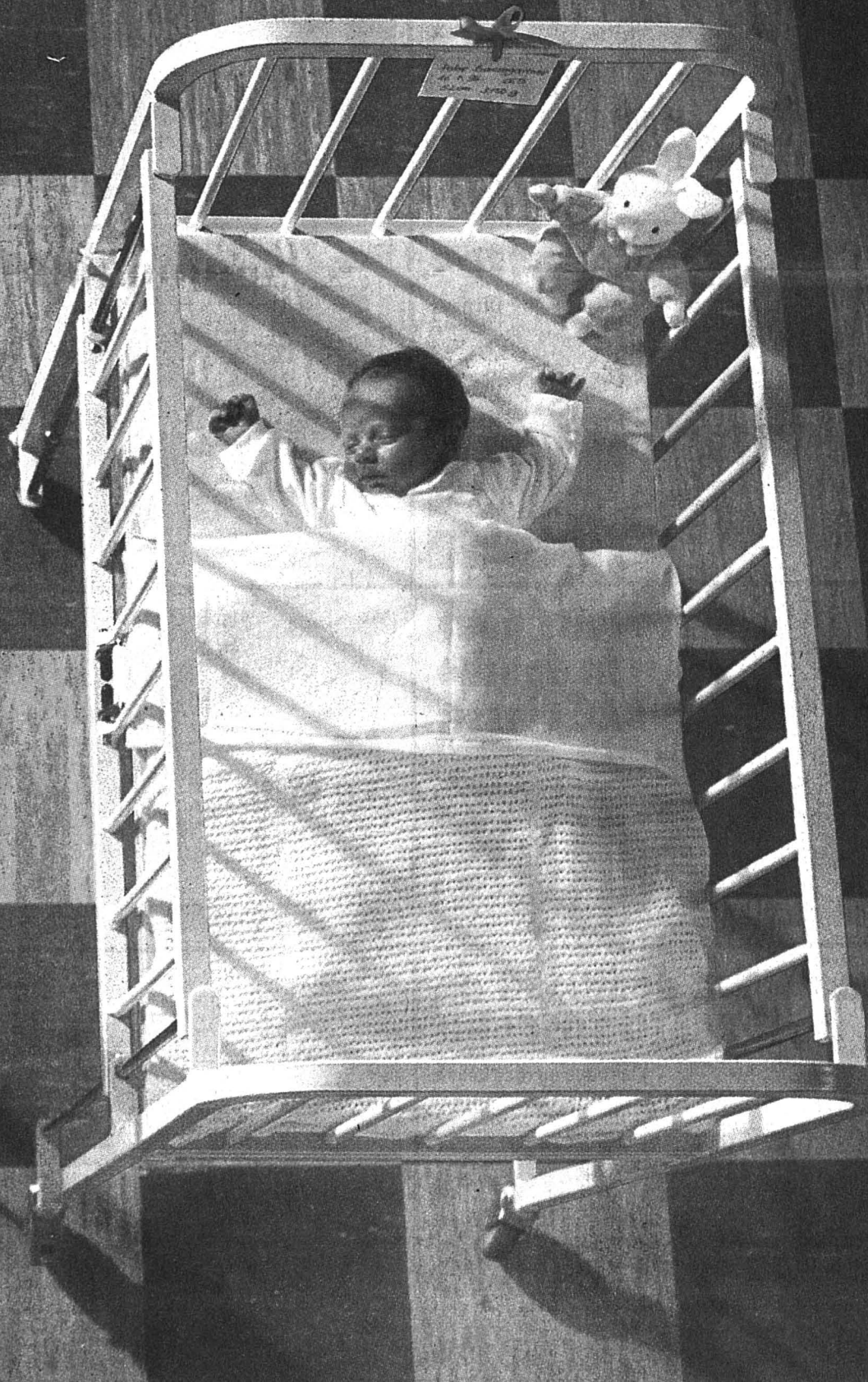
Cinq mois après l'introduction sur le marché de la Felicia, Skoda présente la nouvelle Felicia Combi. Elle est le résultat d'un travail de développement commun de Skoda et de VW. L'objectif principal fut d'atteindre d'un bout à l'autre le standard de qualité de VW et de dépasser toutes les pres-

criptions internationales en vigueur, en particulier en ce qui concerne la sécurité. La nouvelle Skoda Felicia Combi est un véhicule qui se positionne dans le bas de la catégorie moyenne. Ces véhicules seront offerts en versions LXi, GLXi et SLX (seulement la version 1,6 l). Avec une longueur totale de 4205 mm, la Felicia Combi est 350 mm plus longue

que la Felicia et 5 mm plus haute. Le poids à vide est de 960 kg. L'habitacle refaçonné de fond en comble offre plus de place et plus de confort aux passagers. La capacité du compartiment bagages est de 447 litres et peut passer à 1366 litres en rabattant la banquette arrière avec son dossier.

(ldd)

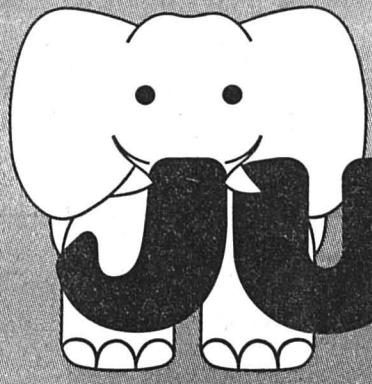
Venir au monde pour dépenser de l'argent. Et faire confiance à une banque qui a pour devise: "Réussir ensemble."



Réussir ensemble.



Union de Banques Suisses



LA CHAUX-DE-FONDS

JUMBO

Mercrèdi, 31.01.1996

Semaine 05

L'HYPERMARCHÉ MEILLEUR MARCHÉ!



4 litres de lait entier ou drink UHT

4 x 1 litre
5.50
au lieu de 6.40



BANCOMAT INTERNATIONAL

Rumpsteak 25.-^{1 kg}



VOUS ÉPARGNEZ FR. 14.-

au lieu de 39.-

Côtelettes d'agneau

Fraîches

VOUS ÉPARGNEZ FR. 10.-

1 kg

17.-

au lieu de 27.-

Filet d'agneau

Frais

VOUS ÉPARGNEZ FR. 10.-

1 kg

29.-

au lieu de 39.-



Corn Flakes FARMER FAMILY

40'08864'00060'6

paquet 750 g

2.80

au lieu de 3.50

FAMILY PACK



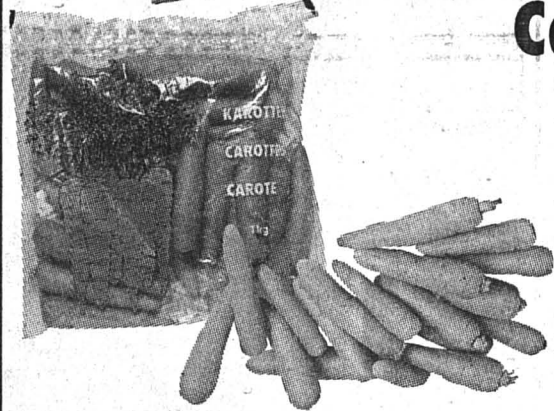
Fromage à raclette MAZOT

kg

15.-

au lieu de 20.-

VOUS ÉPARGNEZ FR. 5.-

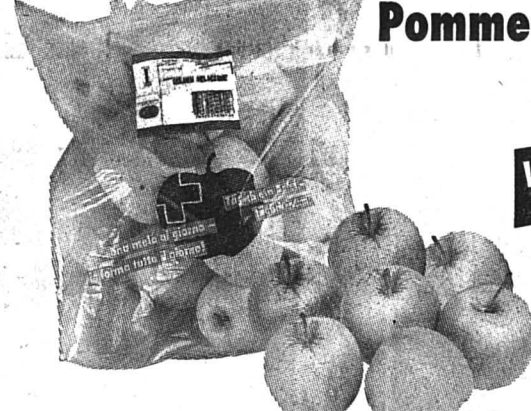


Carottes

Du pays

kg

-.95



Pommes GOLDEN I

Du pays

VOUS ÉPARGNEZ FR. 2.-

sac 2,5 kg

5.90

au lieu de 7.90



4 produits pour la douche BAC Classic

76'10079'66864'8

4 x 250 ml

10.-

au lieu de 14.40

VOUS ÉPARGNEZ FR. 4.40



Chips ZWEIFEL

Paprika ou nature

76'10095'01500'6

76'10095'00500'7

FAMILY PACK

dès 280 g

4.50

au lieu de 4.95



6 bouteilles de ROSSO ou ROSATO TOSCANO

Vin rouge ou rosé italien

76'11026'41107'2

carton 6 x 75 cl

14.70

au lieu de 29.40

1/2 PRIX



6 bouteilles de FENDANT DU VALAIS

76'11026'11270'8

carton 6 x 75 cl

23.70

au lieu de 47.40

1/2 PRIX

DE NOTRE POISSONNERIE



Filets de sandre

1 kg

28.-

au lieu de 39.-

VOUS ÉPARGNEZ FR. 11.-



Colinot

1 kg

15.-

au lieu de 19.-

VOUS ÉPARGNEZ FR. 4.-

AVANTAGEUX

Suisse romande

7.00 Euronews 8.50 Rosa (R) 9.10 Top models 9.30 Moomins 9.50 Animaniacs 10.15 Bravo la famille 10.30 Vive le cinéma! (R) 10.45 A bon entendeur (R) 11.10 Les feux de l'amour 11.50 Marc et Sophie 12.15 Les nouvelles filles d'à côté 12.45 TJ-midi 13.00 Mademoiselle 13.30 Au nord du 60e parallèle. Tant d'obstacles sur la route 14.20 Ciné du mercredi: Viâ les Schtroumpfs 15.55 La croisière s'amuse. Les grandes retrouvailles (2/fin) 16.45 Pingu 16.50 Les Babibouchettes et le Kangourou 16.55 Spirou 17.25 Lois et Clark - J'ai le béguin pour vous 18.15 Top models 18.40 Rigolot 18.50 TJ-titres. Météo régionale. Météo neige 18.55 TJ-régions 19.15 Tout sport. Banco Jass 19.20 Le retour du Dodo 19.30 TJ-soir.

20.00 Météo
20.10 Vérité, vérités
De l'alcool au volant... et deux vies brisées

20.50 Les grosses têtes du mois

Présentation de Philippe Bouvard
Bobino vous ouvre ses portes et les Grosses têtes vous accueillent pour une soirée remplie de bonne humeur. Vous oublierez la grisaille de l'hiver avec Sim, Philippe Castelli, Evelyne Leclercq, Carlos, Amanda Lear.

22.25 TJ-titres

22.30 Mémoire vivante: Maudits soient les yeux fermés

Là-bas l'enfer... Le Rwanda

23.30 TJ-nuit
23.40 Imagine
Le magazine de l'image animée
0.00 Vive le cinéma!
0.15 Bulletin du télétexte

Suisse 4

6.00 Euronews. 18.45 Genève Région. 19.30 Helena. 20.00 La grande collection: Senso. Film français de Gérard Vergès (1991) Avec Chiara Caselli, Werner Schreyer. 21.30 Météo régionale/TJ-soir/Tout sport/Météo Région (R). 22.15 Best of Documentaires. 23.05 Motorshow. 23.25 Euronews.

Allemagne 1

12.30 rolle rückwärts. 12.55 Presseschau. 13.00 ZDF-Mittagsmagazin. 13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.00 Tagesschau. 14.03 Rehmisen. 15.00 Tagesschau. 15.03 Juliane + Andrea. 15.55 Jürgen Fliege antwortet. 16.00 Tagesschau. 16.03 Fliege. 17.00 Tagesschau. 17.10 Brisant. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Verbotene Liebe. 18.25 Marienhof. 18.49 Tagesschau-Telegramm. 18.54 Die Partner. 19.53 Wetter. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Aerzte. 21.45 Jagdträume. 22.30 Tagesthemens. 23.00 Nacht-Studio: Angst vor der Dunkelheit. Engl.-franz. Spielfilm (1990). 0.25 Nachtmagazin.

RADIOS

La Première

7.00 Journal. 7.17 La presse romande. 7.21 Classe Affaires. 7.30 Journal. 7.40 Le microphage. Jeu. 7.45 L'invité de la rédaction. 7.55 Point de mire. 8.00 Journal. 8.17 La presse romande. 8.21 La presse alémanique. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce: Expo. 8.50 L'eau à la bouche. 9.00 Journal. 9.10 Les petits déjeuners. 10.05 Comédie. 11.05 Les dicoteurs. 12.05 Salut les p'tits loups. 12.30 Le 12.30. 13.00 Zapp'monde. Carnets de route. 13.25 Zappy end. Jeu. 14.05 Bakélite. 15.05 Marabout de ficelle. 17.05 Les enfants du troisième. 18.00 Journal du soir. 18.20 Forum. 19.05 Journal des sports. 19.10 Trafic. 20.05 Les sublimes. 22.05 La ligne de coeur. 22.30 Journal de nuit. 0.05-5.00 Programme de nuit.

France 1

6.00 Intrigues 6.30 TF1 info 6.58 Météo 7.00 TF1 info 7.10 Météo 7.15 A tout Spip 9.30 Club Dorothée 11.40 La roue de la fortune 12.15 Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Journal 13.32 Météo 13.34 Femmes 13.40 Les feux de l'amour 14.30 Sydney Police 16.10 Dingue de toi 16.30 Une famille en or 17.05 Club Dorothée 17.40 La croisière foll'amour 18.05 Les années fa 18.35 Le miracle de l'amour 19.00 Agence tous risques.

20.00 Journal / La minute hippique
20.40 Météo / Météo des neiges

20.50 Columbo

Meurtre en deux temps
Téléfilm avec Peter Falk

Columbo est chargé d'élucider le meurtre d'une célèbre romancière. Son enquête lui réserve bien des surprises. Fertile en rebondissement, cet épisode tient en haleine jusqu'à la toute dernière minute, où un détail à première vue sans importance livre la clé de l'affaire.

22.30 Echos de stars

23.35 Ushuaïa
Magazine de l'extrême

0.35 TF1 nuit / Météo
0.45 Intrigues
1.10 TF1 nuit
1.20 Histoires naturelles
1.50 TF1 nuit
2.00 Concert
Carmen
2.50 TF1 nuit
3.00 Côté cœur
3.25 TF1 nuit
3.35 Le vignoble des maudits (3/fin)
4.35 Méaventures
5.00 Musique
5.10 Histoires naturelles

R.T.L.

11.50 Les benjamins de l'espace. 12.20 Galaxy Rangers. 12.45 Jeu: phase finale. 12.50 La vie de famille (R). 13.15 Charles s'en charge (R). 13.40 Des agents très spéciaux. 14.30 Kojak. 15.20 Eurofilms. 16.10 Rintintin Junior. 16.35 Arnold et Willy. 17.00 Starsky et Hutch. 17.55 Double gagnant. 18.25 Top models. 18.50 Jeu Téléstar. 18.55 Mes deux papas. 19.20 Popeye. 19.30 Charles s'en charge. 19.55 La vie de famille. 20.20 Jeu Téléstar. 20.25 Météo. 20.30 Bonnie Lee en cavale. Film américain de Peter Levin (1988). 22.05 Leader. 22.10 Ciné-Express. 22.30 Un flic. Film français de Jean-Pierre Melville (1972). 0.15 Météo (R). 0.20 Télé-achat.

ZDF Allemagne 2

12.30 rolle rückwärts. 12.55 Presseschau. 13.00 ZDF-Mittagsmagazin. 13.45 Dalli Dalli. 14.15 Enid Blyton: Fünf Freunde helfen ihren Kameraden. 14.40 Achterbahn. 15.05 logo. 15.15 Wickie ... und die starken Männer. 15.40 Ratgeber Rente. 15.45 heute. 15.50 Unsere Hagenbecks. 16.35 Jede Menge Leben. 17.00 heute/Sport/Europawetter. 17.15 Länderjournal. 17.55 Hotel Paradies. 18.45 Lotto am Mittwoch. 19.00 heute. 19.20 Wetter. 19.25 Mona M. 20.15 Naturzeit. 21.00 Achtung! Lebende Tiere! 21.45 heute-journal. 22.15 Der Sportspiegel. 23.00 Derrick. 0.00 heute nacht. 0.15 Zeugen des Jahrhunderts.

Espace 2

6.10 Matinales. 9.05 env. Chant libre. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 10.30 Classique. 11.30 Souffler n'est pas jouer. 12.05 Carnet de notes. 13.00 Musiciens suisses. 15.30 Concert. 17.05 Carré d'arts. 18.00 JazzZ. 19.00 En quête de disques. 20.05 Symphonie. Prélude. 20.30 Orchestre de la Suisse Romande. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Lune de papier: poétique. 23.00 Les mémoires de la musique. 0.05 Notturno.

France 2

6.05 Des jours et des vies 6.30 Télématin 8.35 Amourusement vôtre 9.00 Amour, gloire et beauté 9.25 Mercredi mat' 11.10 Flash info 11.15 Motus 11.50 Pyramide 12.20 Les Z'amours 12.55 Météo 12.59 Journal 13.40 Météo 13.45 Derrick 14.50 L'enquêteur 15.40 Hartley, cœurs à vif 16.30 Seconde B 17.00 Quoi de neuf docteur? 17.25 La fête à la maison 18.05 Les bons génies 18.40 Qui est qui? 19.15 Bonne nuit les petits 19.20 Studio Gabriel 19.55 Tirage du Loto 19.59 Journal.

20.40 Météo
20.45 Tirage du Loto

20.55 Les mercredis de la vie: L'institut - Tu m'avais promis

Téléfilm de Michel Favart

Avec Gérard Klein, Catherine Aymerie

Confirmant les mérites d'une série qui doit beaucoup à la qualité de ses scénarios et à la personnalité de Gérard Klein, cette histoire aborde un sujet grave: le chômage de longue durée en zone rurale, et ses implications sur les enfants.

22.30 Bas les masques
Je veux changer de nom

23.40 Journal
23.50 Météo
23.55 Le cercle de minuit
1.10 Histoires courtes
1.30 Studio Gabriel (R)
2.00 Emissions religieuses (R)
3.00 Les bons génies (R)
3.35 24 heures d'info
3.50 Pyramide (R)
4.15 Les Z'amours (R)
4.45 L'écume des nuits
5.00 Outremer
5.55 Dessin animé

TV 5 Europe

12.00 Perfecto (R). 12.30 Météo des cinq continents. 12.35 Journal télévisé de France 3. 13.00 Paris Lumières (R). 13.30 Blanche et Marie (R). 15.00 Découverte. 15.30 Des dames de coeur (R). 16.00 Journal. 16.30 Bibi et ses amis. 16.45 Fa Si La chanter. 17.15 Studio Gabriel. 17.45 Questions pour un champion. 18.15 Visions d'Amérique. 18.25 Grand Jeu. 18.30 Journal. 19.00 Paris Lumières. 19.25 Météo des cinq continents. 19.30 Journal télévisé suisse. 20.00 Faut pas rêver. 21.00 L'hebd. 22.00 Météo des cinq continents. 22.05 Journal télévisé de France 2/Météo internationale/Jeu. 22.35 Du côté de chez nous. 23.35 Savoir plus. 0.30 Journal/Météo.

SWF Allemagne 3

13.30 Landesschau Kultur 14.00 Englisch für Anfänger 14.30 Azimut(h)s 15.00 Hit-Clip 15.25 Extratref 15.30 Mutter und Sohn 16.00 Die Montagsmaler 16.30 Karriere mit Lehre 17.00 Englisch 17.30 Sesamstrasse 18.00 Kinderstation 18.25 Unser Sandmann 18.30 Nachrichten 18.35 Hallo, wie geht's? 18.50 Was die Grossmutter noch wusste 19.20 Landesschau 19.48 Nachrichten 19.58 Landesschau 20.00 Tagesschau 20.15 Länder-Menschen-Abenteuer 21.00 Nachrichten 21.15 Schlaglicht 21.45 Mainz wie es singt und lacht 22.45 Et zetera 23.30 Länder-Menschen-Abenteuer 0.15 Schlussnachrichten 0.30 Nonstop-Fernsehen.

Suisse alémanique

9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Thema. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.10 Schlagerbarometer. 11.10 Ratgeber: Gesundheit. 11.45 KinderClub. 12.05 Regionaljournal. 12.22 Météo. 12.30 Rendez-vous. 13.30 Mittagshits. 14.00 Siesta. 14.05 Familienrat: Was für ein Saustall! Tips, Tricks und Tiefsiniges zum Thema Ordnung. 15.05 Songs, Lieder, Chansons. 16.00 Welle 1. 16.30 Talisman. 17.10 Sportstudio. 17.30 Regionaljournal. 18.00 Echo der Zeit. 18.45 Sport. 18.50 Schweizer musizieren. 19.30 SiggSaggSugg. 20.00 Spasspartout. Cabariété. 20.03 25 Frauenportraits zu 25 Jahren Frauenstimmrecht. 21.00 Radio-Musik-Box. 23.00 Musik vor Mitternacht. 0.00 Nachtclub.

France 3

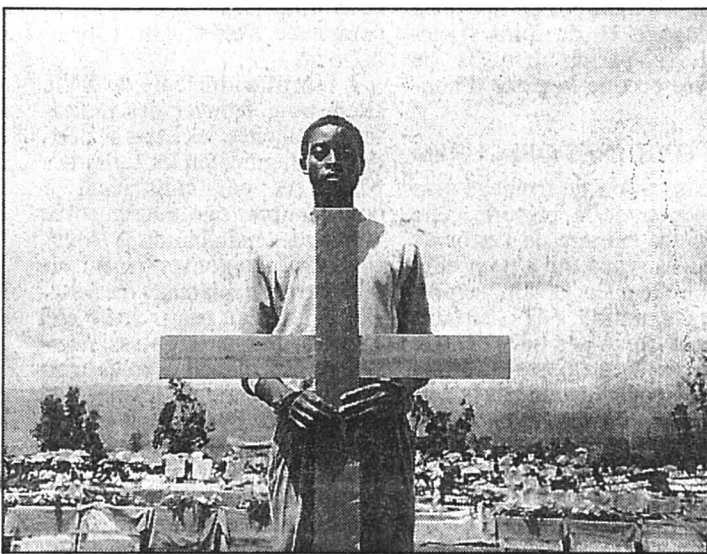
6.00 Euronews 7.15 Bonjour Babar 7.45 Minikeums 11.45 Le 12/13 13.05 Keno 13.10 Tout en musique 13.40 Les enquêtes de Remington Steele 14.30 Brigade criminelle 15.00 Questions au gouvernement 16.05 Docteur Doogie 16.30 Popeye 16.40 Minikeums 17.45 Je passe à la télé 18.20 Questions pour un champion 18.50 Un livre, un jour 18.55 Le 19/20.

20.05 Fa Si La chanter
20.35 Tout le sport

20.50 Etats d'urgence

Hors série de «La marche du siècle»
L'hôpital, c'est grave docteur?

22.10 Météo
22.15 Soir 3
22.40 Un siècle d'écrivains: Naguib Mahfouz
23.35 Les coulisses de la création
0.30 Dynastie
1.15 Musique graffiti



MÉMOIRE VIVANTE - Là-bas l'enfer...Le Rwanda

TSR-22.30

Suisse alémanique

13.00 Tagesschau. 13.10 computerTAF. 13.30 Gute Zeiten, schlechte Zeiten. 13.55 Der Henker von London. Deutscher Spielfilm (1963). 15.30 Tom + Jerry Kids. 15.40 TAFstar. 16.00 Drei Damen vom Grill. 16.25 rätselTAF. 16.45 Dead at 21 - Tödliche Träume 17.10 SCHLIPS Sampler. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.50 Tagesschau. 17.55 Marienhof. 18.50 Telesguard. Emission d'information. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Dr. Stefan Frank. 20.55 Rundschau. 21.50 10 vor 10. 22.20 Ventil. 22.55 CinéClip. 23.10 Filmzene Schweiz: Casa Scelsi - Die Innenansicht des Klangs. 0.10 Nachtbulletin/Météo.

Suisse italienne

11.20 Piccola Cenerentola. 12.00 Baci in prima pagina. Telefilm. 12.30 Telegiornale/Sport/Il mondo del lavoro. 12.45 Street Legal. 13.40 Wandin Valley. 14.30 Amici miei. 14.45 Luna piena d'amore. Telenovela. 15.25 Agli ordini di papà. Telefilm. 16.05 Ricordi. 16.30 La scelta pilotata. 17.00 Albert, il quinto moschettiere. 17.35 Cartoonmania. 17.50 I Robinson. 18.20 Indizi bestiali. 18.55 Telegiornale. 19.00 Il Quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 Il mattino dopo. Film giallo di Sidney Lumet (USA 1986). 22.10 Telegiornale. 22.15 Paolo... - Love. Vedere per ridere. 23.00 Telegiornale/Météo. 23.15 Mojo Working - Muddy Waters. 23.40 Telexvision.

RIN

Mercredi
6.00 Journal. 6.15 Le billet de Jacques Hainard. 6.30 Flash. 6.45 Star mystère (jeu). 7.00 Journal. 7.20 Des Hauts et des Bas. 7.30 Flash. 7.35 Revue de presse. 7.40 Tintin. 8.00 Journal. 8.15 Sélection TV. 8.30 Flash. 8.35 Revue de presse. 8.45 Le jeu du pied gauche. 8.50 Petites annonces. 9.00 Flash. 9.10 Les naissances. 9.29 Colonne Morris. 9.30 Les années 60. 10.00 Flash. 10.03 Ces services sont aux vôtres. 11.00 Flash. 11.10 L'invité. 11.45 Carré d'As (jeu). 11.50 Petites annonces. 12.00 des Hauts et des Bas. 12.15 Journal. 12.55 Le billet de Jacques Hainard. 13.10 Anniver-

La Cinquième

11.00 Eurojournal. 11.30 Climatation. 11.55 Le journal du temps. 12.00 Va savoir: L'arche retrouvée. 12.30 Les secrets de la mer Rouge. 13.00 Fête des bébés. 13.30 Attention santé. 13.35 Profils 2000. 13.55 Le réseau des métiers. 14.00 L'esprit du sport. 15.00 Toxicomanie. 15.30 L'économie planétaire. 16.00 Avoir 16 ans. 16.30 Rintintin. 17.00 Celulo. 17.30 Les enfants de John. 18.00 Planète blanche: Ushuaïa et le Cap Horn. 18.30 L'être et le néon. 18.55 Le

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série Vengeance dans la jungle 19.30 7 1/2. Magazine d'information.

20.00 Le lynx: un félin menacé
Documentaire allemand
20.30 8 1/2 le journal

20.45 Les mercredis de l'histoire Hauts lieux de l'histoire: Istanbul

Documentaire

21.45 Musica
Les noces de Figaro
Opéra de Mozart
0.50 Coupable d'innocence

M 6

8.00 M6 express 8.05 Matin express 8.30 M6 express 8.35 Matin express 9.00 M6 express 9.05 Boulevard des clips 10.00 M6 express 10.05 Boulevard des clips 10.45 M6 express/Météo 10.50 Les rues de San Francisco 11.45 M6 express/Météo 12.00 Ma sorcière bien-aimée 12.25 La petite maison dans la prairie 13.25 M6 kid 13.30 Crypte show 14.00 Les aventures de Tintin. On a marché sur la lune (1+2) 15.00 Gadget boy 15.25 Les creepy crawlers 16.00 Draculito 16.30 Hit machine 17.10 Dance machine club 17.40 L'étalon noir 18.10 Agence Acapulco 19.00 Code quantum 19.54 6 minutes/Météo.

20.00 Mode 6
20.05 Notre belle famille
Quand l'enfant paraît
20.35 Ecolo 6
Magazine

20.45 Un monde meilleur

Téléfilm français de Laurent Dussaux
Avec Natacha Régnier, Roger Mirmont
Le parcours d'une adolescente endoctrinée par une secte. Ses proches parviendront-ils à la soustraire à l'influence de son gourou, expert en manipulation mentale? Un excellent téléfilm, et le talent de la jeune Natacha Régnier.

22.25 Pour l'amour d'un caïd
Téléfilm américain de Ted Mather
Avec Richard Maldone

0.00 Fantômes
L'amant de minuit
0.35 Mode 6
0.45 Clips pop-rock
2.15 Culture pub
2.45 Mode 6
3.10 E=M6
Magazine
3.35 Fréquentar
4.30 Boulevard des clips

Autriche 1

10.10 Raumschiff Enterprise. 11.00 Midnight Run - 5 Tage bis Mitternacht. Actionfilm. 13.00 Pinocchio. 13.25 Confetti Paletti. 13.40 Alfred J. Kwak. 14.05 Am Dam Des. 14.20 Die Rätselburg. 14.30 Tim und Struppi. 14.55 Artefix. 15.05 The all new Popeye Show. 15.25 Mini-ZiB. 15.35 Raumschiff Enterprise. 16.25 A-Team. 17.15 Golden Palace. 17.40 Wer ist hier der Boss? 18.10 Dr. Quinn. 19.00 Roseanne. 19.30 Zeit im Bild und Kultur. 19.53 Wetter. 20.00 Sport. 20.15 Der Sandmann. Thriller. 21.55 Tator. 23.25 Zeit im Bild. 23.30 Gefährliche Begegnung. Kriminalfilm. 0.40 California Clan. 1.25 Schiejk täglich.

RTP Portugal

9.45 Noticias. 10.00 Praça da alegria. 11.30 Ar de rock. 12.00 Malta gira. 13.00 Jornal da tarde. 13.45 Na paz dos anjos. 14.15 Danças vivas. 14.45 Pisca piscas. 16.00 A musica dos outros. 16.30 Noticias dos Açores e da Madeira. 17.00 Os dias uteis. 18.00 RTPi junior. 19.00 Sinais. 19.30 Made in Portugal. 20.00 Telegiornal. 20.45 Crime à portuguesa. 21.30 Moedas de troca. 21.35 Artes e letras. 22.30 Remate. 22.45 A grande mentira. 0.15 Acontece. 0.30 Na paz dos anjos.

Eurosport

8.30 Patinage artistique. 10.00 Euro-Goals. 11.00 Motorsports. 12.00 EuroSki. 12.30 Equitation: Coupe du monde. 13.30 En direct: Football: Coupe d'Afrique des Nations. 1e demi-finale, Durban. 15.30 Basketball. 16.00 En direct: Tennis: Tournoi de Zagreb. 16e de finale messieurs. 18.00 Motors/Offroad. 19.00 En direct: Football: Coupe d'Afrique des Nations. 2e demi-finale, Johannesburg. 21.00 Football 22.30 Motors. 0.00 Equitation. 1.00 EuroSki.

CANAL ALPHA +

17.00 Spécial enfants. 17.30 Spécial enfants. 19.00 Journal cantonal. 20.01 Cuisine express. 20.13 Sport pour tous. 20.30 Journal cantonal. 21.00 Découverte de la Bible. 21.30 Journal cantonal. 22.00 Découverte de la Bible. 22.30 Cuisine express. 22.42 Sport pour tous. 23.00 Découverte de la Bible.

Gruyère, jura, comté: un peu d'histoire (I)

Le gruyère conquiert l'Europe

La Suisse est un pays pauvre en matières premières: aussi l'ingéniosité dut-elle de bonne heure suppléer au manque de ressources naturelles. Le lait des alpages fut transformé dès le Moyen Age en succulents fromages qui ne tardèrent pas à faire la renommée de nos montagnes et à être exportés vers les pays voisins.

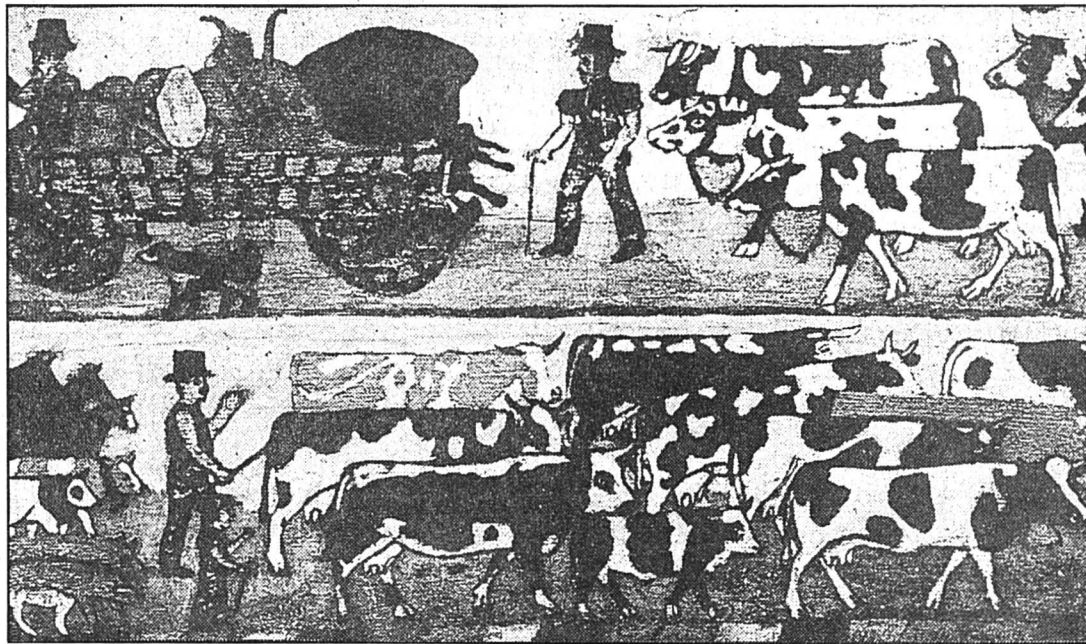
Par Raoul COP
historien

Il ne s'agit pas ici de retracer l'histoire générale de l'industrie fromagère helvétique. Il serait d'ailleurs téméraire de s'attaquer à une tâche aussi ambitieuse, étant donné la diversité des fromages du pays et l'énorme masse de documents à consulter. Je me bornerai dans cette série d'articles à mettre en évidence les principales caractéristiques de quelques grands fromages à pâte dure de la Suisse occidentale et du Jura franc-comtois, parmi lesquels le gruyère occupe la place d'honneur.

DES ORIGINES OBSCURES

La fabrication de fromage gras au moyen de la présure, cette substance extraite de l'estomac de jeunes veaux qui a pour effet de faire cailler le lait, semble avoir été pratiquée dans certains secteurs des Alpes dès l'époque romaine. Tout porte à croire que la Gruyère ne fut pas la dernière région à mettre en œuvre ce procédé.

Un document du comté de Gruyère daté de 1312 mentionne l'affranchissement de redevances payables, notamment, en fromage et en sérac. En outre, il existait à Gruyères, au moins dès le milieu du XIVe siècle, un marché de produits lai-



Montée à l'alpage («poya») Ferme de Villariuz (FR), 1852.

tiers. On peut supposer que l'exportation du fromage de Gruyère était déjà active au Moyen Age; toutefois, le lacanisme des textes ne permet aucune affirmation à ce sujet, le commerce s'effectuant fort librement.

Il faut attendre la fin du XVIe siècle pour trouver des indications explicites, les Etats se décidant à augmenter les tarifs des péages et par conséquent à contrôler plus rigoureusement le transit des marchandises. Ainsi, en 1594, le gouvernement de Fribourg se plaignit de vexations subies au péage de Seyssel (Savoie) par trois de ses sujets qui transportaient plus de trois tonnes et demie de fromage en direction de Lyon. Il est évident que le commerce n'avait pas acquis une telle ampleur en l'espace de quelques années seulement. Et l'essor devait se poursuivre, puisque le tonnage exporté ne fit que s'accroître au fil des siècles. Cette denrée était notamment appréciée par la marine et l'armée.

LA TRANSHUMANCE DES BÊTES À CORNES

Une bonne partie du bétail fribourgeois allait passer la belle saison sur les alpages, appelés alors «montagnes», du canton, ce qui pouvait donner lieu à des déplacements considérables.

Vers le 20 mai, une première étape conduisait les bêtes vers les «gîtes», qui étaient des pâturages à l'herbage abondant, situés à peine plus haut que les derniers prés de fauche. Dès que la fonte de la neige et la croissance de l'herbe le permettait, les vaches gagnaient les hauts pâturages et y séjournaient un long moment. A la fin de la saison d'estivage, elles redescendaient sur les «gîtes», où l'herbe avait eu le temps de repousser. Les animaux devaient être remis à leur propriétaire juste avant la St-Denis (9 octobre).

Les hauts pâturages du Pays d'Enhaut (région de Château-d'Oex et de Rougemont), dans le pays de Vaud, étaient des lieux de destination très prisés pour le bétail venu des régions

basses de cette contrée, mais également pour un bon nombre de troupeaux fribourgeois. Dès le milieu du XVIIe siècle au moins, ce mouvement frontalier est attesté. Il prouve que les alpages gruyériens ne suffisaient plus aux éleveurs du canton de Fribourg. Il faut dire que le Pays d'Enhaut avait appartenu aux comtes de Gruyère jusqu'en 1555, avant d'être annexé par les Bernois.

DES FROMAGERIES D'ALPAGE

Sur l'alpage, les vaches étaient confiées à la garde du «maître armailli», responsable des bêtes et de la fabrication du fromage, assisté de garçons de chalet, ou «bouëbos».

Les bovins n'étaient pas seuls à prendre le chemin de la montagne, puisque des cochons, au nombre d'un pour cinq vaches, les accompagnaient. Ils consommaient le petit lait, résidu de la fabrication du fromage.

Le «vacherin» était un fromage très gras fabriqué sur les

«gîtes». Quant au fromage de Gruyère proprement dit, on le faisait essentiellement sur les alpages, tant ceux de la Gruyère que du Pays d'Enhaut.

L'EXPORTATION

La principale voie d'exportation du fromage à pâte dure de la Gruyère et du Pays d'Enhaut passait par le lac Léman et par Lyon.

Les meules atteignaient le port de Vevey grâce à des bêtes de somme ou des chars. Là, on les chargeait sur des barques à voile pour Genève, d'où elles repartaient par voie routière. A Seyssel, elles quittaient le territoire savoyard et gagnaient Lyon par le Rhône. Comme il s'agit d'une marchandise coûteuse et relativement délicate, les fromages voyageaient empilés dans de robustes tonneaux de bois.

Le fromage devint un produit d'exportation très recherché durant la guerre de Trente Ans, alors que les denrées alimentaires connaissaient une forte hausse. En 1621, le gouvernement fribourgeois frappa le fromage de ce canton vendu à l'étranger d'une modeste taxe. Le revenu de celle-ci permit d'estimer la quantité annuelle exportée à cette époque à quelque 500 tonnes.

En 1696-97, plus de 900 tonnes passaient par Vevey; elles provenaient du canton de Fribourg, mais aussi du Pays d'Enhaut et des environs de Gessenay. Vers 1740, on estimait à 1200 ou 1500 tonnes la quantité transitant par ce port lémanique, dont les cinq sixièmes provenaient du canton de Fribourg.

Un rapport concernant l'année 1813 évalue à 1500 tonnes la production annuelle du seul canton de Fribourg. L'essentiel, soit 1000 à 1100 tonnes, transitait par Vevey et prenait la direction du sud de la France et de l'Italie.

OR BLANC ET OR JAUNE

Les immenses surfaces montagneuses qui constituent une bonne part de la Suisse sont pratiquement impropres à la culture; on ne peut guère y faire pousser que de l'herbe et des arbres. Au Moyen Age, la poussée démographique eut pour effet de mettre à contribution les terres les plus ingrates, c'est ainsi que de nombreux versants alpestres furent peu à peu déboisés et transformés en herbages.

On aurait aussi bien pu se contenter d'exploiter la forêt, mais, à cette époque, le bois ne manquait guère dans les régions de moyenne altitude. Dès lors, pour quoi faire venir à grand-peine des grumes, des rondins ou des planches de contrées accidentées dépourvues de bonnes voies d'accès.

Selon le lieu et l'époque, la mise en valeur des terres de montagne s'opéra différemment. Les terres les moins rocailleuses et les moins escarpées furent converties en prés. Le foin qu'elles livraient aux paysans complétait la production des vallées. Ailleurs, la dent du bétail remplaçait la faux, car il est plus simple de laisser pâturer un troupeau que de faucher l'herbe. Le bétail passait la belle saison à la montagne sous la surveillance d'un ou de plusieurs vachers.

Comme il aurait été malaisé de descendre au village le lait produit à l'alpage, on en fit des fromages. De la sorte, on transformait une denrée périssable en un produit aussi délicieux que nutritif et par surcroît apte à se conserver. Saluons au passage l'ingéniosité des montagnards: à partir de terres aussi désertées que les hauts pâturages des Alpes, ils ont réussi à obtenir un aliment digne de figurer sur les meilleures tables.

Cela est d'autant plus remarquable que la gamme des réserves alimentaires était autrefois fort limitée. En l'absence de congélateur et de réfrigérateur, seules les céréales pouvaient être conservées durant une année ou plus. Pour le reste, on recourait à diverses techniques permettant de retarder la détérioration de certains produits: le salage, le fumage, le séchage et la fermentation.

Remarquons que le sel jouait un grand rôle dans l'économie alpestre. D'une part, il complétait le régime alimentaire du bétail à cornes. D'autre part, le salage est une opération essentielle de la production fromagère.

R.C.

Le Suisse vit en paix et trait ses vaches

La croissance de la production fromagère n'est que partiellement la conséquence d'une meilleure gestion du territoire et d'une amélioration de la race bovine. Elle résulte surtout d'une réorientation de l'économie alpestre qui vit l'élevage, et en particulier l'économie laitière, passer au premier plan au détriment de l'économie de subsistance et de la culture des céréales.

L'augmentation constante du prix du fromage de Gruyère parle d'elle-même. De 1600 à 1800, la valeur à l'exportation de ce produit fut pratiquement multipliée par trois. On comprend qu'une production aussi lucrative ait eu tendance à prendre le pas sur les autres.

LE REcul CÉRÉALIER

A l'origine, les paysans des Alpes, comme ceux du Jura et des régions de plaine, tentaient de vivre en autarcie et produisaient par conséquent leurs céréales, en dépit d'un climat humide et froid. Du XIVe au XVIe siècle, on assista à une poussée de l'élevage et donc à une extension des prairies. L'évolution fut précoce et rapide en Suisse centrale: vers 1500, le bétail avait remporté la victoire face au grain. Le phénomène résulte peut-être en partie d'une détérioration climatique. Toutefois, seul un développement général des échanges put libérer le paysan du carcan de l'autarcie.

Désormais basée sur la viande et les produits laitiers, l'écono-

mie alpestre devenait tributaire des échanges commerciaux, puisqu'il fallait d'abord vendre la production pour pouvoir acheter les denrées de première nécessité. Par diverses voies, généralement non carrossables, les fromages des Alpes suisses se répandirent dans tout le pays et dans les contrées voisines. Tout comme le gruyère, ils parcouraient parfois de très longues distances.

Il est remarquable de constater que les paysans du Haut-Jura neuchâtelois, peut-être soumis à des conditions climatiques moins rigoureuses que nombre de montagnards des Alpes, n'abandonnèrent que progressivement la culture céréalière, et que le mouvement ne commença guère avant 1750.

LE PÂTURAGE-ROI

Vers la fin du XVIIe siècle, les alpages de la Gruyère se caractérisaient par divers régimes de propriété. Ils appartenaient à des communes, à des groupes de particuliers, à des congrégations ecclésiastiques et à des propriétaires isolés.

La situation se modifia dans le courant du XVIIIe siècle. Grâce à l'intensification des échanges, la demande de fromage s'accrut, de même que le prix de cette denrée. Par voie de conséquence, les prix d'amodiation (location) des pâturages augmentèrent et l'acquisition d'un alpage devint une opération financière intéressante. On assista dès lors à une emprise croissante des bourgeois et patriciens de Fribourg.

L'accent étant mis toujours plus sur l'élevage et la production fromagère, nombre de prés à foin des Préalpes furent convertis en pâturages, en particulier sur les flancs escarpés qu'il était difficile de faucher. Mais l'évolution toucha aussi des terres mieux situées et elle contribua à la régression des champs.

Le nouveau mode d'exploitation extensif du sol, qui nécessitait moins de main-d'œuvre et nourrissait moins de personnes, contraignit une partie de la population à émigrer.

UNE AFFAIRE D'HOMMES

En dépit des mutations qu'a connues notre XXe siècle, l'économie alpestre axée sur l'élevage et la fabrication du fromage

reste une des composantes importantes de l'image que nous nous faisons de la Suisse. Bien que nous ne soyons plus depuis belle lurette un «peuple de bergers», il subsiste une certaine nostalgie du mode de vie d'autrefois.

Dans les montagnes helvétiques, ce sont les hommes qui s'occupaient du bétail, alors qu'ailleurs ces travaux étaient réservés aux femmes. Aussi nos voisins prirent-ils conscience très vite du particularisme suisse. Dès le XIVe siècle pour le moins, les Allemands se servaient d'expressions telles que «Kuebuben», Kuemelcker, Milchbeugel) pour désigner nos ancêtres.

Nombre de voyageurs furent frappés par cette activité particulière. Citons Luther, qui traversa la Suisse en 1510 et franchit le col du Septimer en se rendant à Rome: «Les Suisses sont costauds, courageux et francs. Mais parce qu'ils habitent dans les Alpes, ils n'ont point de champs, seulement des prairies. En temps de paix, ce sont les hommes eux-mêmes qui vont traire les vaches et faire le fromage» (Propos de Table). R.C.

SOURCES

Histoire du gruyère en Gruyère du XVI au XXe siècle, Roland Ruffieux et Walter Bodmer, Fribourg, 1972.

Nouvelle Histoire de la Suisse et des Suisses, Lausanne, 1983.

Histoire économique de la Suisse, Jean-François Bergier, Lausanne, 1984.



Fabrication du gruyère Vitrail de la fin du XVe siècle